

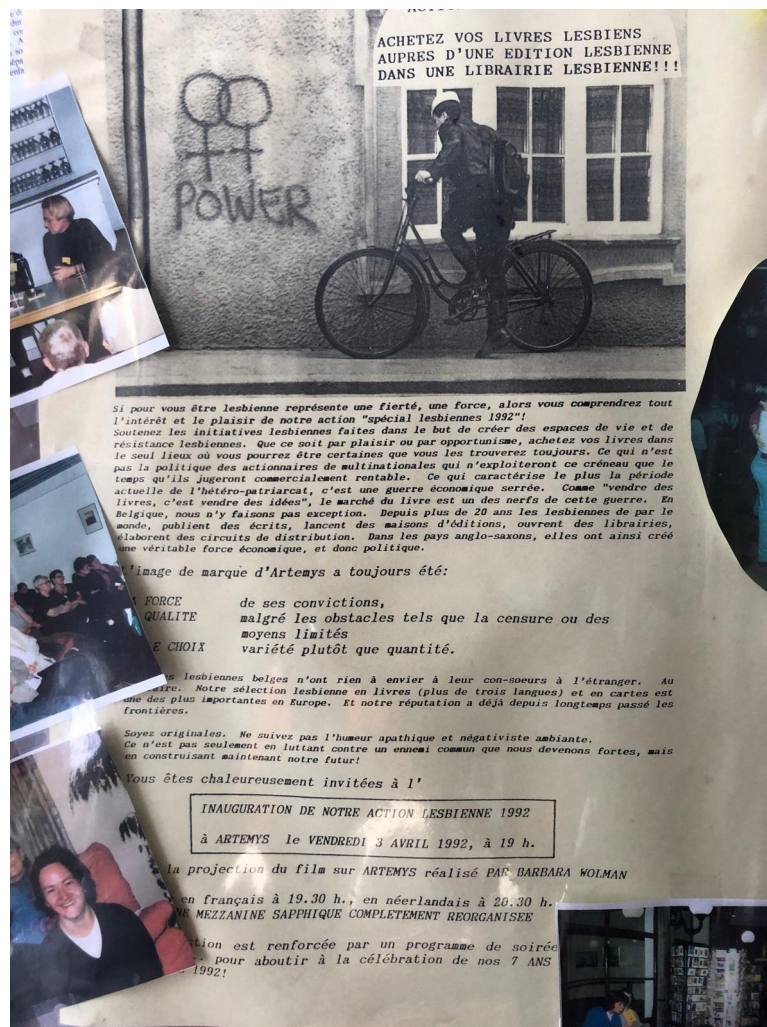
MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Gerday

Anne

Comblar les silences

Archives lesbiennes en Belgique



Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : Gerday, Anne

Date : 13 août 2024

Signature de l'étudiant-e : Fait à Liège,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

Remerciements

J'aimerais d'abord remercier chaleureusement la promotrice de ce mémoire, Caroline Glorie, pour son soutien, ses précieux conseils et son investissement tout au long de mes recherches. La pertinence de son encadrement et sa bienveillance m'ont permis de mener à bien ce travail. Merci également à Aurore François pour avoir accepté d'être l'assesseuse de ce travail.

Je remercie ensuite les personnes qui ont inspiré et motivé cette recherche, que j'ai pu rencontrer à travers divers entretiens et événements. Les militantes lesbiennes Marian Lens et Anna Fraternale, qui m'ont partagé leur histoire et leurs archives, ont grandement nourri ma réflexion à ce sujet. Merci à Sacha Kridelka, ou « Amicalement Gouine », qui à travers divers projets de visibilité de la communauté lesbienne (podcast, réseaux-sociaux, exposition photo et atelier d'archivage), continue de sensibiliser à ce sujet de façon remarquable selon moi.

J'aimerais également remercier les centres d'archives que j'ai pu consulter, le Fonds Suzan Daniel et le Carhif, ainsi que les archivistes passionnés qui y travaillent, notamment Els Flour, archiviste du Carhif, avec qui j'ai pu m'entretenir de façon informelle pour compléter certaines informations au sujet de ce centre et de ses archives lesbiennes. Mes remerciements chaleureux s'adressent aussi aux historiennes féministes à l'origine du projet Archi'Lesbiennes*, notamment Valérie Piette, Cécile Vanderpelen-Diagre et Mathilde Messina, qui à travers le colloque portant le même nom, ont grandement contribué à la recherche sur l'histoire lesbiennes et ses archives en Belgique, ainsi qu'au contenu de ce mémoire.

Je remercie du fond du cœur ma partenaire et mes amies pour leur soutien tout au long de cette année académique. Merci à Mahaut pour son temps, sa patience et ses conseils. Merci à Astrid pour sa relecture. Merci à Alix, Ana et Ali pour leurs encouragements précieux.

Enfin, je souhaite remercier les professeurs du tronc commun du Master Genre, qui ont grandement nourri la réflexion de ce travail à travers des cours passionnants et des références pertinentes, ainsi que mes camarades de la promotion 2023 du master genre.

Introduction

Pourquoi s'intéresser aux archives lesbiennes aujourd'hui ? Les archives ne sont pas un sujet qui vient directement à l'esprit lorsqu'on pense aux revendications féministes ou queer. Ne faudrait-il pas plutôt se concentrer sur des luttes plus concrètes, plus actuelles, avant de se poser la question de l'état des archives de cette communauté ? En réalité, rien de plus actuel. Les archives sont intéressantes à étudier en tant que l'un des systèmes participant à l'invisibilisation des lesbiennes dans la société. Mais elles sont aussi un magnifique exemple de réappropriation d'un outil de visibilisation par les mouvements féministes et queer. Depuis la deuxième vague féministe des années 1970, des historiennes du genre ont commencé à reconstruire l'histoire des femmes, jusque-là absentes du récit historique patriarcal. Dans le même temps, des féministes lesbiennes ont commencé à se réapproprier leurs archives dans une perspective militante. L'archive n'est plus seulement l'outil des historien·nes. Dans certains cas, elle devient aussi l'outil de l'activiste. Une autre façon de militer, de sensibiliser, de faire communauté, à travers une histoire vivante. Mais tout dépend de qui fait l'archive, et comment. Ce sera l'objet de ce mémoire, articulé plus spécifiquement autour du cas des archives lesbiennes en Belgique.

Étant journaliste de formation et de profession, lorsque j'ai entamé des études de genre en 2022, l'un des concepts qui m'a profondément marqué·e était lié à la neutralité. Une sainte neutralité ou objectivité journalistique, religieusement apprise lors de ma première formation universitaire. Mais cette objectivité ou neutralité prétendue, censée guider aussi bien les journalistes que les historien·nes, est un point de vue construit. Un point de vue que les hommes blancs, bourgeois, hétérosexuels et cisgenres ont légitimé par ce concept de neutralité¹. Pour débiter le premier cours d'épistémologies de la recherche en études de genre, la professeure Audrey Lasserre commença par partager son égo-histoire avec l'auditoire. Une entrée en matière importante, d'un point de vue féministe. Un exercice qui vise à reconnaître l'influence des expériences et des perspectives personnelles des historien·nes sur leur travail. En rapprochant ce concept d'égo-histoire, popularisé par Pierre Nora², avec l'épistémologie féministes, l'expérience devient source d'expertise. Le concept de *Standpoint Theory*, développé par des philosophes

¹ La neutralité journalistique est un concept que j'ai pu continuer de déconstruire peu de temps après ce premier cours, grâce, entre-autre, à l'essai d'Alice Coffin, *Le génie Lesbien*, Paris, Grasset, 2020.

² Pierre Nora, *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, 1987.

féministes telles que Sandra Harding et Nancy Hartsock³, va plus loin et soutient que les perspectives des groupes marginalisés et opprimés peuvent offrir des connaissances plus complètes et objectives sur le monde. Selon elle et d'autres épistémologues féministes du positionnement, les personnes qui vivent des expériences d'oppression ont une motivation accrue pour comprendre les structures de pouvoir qui les affectent, ce qui peut mener à une « objectivité forte ». En tant que personne non-binaire et queer, blanche et issue de la classe populaire, l'invisibilisation de l'histoire lesbienne me touche particulièrement car elle concerne une communauté à laquelle je m'identifie.

C'est à travers des recherches pour un podcast sur l'histoire lesbienne belge que mon intérêt pour ce sujet s'est développé. L'idée de ce projet a germé en 2022, suite à la découverte du documentaire *A Secret Love*, réalisé par Chris Bolan, relatant l'histoire d'un couple lesbien à travers leurs témoignages et leurs archives personnelles. Terry Donahue et Pat Henschel, deux joueuses de baseball de la Pro-League américaine, ont entretenu une relation amoureuse pendant 65 ans, à l'abri du regard de leur famille et de la société. Elles ont vécu heureuses, bien que cachées pour tenter d'échapper à la marginalisation lesbophobe ambiante dans la société américaine de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Cet exemple de représentation d'un couple de femmes, à travers leurs archives et leur récit, m'a poussé à m'interroger sur l'héritage lesbien en Belgique. Un projet de podcast audio me paru tout indiqué pour faire naître chez l'auditeur·ice les mêmes émotions que le documentaire pu m'apporter, tout en retraçant une histoire très peu représentée dans le paysage médiatique belge. Je me suis alors lancée dans des recherches préparatoires, avant de procéder aux entretiens. Mais les premières recherches dans les bibliothèques et sur internet ne donnèrent que très peu de résultats intéressants. Lors de la Pride de Bruxelles de 2022, dans le village associatif, un stand attirait mon attention : celui du Fonds Suzan Daniel, une asbl qui vise à collecter et préserver les archives LGBT en Belgique. Mais ma quête d'informations s'annonçait plus ardue que ce à quoi je m'attendais : pour retrouver les archives lesbiennes, faut-il encore savoir ce que l'on cherche, et comment y accéder. Il n'existe pas encore d'index rassemblant les sources, les archives de cette communauté. Je me rendis vite compte que celles-ci étaient éparpillées entre plusieurs centres d'archives, rendant leur accès parfois difficile. Parallèlement à ce premier constat, je débutais les premières interviews de femmes lesbiennes de plus de 60 ans, et continuais mes recherches documentaires. Un autre constat émergeait alors : les maisons des deux premières interviewées débordent littéralement d'archives personnelles retraçant leur vie de

³ Sandra Harding, « "Strong Objectivity": A Response to the New Objectivity Question », *Synthese* 1995/3 (Vol. 104), pp. 331-349 ; Nancy Hartsock, « The Feminist Standpoint: Developing the Ground For a Specifically Feminist Historical Materialism », in Sandra Harding and Merrill B. Hintikka (eds.), *Discovering Reality*, Boston, D. Reidel Publishing Company, 1983, pp. 283-310.

militante. Anna Fraternale et Marian Lens empilent des caisses de littérature grise, des bibliothèques remplies, des albums photos qu'elles commentent avec la même passion lors de nos entretiens. Et la même crainte de tout perdre qui les anime, la peur de voir cet héritage lesbien disparaître le jour de leur mort.

Mon projet de podcast est resté dans les cartons, et les interviews sur un disque dur, alors que j'entame ma première année de master en études de genre en 2022. Un dernier constat se forme au cours de cette année académique, celui que d'autres archives lesbiennes se construisent en Belgique et ailleurs. Des initiatives, des projets en dehors des codes classiques de l'archivistique existent et continuent de voir le jour. En été 2023, alors que le projet de réaliser un mémoire sur les archives lesbiennes en Belgique est en train de mûrir chez moi, la militante et influenceuse lesbienne Sacha Kridelka me contacte pour un projet intitulé *Mémoires Vivantes*. Rencontrée lors d'une visite guidée sur l'histoire lesbienne de Bruxelles⁴, elle me propose de participer à cette exposition photo doublée d'un témoignage oral, autour d'une archive personnelle. Participer à ce dispositif de sensibilisation à l'histoire de la communauté lesbienne a confirmé ce désir d'archive, ce sentiment que l'archive lesbienne se fabrique aujourd'hui et maintenant. Les archives lesbiennes sont certes disséminées entre des centres, des collections privées, des mémoires individuelles et collectives. Mais le travail de reconstitution, de recherches et de construction de cette mémoire vivante se met en marche. Les historiennes féministes et les militantes belges y travaillent. C'est cette histoire archivistique encore en construction que conte ce mémoire.

Le premier chapitre explorera l'importance des archives queer pour répondre aux besoins de reconnaissance sociale, historique et politique de cette communauté. En commençant par la reconnaissance sociale et en partant du concept de lesbophobie, je me baserai sur les dernières études statistiques réalisées à ce sujet en France et en Belgique. Le but étant de mettre en lumière les mécanismes d'exclusion, de marginalisation et d'invisibilisation qui empêchent les personnes lesbiennes d'être pleinement reconnues et respectées dans la société belge encore aujourd'hui. J'essaierai ensuite de mettre en évidence comment les archivistes lesbiennes féministes travaillent à la reconnaissance historique et politique de leur communauté à travers leurs archives. En comprenant mieux pourquoi la constitution et la valorisation d'archives lesbiennes sont essentielles pour cette communauté, le chapitre suivant étudiera ses différents modèles, à travers plusieurs axes. Je commencerai par une rapide histoire des archives féministes, puis développerai le concept de violence archivale pensé par le philosophe Jacques Derrida et largement repris par les penseur·euses des archives féministes et queer. La vision de Sam Bourcier et de ses quatre

⁴ Organisée et animée par Marian Lens depuis 2014, les « L-tour » sont des visites guidées dans Bruxelles autour de lieux et de personnalités emblématiques de l'histoire du lesbianisme et des lesbiennes.

modèles d'archive sera étudiée plus extensivement car elle sera reprise comme outil d'analyse plus tard dans ce travail. Je terminerai cette première partie par l'exposition des différents points de friction entre les archivistes de métier et les archivistes queer, comme analysé par l'archiviste Bénédicte Grailles, afin de terminer de mettre en lumière les différents fonctionnements et revendications des archives lesbiennes.

La deuxième partie de ce mémoire se penchera ensuite sur un état des lieux des archives lesbiennes belges et sur leur mode de fonctionnement spécifique. J'exposerai dans le chapitre trois, à travers la présentation de quatre centres d'archives (les Archives de Bruxelles, le Fonds Suzan Daniel, le Carhif et les Archives et Musée de la Littérature), comment fonctionnent les archives lesbiennes en Belgique. Un certain réseau apparaît, les centres collaborent entre eux et de nouveaux projets d'archives lesbiennes se mettent en place ces dernières années, notamment en collaboration avec le milieu académique et militant. Cependant, ces archives restent difficiles d'accès pour le moment. Dans le quatrième chapitre, nous rapprocherons ces différents centres des modèles théorisés par Sam Bourcier, afin de mieux comprendre dans quelle logique ces centres s'inscrivent en ce qui concerne leurs archives lesbiennes.

La troisième partie de ce mémoire viendra compléter cet état des lieux et l'analyse qui l'accompagne. Car les archives lesbiennes étant avant tout militantes, les projets de (re)construction du matrimoine lesbien se retrouvent surtout en dehors des archives classiques. L'archive orale est utilisée comme un outil permettant de compléter et de renforcer les archives lesbiennes, aussi bien dans des projets académiques que militants. En faisant entrer la voix dans les archives, ces projets permettent de mieux illustrer les troisièmes et quatrièmes modèles de Sam Bourcier, les « archives vivantes et incontrôlées ». Dans le cinquième et dernier chapitre, je présenterai le projet de collecte d'archives orales Archi'Lesbiennes*, sur base de la conférence donnée par les historiennes Valérie Piette, Cécile Vanderpelen-Diagre et Mathilde Messina⁵. En interviewant quarante-sept lesbiennes de plus de cinquante ans, elles travaillent actuellement à l'étude de l'histoire des lesbiennes et du lesbianisme. Je reviendrai aussi dans ce chapitre sur l'exposition *Mémoires vivantes*, à laquelle j'ai participé en tant qu'archivé·e, afin de terminer d'illustrer le pouvoir de l'archive vivante, et comment celle-ci se déploie actuellement.

⁵ Cette conférence, ainsi que la table ronde sur laquelle je base l'état des lieux en partie deux, ont été organisées dans le cadre du colloque Archi'Lesbiennes*. Elles ont fait l'objet d'un travail de transcription et sont disponibles en annexe de ce mémoire.

Première partie

Le besoin de faire archive autrement, pour les vivant·es

Des besoins de reconnaissance

Cette première partie s'ouvre sur la question de la lesbophobie en Belgique aujourd'hui. Afin de comprendre pourquoi la constitution et la préservation d'archives queer est une question vitale, nous allons d'abord nous pencher sur les différents besoins de reconnaissances (sociale, politique et historique) auxquels les archives peuvent répondre. En particulier les archives « alternatives », qui sont imaginées en dehors des archives dites classiques, au sens strict du terme. Selon les archivistes Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, les fabriques d'archives alternatives renferment plusieurs pouvoirs et deviennent des leviers de reconnaissance⁶. Elles ont dirigé l'ouvrage *Archiver le temps présent, les fabriques alternatives d'archives*, édité en 2020 par les Presses universitaires de Louvain. Celui-ci rassemble une quinzaine d'articles explorant les nouvelles façons d'archiver dans le présent, pour réparer des oublis de l'histoire. À travers des projets institutionnels ou militants, elles relèvent comment de « nouvelles fabriques d'archives » apparaissent. Les archives évoluent avec la société et le temps, leur utilité est questionnée et mute depuis les années 1980. Elles ne sont plus uniquement le produit de l'État et de ses institutions, et se mettent au service de communautés en mal de représentation. Le passé devient un outil pour le présent et le futur.

En introduction à cette large étude de cas, les chercheuses posent plusieurs questions : quel sens donner aux archives, à leur création ? A quels besoins peuvent-elles répondre aujourd'hui ? D'ailleurs, pourquoi encore chercher à créer des archives, alors qu'il existe déjà tellement d'informations ? Les murs et les cartons d'archives débordent, et il reste encore tellement à inventorier. Alors pourquoi vouloir encore en fabriquer ? Elles décrivent une mise en tension⁷ entre la masse qui existe et le désir de créer de nouvelles archives. Mais il y a des pages manquantes, des trous dans l'histoire. Le besoin des groupes sociaux et communautés marginalisées, en ce qui concerne leurs archives, est de transmettre autre chose, autrement, pour réparer les invisibilisations dont iels sont victimes ;

⁶ La question de la reconnaissance sociale, historique et politique a été largement étudiée par divers chercheurs·euses. Le philosophe allemand Axel Honneth, dans son ouvrage *La Lutte pour la reconnaissance* (1995), explore cette notion en profondeur. Selon Honneth, la reconnaissance est un processus fondamental pour le développement de l'identité individuelle et collective. Il identifie trois formes de reconnaissance : l'amour (reconnaissance affective), le droit (reconnaissance juridique) et la solidarité (reconnaissance sociale). Ces formes de reconnaissance, selon lui, sont essentielles pour le bien-être des individus et pour leur intégration dans la société. Nancy Fraser complète cette analyse en soulignant que la reconnaissance doit aller de pair avec la redistribution des ressources pour combattre l'injustice (*Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, 2011).

⁷ Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, coll. « Cap - 1 », 2020, p. 11.

La reconnaissance, au sens social, voire politique et même historique (et non pas prioritairement la reconnaissance au sens de l'acte moral de la gratitude), est sans doute l'un des premiers besoins exprimés par la demande d'archives et l'action d'en faire exister. Il s'agit de donner une consistance sociale à la mémoire des anonymes, des invisibles, mais aussi des dominés, des minorités, et d'instaurer un meilleur équilibre entre les plateaux de la balance symbolique des conditions des uns et des autres, raison sans doute pour laquelle l'adjectif « alternatif » a tant de faveurs et de poids.⁸

Archiver un hommage, un lieu qui disparaît ou encore une culture meurtrie par une guerre sont quelques exemples de fabriques alternatives d'archives étudiés dans cet ouvrage. Elles ont un point commun : les fabriques alternatives d'archives cherchent ce qui risque d'être perdu, et le sauve à travers de nouvelles stratégies d'archivage, de nouvelles façons d'en fabriquer, « pour résister, reconnaître et réconcilier »⁹. Dans ce contexte, nous rapprochons les concepts de « fabrique alternative d'archives » à celui des archives queers pour plusieurs raisons. Les nouvelles archives ébranlent la neutralité professionnelle et institutionnelle des archives classiques, et remettent en question les modes de fonctionnement, de sélection des archivistes. Ces deux mouvements sont guidés par la constitution d'archives comme une rencontre vivante entre les sujets concernés, impliqués dans le processus d'archivage qui deviennent acteur·ices de leur histoire. De plus, la question des nouveaux outils numériques est aussi au centre des nouveaux modèles d'archives en tant qu'outil de valorisation et de sensibilisation, comme plusieurs études le montrent à travers ce panorama de nouvelles fabriques d'archives. L'histoire orale y est valorisée, comme un moyen de compléter et de contextualiser les archives jusqu'ici restées très associées aux livres et documents poussiéreux. La voix, le corps, les objets font leur entrée dans l'archive, qui prend de nouvelles formes et s'adaptent aux besoins des vivants, aux besoins du présent et du futur.

Dans les situations difficiles de lutte, de conflit ou de guerre, les archives sont donc plus que jamais entourées d'une dimension de pouvoir, d'idéologie, porteuses de possibles reconnaissances ou de (re)constructions identitaires.¹⁰

L'histoire du lesbianisme et des lesbiennes n'est pas étudiée par les différent·es chercheurs et chercheuses qui se penchent sur les nouvelles fabriques d'archives. Mais dès l'introduction, Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, trois archivistes du temps présent, expriment justement ces besoins qui traversent la communauté étudiée dans ce travail. Les personnes lesbiennes ont longtemps lutté pour être reconnues dans leur identité et leur dignité par la société. Dans le contexte des luttes LGBTQIA+, la notion de reconnaissance devient cruciale. Celle « d'un meilleur équilibre entre les plateaux de la balance symbolique » également¹¹.

⁸ *Ibid.*, p. 12.

⁹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰ *Ibid.*, p. 14.

¹¹ *Ibid.*, p. 13.

UNE RECONNAISSANCE SOCIALE

La première forme de reconnaissance étudiée est la reconnaissance sociale, centrale pour les personnes discriminées par la lesbophobie. Le terme « lesbienne » est utilisé ici pour désigner les femmes attirées émotionnellement, romantiquement et/ou sexuellement par d'autres femmes, cisgenre ou non. Mais la lesbophobie, comme le pointe Irène Zeilinger, touche l'ensemble des personnes sexisées qui défient les stéréotypes de genre : « Les violences faites aux lesbiennes ne concernent pas seulement les lesbiennes, car comme ce sont des sanctions contre des femmes qui quittent les stéréotypes hétérosexistes, cette violence peut toucher toute femme, indépendamment de son orientation sexuelle ». Lutter activement contre la lesbophobie revient donc à lutter pour toutes les femmes, car correspondre à tous les stéréotypes hétérosexistes semble impossible. Toute personne sexisée et toute personne féministe peut potentiellement être confrontée à une insulte ou un comportement lesbophobe à un moment de sa vie.

Le terme « lesbophobie » est récent en francophonie. Il apparaît officiellement en France à la fin des années 90, dans un rapport réalisé par l'association « Femmes entre elles », pour la Coordination Lesbienne en France (CLF). C'est la première étude en France sur ce phénomène social qu'est la lesbophobie. Les militantes du CLF, en se basant sur ce rapport, définissent la lesbophobie comme une « aversion à l'égard des lesbiennes qui les discrimine à la fois en tant qu'individues appartenant au groupe social femmes et en raison de leur homosexualité »¹². Le but du CLF, en proposant cette définition, est de nommer et de visibiliser cette discrimination taboue. Comme le montre ce rapport important, analysé par les chercheurs Stéphanie Arc et Philippe Vellozo¹³, les lesbiennes font face à des paroles, attitudes et actes violents, qui se manifestent à travers diverses formes d'agressions verbales, physiques et psychologiques, allant du harcèlement dans l'espace public et privé aux discriminations institutionnelles. Ces violences sont perpétrées en raison de leur orientation sexuelle et de leur genre, et prennent racine dans les normes hétérosexistes qui structurent notre société. L'hétérosexisme est une contraction de l'hétérocentrisme, selon lequel il n'existe que deux orientations sexuelles hiérarchisées (l'hétéosexualité supérieure à l'homosexualité), et du sexisme, qui ne considère que deux sexes et deux genres socialement appropriés y correspondant, hiérarchisés également (les hommes et comportements dits masculins comme supérieurs aux femmes et comportements dits féminins). Comme le rappelle les deux chercheurs à l'origine de l'article, ces deux formes de marginalisations

¹² CLF, « Histoire d'un concept : la Lesbophobie » [en ligne, consulté le 1/5/2024 : <https://www.coordinationlesbienne.org/spip.php?article17>].

¹³ Stéphanie Arc et Philippe Vellozo, « Rendre visible la lesbophobie », *Nouvelles Questions Féministes* 2012/1 (vol. 31), pp. 12-26.

genrées impactent les lesbiennes aussi bien au niveau de leur identité que de leur relations sociales :

Le sexisme se traduit donc à la fois par une contrainte à suivre les prescriptions du régime des genres (les femmes doivent être « féminines » dans leur apparence, leur anatomie, leurs activités, etc.), et par des situations concrètes d'inégalités sociales (sphères professionnelle, conjugale, publique, sphère de la sexualité, etc.).¹⁴

Cette première étude sur le sujet montre que la lesbophobie est un phénomène social majeur et récurrent dans la vie des lesbiennes en France. Publiée en 2008 par la commission lesbophobie de l'association SOS Homophobie, l'étude se base sur une enquête quantitative qui apporte des statistiques intéressantes permettant de mieux comprendre l'ampleur de ce phénomène social¹⁵. On apprend par exemple que près d'une lesbienne sur deux (45%) a déjà été confrontée à la lesbophobie dans l'espace public, et autant dans le cercle familial (44%). Ces expériences lesbophobes ont des répercussions graves sur les lesbiennes qui les subissent, aussi bien matérielles (déménagement, perte d'un emploi...) que psychologiques (épisode dépressif, replis sur soi,...). Stéphanie Arc et Philippe Vellozo se basent sur cette étude empirique et analysent l'équation « Lesbophobie = Homophobie + Sexisme », héritée des militant·es et chercheur·euses féministes, pour tenter de dégager les spécificités de la lesbophobie. Car si l'étude détermine les contextes les plus difficiles pour les lesbiennes, ceux où elles rencontrent le plus de violences (espace public en premier lieu, puis dans le contexte familial, puis au travail), elle ne permet cependant pas d'établir précisément les spécificités de la lesbophobie.

Selon les deux auteurs, seule une enquête statistique comparative sur la gayphobie le pourrait, ainsi qu'une redéfinition de la lesbophobie. En effet, si l'équation « Lesbophobie = Sexisme + Homophobie » a permis de visibiliser et de nommer le problème, elle présente toutefois la lesbophobie comme un pendant de l'homophobie¹⁶. Les deux auteurs insistent surtout sur le fait que les femmes lesbiennes vivent bien une double discrimination : le sexisme, en tant que femme, et la lesbophobie, en tant que lesbienne. « Mais, autant elles peuvent être discriminées seulement en tant que femmes, autant, lorsqu'elles sont discriminées en tant que lesbiennes, le sont-elles toujours aussi en tant que femmes. »¹⁷ Cette première étude sur la lesbophobie en France a permis de visibiliser ce phénomène en apportant des chiffres sur des situations concrètes vécues par des lesbiennes quotidiennement. Les agressions sexistes et homophobes continuent d'augmenter,

¹⁴ *Ibid.* p. 20.

¹⁵ *Ibid.*, pp. 12-26.

¹⁶ « D'abord, définir la lesbophobie comme la combinaison de l'homophobie et du sexisme ne permet pas de rendre justice à sa spécificité, contrairement à ce qu'on pourrait croire au premier abord. Au contraire, c'est d'une part, la définir comme un phénomène dépendant et secondaire sur le plan de l'explication. C'est, d'autre part, la présenter simplement comme une forme particulière d'homophobie, en ce qu'elle touche les femmes, l'homophobie (souvent identifiée à la gayphobie) étant, elle, tenue pour le phénomène universel » (*ibid.*, p. 21).

¹⁷ *Ibid.*, p. 21.

comme le montrent plus récemment les derniers rapports de l'association française SOS Homophobie¹⁸. SOS Homophobie, en se basant sur les cas qui leur sont rapportés, publie annuellement un rapport général sur l'homophobie, comprenant des sous-sections sur la lesbophobie, biphobie et transphobie. Le rapport de 2022 dénombre 156 cas de lesbophobie, soit 13% des cas rapportés sur cette période.

En Belgique, un cas criant, et un des rares à avoir été médiatisé, est le double féminicide lesbophobe en 2021 de Nathalie Maillet, directrice générale de Francorchamps, et de Ann Lawrence Durviaux, avocate et professeure à l'Université de Liège. Il existe peu de statistiques sur la lesbophobie en Belgique. Cependant, une étude apporte justement une comparaison chiffrée entre comportements lesbophobes et gayphobes. Cette étude a pour but de donner une idée générale du degré d'acceptation dans la société des personnes LGB. La comparaison gayphobie/lesbophobie arrive en second plan, et si on en apprend plus sur les différences entre ces deux types de marginalisation, contribuant à la visibilisation de la lesbophobie dans les études scientifiques, paradoxalement, le rapport de recherche participe aussi à l'invisibilisation de la lesbophobie. En effet, les résultats de l'enquête sont axés principalement sur les comportements homophobes, et les résultats pour la lesbophobie arrivent presque toujours au second plan, en seconde position. De plus, les résultats concernant la lesbophobie sont indisponibles pour de nombreuses réponses. Cela est dû, en partie, au fait que certaines questions ne sont pas directement transposables. Certaines idées reçues ne concernent que les gays et excluent les lesbiennes, et inversement. Stéphanie Arc et Philippe Vellozo en font la démonstration, et donnent des exemples de clichés qui ne concernent que le premier groupe, puis le second. Ils montrent « l'hétérogénéité radicales de ces idées reçues », expliquées par le sexisme, inhérent à l'homophobie et la lesbophobie, et qui « reflètent l'inégalité persistante entre femmes et hommes en matière de liberté sexuelle »¹⁹.

Unia, une institution publique indépendante, qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité en Belgique, a réalisé cette enquête sur la perception sociale de l'homo/bisexualité et les attitudes envers les personnes LGB (lesbiennes, gays et bisexuelles) en 2016, qui se présentait sous la forme d'un questionnaire en ligne, auquel 1000 participant·es ont répondu²⁰. En interrogeant la population belge plutôt que les personnes victimes de violences lesbophobes, cette enquête amène

¹⁸ SOS Homophobie, « Rapport annuel LGBTIphobies » [en ligne : <https://www.sos-homophobie.org/informer/rapport-annuel-lgbtiphobies>].

¹⁹ Stéphanie Arc et Philippe Vellozo, *op. cit.*, p. 24.

²⁰ Unia, « Sondage perception homosexualité » [en ligne : https://www.unia.be/files/Documenten/Artikels/Sondage_FR_perception_homosexualit%C3%A9_-_iVOX_.pdf].

des informations complémentaires à la première, et permet d'éviter un biais méthodologique, relevé par Stéphanie Arc et Philippe Vellozo, lié à la perception des actes lesbophobes :

Il peut être en effet difficile de qualifier de "lesbophobe" un acte ou un propos auquel on a été confrontée: soit parce que la lesbophobie de "l'agression" n'est pas manifeste (surtout depuis que l'homophobie est retenue par la loi comme une circonstance aggravante); soit parce qu'il n'est pas facile pour la victime de l'admettre et de la déclarer comme telle (notamment lorsque l'agression provient d'un proche).²¹

Un autre biais méthodologique évité par la seconde enquête est la question de la représentativité des répondantes, car les femmes interrogées en France sont principalement jeunes, majoritairement des femmes de moins de 34 ans²². Enfin, l'étude belge permet d'éviter un biais lié cette fois au territoire couvert par les répondant·es. Pour la première étude, 60% d'entre elles vivent à Paris ou en Île-de-France. Autrement dit, elles étaient majoritairement citadines. Or, l'espace public et la ville étant le premier environnement de violences lesbophobes, le lieu de vie des répondantes est une donnée importante à prendre en compte²³.

Cette étude d'*Unia* met en lumière les attitudes et préjugés homophobes et lesbophobes moins évidents, plus larvés, mais qui n'en sont pas moins violents pour les personnes concernées. Les résultats font d'abord apparaître quatre groupes, classés en fonction de leur degré d'homophobie déclarée : 5 à 8 % des répondant·es, principalement des hommes francophones, sont classés comme ouvertement homophobes, « des personnes qui sont très explicitement hostiles aux LGBT dans différents domaines de la vie quotidienne et qui ne s'en cachent pas. »²⁴ Dans la seconde catégorie, environ 10% des répondant·es, ne se disent pas intolérant·es, mais le sont dans les faits. La troisième catégorie (environ 15%), regroupe les personnes à l'homophobie inconsciente, qui se disent tolérantes, mais qui se sentent mal à l'aise au contact de personnes LGBT. Enfin, 60% adoptent une attitude ouvertement égalitaire. Cette première catégorisation révèle l'étendue de ces discriminations et donne une idée du pourcentage de la population susceptibles de les perpétrer. Le rapport de recherche fait ensuite ressortir quatre groupes aux attitudes et comportements plus homophobes. Des différences entre francophones et néerlandophones apparaissent d'abord : les francophones seraient plus homophobes que les néerlandophones, dans tous les domaines (emploi, sport, enseignement, relations sociales...). Les réponses varient également en fonction du genre : les hommes adoptent plus souvent une attitude homophobe que les femmes. L'âge est aussi un marqueur important, et la génération plus âgée est

²¹ Stéphanie Arc et Philippe Vellozo, *op. cit.*, p. 15.

²² On peut constater que cet échantillon ne permet pas de déterminer si l'âge des personnes visées par la lesbophobie influe sur les formes de discrimination vécues.

²³ Irène Zeilinger, « Entre visibilité et invisibilité : les lesbiennes face à la violence dans l'espace public », dans *Femmes et villes*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2004, pp. 195-205.

²⁴ *Unia, op. cit.*

plus susceptible de discriminer les personnes LGBT. Le degré de lien avec la communauté LGBT joue un rôle également, et les personnes qui n'en côtoient pas font davantage preuve d'attitudes et de comportements homophobes. Enfin, le rapport relève une dernière différence d'attitude, en fonction des répondant·es qui se disent 100% hétéros, pas 100% hétéros et LGBT.

Chaque question posée aux sondé·es est double : leur réaction serait-elle la même face à un homme homosexuel ou à une femme lesbienne ? La réponse est non, la lesbophobie et la gayphobie se manifestent différemment, notamment en fonction du genre de la personne qui perpétue ces actes et paroles. À titre d'exemple, 31% des répondant·es sont dérangé·es par deux femmes qui s'embrassent dans la rue, et les baisers homosexuels dérangent plus que les baisers lesbiens : 38% des personnes interrogées sont dérangées par deux hommes s'embrassant dans la rue. Les femmes sont plus mal à l'aise que les hommes face à un baiser entre deux femmes (38% contre 25%). D'autres exemples montrent aussi que les lesbiennes dérangent plus que les homosexuels dans certaines situations : « Près d'un francophone sur quatre (23%) trouverait bizarre que le prof de son fils raconte en classe des vacances qu'il a passées avec son mari (contre 9% pour les néerlandophones). Le constat est le même pour une enseignante lesbienne qui parlerait de ses vacances avec sa femme (29% contre 10% pour les néerlandophones). »²⁵

Ainsi, si ce besoin de reconnaissance sociale traverse encore aujourd'hui la communauté lesbienne, il est le fruit d'une invisibilisation systématique de cette communauté. Cette invisibilisation n'est pas neuve, elle découle de différents mécanismes et biais historiques, que je vais tenter d'exposer dans les prochaines pages.

UN BESOIN DE RECONNAISSANCE HISTORIQUE ET POLITIQUE

Les lesbiennes militantes, à l'intersection des luttes féministes et queer, ont toujours été profondément politiques, et leurs archives ainsi que les modèles d'archives qu'elles ont développés le sont également. Cait McKinney, dans *Information Activism*, montre comment les lesbiennes féministes aux États-Unis ont longtemps utilisé les « technologies médiatiques »²⁶, y compris les archives, comme un moyen de se rassembler, de construire une identité individuelle et collective, et de créer un sentiment d'appartenance à l'histoire. Pour ces militantes, les archives sont un outil puissant pour la reconnaissance politique de leur communauté, un mouvement souvent invisibilisé par divers mécanismes sociaux. Cette reconnaissance est cruciale, car elle permet de visibiliser et

²⁵ Unia, « Sondage perception homosexualité » [en ligne : https://www.unia.be/files/Documenten/Artikels/Sondage_FR_perception_homosexualit%C3%A9_-_iVOX_.pdf].

²⁶ Traduction personnelle de « Media technologies », utilisé par l'autrice pour désigner ici les technologies numériques comme internet, les index, les centres d'appel ou encore les archives, autant de moyens et de supports par lesquels les lesbiennes féministes se sont rassemblées et ont milité. Cait MCKinney, *Information Activism, A Queer History of Lesbian Media Technologies*, Durham, Duke University Press, 2020.

de valoriser des identités politiques qui défient les structures de pouvoir patriarcales et remettent en question l'institution de l'hétérosexualité. Les féministes matérialistes de la seconde vague se sont battues pour faire reconnaître la famille comme un lieu de production économique, ainsi que pour politiser l'intime et le privé. Les militantes et penseuses lesbiennes ont joué un rôle majeur dans ces luttes, en particulier durant cette période. Monique Wittig, figure emblématique du lesbianisme radical, considère le lesbianisme comme une identité politique qui s'oppose activement aux structures de pouvoir patriarcales et remet en cause l'institution de l'hétérosexualité²⁷. Dans *La Pensée straight*, elle conteste la naturalité supposée de l'hétérosexualité, qu'elle définit comme un système politique reposant sur la répartition binaire des êtres humains en classes de sexe (femmes et hommes) selon des critères biologiques, et l'utilisation des organes génitaux comme marqueurs de l'identité sexuelle.

Les militantes lesbiennes, en archivant leurs actions, savent que cette action est politique : elles ont un passé, ont posé des actes et des paroles qui ont marqué l'histoire. Reconnaître leur existence et s'en souvenir, c'est donner du poids aux associations et aux revendications d'aujourd'hui. Joan Nestlé, co-fondatrice des *Lesbian Herstory Archives* (LHA) à New York en 1974, a créé ces archives pour « en finir avec le silence historique patriarcal qui nous entoure - femmes qui avons aimé les femmes »²⁸. Les oubliées, les « fugitives de l'histoire »²⁹, sont en fait partout, mais sans que cette partie de leur vie ne soit connue.

Dans le cas des archives et donc des sources lesbiennes, les silences sont criants. Le plus souvent éclatées entre différents centres, difficiles d'accès pour les chercheur·euses, les sources existent mais sont incomplètes. En Belgique, l'historienne du genre Valérie Piette relève par exemple le peu de traces qu'il reste de l'affaire Morissens, qui a éclaté en 1980. Eliane Morissens était professeure dans une école du Hainaut, avant d'être licenciée suite à son apparition dans une émission de la rtbf au sujet de l'homosexualité. Lors de la conférence s'intitulant « Discriminée, humiliée, renvoyée. Eliane Morissens ou le prix de la visibilité et de la liberté »³⁰, seulement deux portraits photos sont exposés, l'historienne Valérie Piette n'en ayant pas recensé d'autres pour le moment. Au cours du même colloque, elle rappelle les types de sources disponibles pour les historien·nes, et les biais qui les accompagnent : elles sont médicales, judiciaires, épistolaires (correspondances de femmes qui savent écrire), ou proviennent d'un male gaze érotique. C'est en

²⁷ Une autre penseuse féministe lesbienne, Adrienne Rich, a marqué ce mouvement par des concepts similaires et complémentaires. On peut par exemple rapprocher les concepts de « contrat hétérosexuel » de Rich à ce que Wittig appelle aussi le « régime politique de l'hétérosexualité ». À ce sujet, voir Adrienne Rich, « Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence » [1980], *Journal of Women's History* 2003/3 (vol. 15), pp. 11-48.

²⁸ Joan Nestlé, « The Will to Remember, The Lesbian Archives of New York », *Feminist Review* 1990 (vol. 34), pp. 86-94.

²⁹ Formulation utilisée pour nommer la session 1 du colloque « Archi'Lesbiennes* », présidée par Line Chamberland, le 15/02/2024 à l'ULB.

³⁰ Conférence donnée durant le colloque « Archi'Lesbiennes* », le 16/02/2024 à l'ULB.

fait soit une histoire des représentations, soit une histoire « des élites intellectuelles ou des réprouvées »³¹. Pour symboliser l'absence de sources sur les lesbiennes, au centre d'archives féministe d'Angers, on garde une boîte vide parmi les boîtes pleines, explique l'historienne Christine Bard lors du même colloque. L'absence de sources entrave la construction de l'histoire du lesbianisme, et la création de modèles utiles à la construction d'une identité. Cette absence, on la doit parfois aux lesbiennes qui ont caché elles-mêmes les traces de leur lesbianisme, ou à leur famille qui a détruit ou brûlé ces documents à leur mort. Par peur de répression, de déshonneur, d'injures, les traces de relations lesbiennes sont particulièrement fragiles car intimes, et leur entrée dans l'histoire dépend souvent d'un coup de chance : comme pour les lettres de Conchita Lopez, trouvées en 2002 sur une poubelle du métro parisien, qui révéla de fascinants détails sur la vie d'après-guerre pour les homosexuels dans la capitale française³².

En réalité, de nombreux défis sont à relever pour établir une histoire des lesbiennes et du lesbianisme. Florence Tamagne, historienne française spécialiste de l'histoire culturelle du genre, de l'homosexualité et de ses représentations, montre que l'identité lesbienne ne se construit pas de manière linéaire ou uniforme, ce qui contribue à son invisibilisation. Dans son article « L'identité lesbienne : une construction différée et différenciée ? », elle met en avant la progression inégale et les variations contextuelles dans la reconnaissance des lesbiennes, qui rendent difficile la formation d'une identité communautaire cohérente et visible. Se dire lesbienne n'est pas simple, elles doivent souvent négocier leur visibilité en fonction des contextes nationaux et sociaux, dans des environnements plus ou moins hostiles en fonction des pays et des époques. Les archives personnelles, privées, sont une source essentielle pour construire cette histoire. Mais ces archives privées sont souvent menacées de destruction, parfois codées, parfois incomplètes : « Correspondances détruites, mémoires caviardés sont autant d'obstacles à l'écriture d'une histoire lesbienne. Celle-ci est d'ailleurs souvent limitée aux femmes de l'aristocratie, de la bourgeoisie, aux artistes et aux intellectuelles, qui ont porté témoignage »³³. L'histoire des lesbiennes de la classe populaire est plus difficile à écrire, relève encore Florence Tamagne. Les archives écrites proviennent des archives privées de lesbiennes instruites, souvent bourgeoises. L'histoire des lesbiennes appartenant aux classes sociales défavorisées est encore plus invisibilisée. Les historiennes la décèlent dans les archives policière ou judiciaires, mais l'absence d'une législation

³¹ Mots utilisé par Christine Bard lors de la conférence « Un rêve d'historienne » lors du colloque « Archi'Lesbiennes* ».

³² Denis Cosnard, « À la recherche de Conchita Lopez, l'inconnue des lettres du métro parisien », *Le Monde*, janvier 2024 [en ligne : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2024/01/14/a-la-recherche-de-conchita-lopez-l-inconnue-des-lettres-du-metro-parisien_6210700_4500055.html].

³³ Florence Tamagne, « L'identité lesbienne : une construction différée et différenciée ? Quelques pistes de recherche à partir des exemples français, allemands et britanniques dans l'entre-deux-guerres », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2001 (vol. 84), pp. 45-57.

contre les lesbiennes³⁴ vient paradoxalement compliquer la recherche : « En refusant d'envisager l'hypothèse d'une sexualité féminine autonome, le législateur offrait aux femmes la possibilité de vivre librement leur amour : l'engagement militant ne semblait donc pas une nécessité. Il les enfermait en même temps dans une culture du secret, car l'absence de répression ne signifiait pas reconnaissance et acceptation du désir homosexuel. »³⁵

En se réappropriant cette mission de sauvegarde de leur histoire, et en tentant d'éviter ces violences archivales, des femmes lesbiennes ont redonné un nouveau sens au mot archive. L'extrait cité en début de paragraphe relève le pouvoir qu'ont les fabriques alternatives d'archives d'apporter cette reconnaissance, qu'elle soit sociale, politique ou historique. Dans les prochains chapitres, nous verrons comment les archives queer et féministe mettent en œuvre ce pouvoir que renferme l'archive.

³⁴ Cette absence de législation résulte, selon Tamagne, du « refus de considérer l'existence même des lesbiennes, puisque la sexualité féminine est pensée comme passive et déterminée par le seul désir masculin, conviction que la pression sociale est suffisante pour maintenir le contrôle sur les velléités d'indépendance féminine, crainte, en légiférant, de révéler aux femmes ignorantes l'existence d'un tel "vice" » (*ibid.*).

³⁵ *Ibid.*, p. 47.

Quels modèles d'archives ?

Il s'agit à présent de dresser une vision d'ensemble des enjeux et motivations des archivistes féministes et queer. Sur base d'un rapide retour sur l'histoire de ces femmes qui racontent leur propre histoire et de l'exposé de concepts pensés par différent·es penseur·euses qui s'inscrivent dans ces mouvements, l'enjeu de ce deuxième chapitre est d'essayer de comprendre comment *et* pourquoi l'archive queer se construit.

ARCHIVES FÉMINISTES ET QUEER : RAPIDE HISTOIRE

L'ouvrage *Les féministes et leurs archives* rassemble les contributions de chercheuses, militantes et archivistes, qui réfléchissent dans un dialogue interdisciplinaire aux fonctionnements et enjeux propres aux archives féministes. Conçu sous la direction de Christine Bard, Pauline Boivineau, Marion Charpenel, Bénédicte Grailles et Audrey Lasserre, cet ensemble est issu du colloque international « Les féministes et leurs archives (1968-2018) », qui s'est tenu à l'université d'Angers en mars 2018. Le livre, composé d'une vingtaine de textes, est la réponse à un appel à communication lancé en 2017, qui posait plusieurs questions intéressantes pour qui s'intéresse aux archives, et qui peuvent, selon nous, être transposées aux archives queers : « Quelles sont les conditions qui suscitent et permettent la constitution de fonds d'archives ? Pourquoi créer un fonds féministe ? Quelles sont les opportunités politiques et organisationnelles qui favorisent de telles entreprises ? Qui crée et anime les structures destinées à la conservation des traces, entre militantisme et institutionnalisation ? »³⁶. Christine Bard, historienne spécialisée dans l'histoire des femmes et présidente de l'association Archives du féminisme, ainsi que Bénédicte Grailles, Maîtresse de conférences en archivistique à l'Université d'Angers, introduisent cet ouvrage en rappelant le point de départ de « cet “impérieux désir” des archiveuses » : (re)constituer des sources, qui existent malgré les silences de l'histoire³⁷. L'ouvrage se concentre principalement sur la période post 1968, une période importante par la consolidation et la diversification des centres d'archives, tout en rappelant les débuts de l'histoire archivistique féministe, qui commence avec le mouvement suffragiste.

Dès la première vague féministe, cette volonté de combler ces failles historiques a poussé plusieurs grandes figures du mouvement à archiver les traces de leurs actions militantes pour en constituer un héritage utile aux générations suivantes, comme le décrivent Christine Bard et Marie

³⁶ Christine Bard et Bénédicte Grailles, « Cet “impérieux désir” des archiveuses », Introduction de l'ouvrage *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Archives du féminisme », 2023, p. 8.

³⁷ Jacques Derrida, *Mal d'archive, une impression freudienne*, Paris, Galilée, 1995.

Gauthier dans le premier texte, « Les archives du féminisme en France, jalons pour une histoire ». La mise en archive féministe a évolué en fonction des courants féministes, des époques et des pays. Plusieurs textes apportent une nouvelle perspective sur la chronologie européenne : un tournant crucial de l'archive au niveau féministe est identifié autour des années 1990 et 2000. Avec la disparition progressive des figures du féminisme de la deuxième vague, et le début de la troisième vague, l'urgence d'archiver le vécu de ces femmes s'est imposée aux archivistes féministes.

Ce tournant est marqué par une « fièvre archivistique », titre de l'ouvrage de Jacques Derrida (en anglais, *Archivistic fever* ; en français, le titre devient « Mal d'archives »). Mal comme un manque : il observe que les archives participent au désir de construire l'avenir, de recouvrer le pouvoir. Les groupes minorisés, désireux de consolider leur identité dans une société où celle-ci est niée par les pouvoirs publics, cherchent et créent leurs archives pour se construire collectivement³⁸. L'apparition de nouveaux centres et associations importantes, caractérisés par leur institutionnalisation et leur ancrage académique, comme le centre des Archives du féminisme en France et le Carhif en Belgique, sont des signes de ce renouveau de la soif d'archives³⁹. D'autres initiatives d'archives moins institutionnelles et plus radicales naissent à la même époque. Sont étudiées par exemple les *Archives, Recherches, Cultures Lesbiennes de Paris* (ARCL) par Carole Vidal, militante engagée auprès de l'association depuis 1990. Ces archives mettent au centre de leurs actions les militantes lesbiennes elles-mêmes, qui sont actrices de l'archivage de leur propre histoire, « en comprenant bien que personne d'autre ne le fera à notre place ni dans les conditions qui nous conviennent »⁴⁰. La mise en archive est un travail militant, elle visibilise les invisibles et participe à la création d'un héritage féministe. C'est une « archéologie matérielle du travail militant »⁴¹, qui permet aux futures générations de revenir sur d'anciennes actions militantes pour penser les prochaines.

Cette période est aussi marquée par l'arrivée d'Internet et du numérique, qui donnent de nombreux outils supplémentaires pour la conservation et la valorisation des archives, comme le montrent par exemple Cécile Meynard et Florence Alibert dans leur analyse de l'expérience de numérisation et d'édition contributive du fonds Benoîte Groult⁴². Mais la numérisation amène aussi son lot de défis, notamment l'archivage des actions et échanges militants sur internet, complexe par son étendue et comportant déjà des lacunes. D'autres enjeux liés à la numérisation

³⁸ *Ibid.*, p.11

³⁹ *Ibid.*, p.12

⁴⁰ Carole Vidal, « Archives, recherches, cultures lesbiennes de Paris (ARCL) : des archives par et pour des militantes (1983-2018) », dans *Les féministes et leurs archives*, *op. cit.*, p. 141.

⁴¹ Christine Bard et Bénédicte Grailles, *op. cit.*, p. 15.

⁴² Cécile Meynard et Florence Alibert, « Faire participer le public à la valorisation des archives, Numérisation et édition contributive du fonds Benoîte Groult », dans *Les féministes et leurs archives*, *op. cit.*, p. 101.

sont évoqués par les auteur·es, par exemple Fatma Ramdani lorsqu'elle alerte sur le risque de distorsion du contenu des sources numérisées. Sans contexte, certaines archives peuvent produire de nouvelles histoires fragmentées et erronées⁴³. Elle donne l'exemple des archives numérisées de Margaret Sanger, détournées par des conservateurs américains à des fins politiques. Ce risque de dérives d'interprétation historiques, parmi d'autres, rappelle tout l'enjeu, ambitieux, des archives féministes : « archiver une démarche, des intentions, un ensemble de valeurs, de représentations, de comportements »⁴⁴, autrement dit un mouvement, aux contours parfois flous, que les féministes doivent donc archiver elles-mêmes pour en être les gardiennes.

De cette rapide histoire, il ressort donc que les archives queer sont, avant tout, des archives militantes, produites et conservées par des militant·es. Reste à savoir comment elles s'organisent et fonctionnent.

INVISIBILISATION DES ARCHIVES LESBIENNES : TROUVER DES MODÈLES POUR Y RÉPONDRE

Souvent, pour introduire leur pensée, les historien·nes, archivistes ou philosophes qui s'intéressent aux archives queer ou féministes citent *Mal d'Archive*, du philosophe Jacques Derrida et rappellent ce qui se cache derrière ce terme. L'activiste et théoricien queer Sam Bourcier, par exemple, va jusqu'à en faire le titre de son article : « Les archontes ont du souci à se faire ». Derrida, lui, commence par l'archive du mot archive : son étymologie.

Archive vient de *arkhē*, en grec, qui signifie « commencement » et « commandement ». C'est le fondement qui sous-tend toute forme de connaissance, de mémoire, mais aussi d'autorité, selon Derrida. Car *arkhē* vient de *arkhēion*, qui désigne la maison des archives et des archontes. Les archontes sont les magistrats, l'autorité qui garde les archives, les conserve. Ce sont les détenteurs du pouvoir de choix, de sélection, et donc de destruction des archives. L'archive (re)devient alors une question politique⁴⁵ : c'est dans ce lieu d'autorité, la maison des détenteurs du pouvoir, que tout commence. « Selon l'auteur de *Mal d'Archive*, “la fonction archontique” et la fonction archivistique sont au service de la manifestation de “la vérité patriarcale” et donc de la possibilité d'interpréter mais aussi de montrer ou de dissimuler »⁴⁶, résume Sam Bourcier. Faisant des archontes et de leur autorité les conditions même de l'archive.

⁴³ Fatma Ramdani, « La valorisation des archives de Margaret Sanger, Un nouveau regard sur le mouvement du contrôle des naissances », dans *Les féministes et leurs archives*, op. cit., p. 99.

⁴⁴ Christine Bard et Bénédicte Grailles, op. cit., p. 17.

⁴⁵ Michel Foucault, dans son « Archéologie du savoir » (1969), faisait déjà de l'archive un problème philosophique. Selon lui, l'archive détermine ce qui peut être dit, par qui, et dans quelles circonstances.

⁴⁶ Sam Bourcier, « Les archontes ont du souci à se faire », *Sociocriticism* [En ligne], XXXV-1, 2020.

Avec la théorisation de cette imposition par l'autorité archontique⁴⁷ d'une « vérité patriarcale » – celle des « archives de papa », selon les mots de Sam Bourcier –, Derrida élabore le concept de « violence archivale ». Par ce concept critique clé, le philosophe désigne les dynamiques de pouvoir, d'exclusion et de marginalisation qui sont inhérentes aux pratiques de création, de gestion et de conservation des archives. Ce terme-outil permet de visibiliser un mal, un manque d'« archives alternatives », une invisibilisation des voix qui ne rentrent pas dans les cases « neutres » des archontes.

Se mobiliser face aux violences archivales, reprendre le pouvoir de sélection aux archontes, les archivistes queer en ont fait leur mission. Dès les années 1970, des centres d'archives queer se sont formés aux États-Unis et en France, pour enrayer le mal d'archive. Leur idée : reprendre le pouvoir sur l'histoire. En anglais, les militantes ont joué avec le terme histoire, *history*, pour le renverser en *herstory*. Leur but : affirmer l'identité lesbienne et revendiquer un espace autonome pour les récits et les expériences des femmes lesbiennes. L'*herstory* devient alors un outil pour créer une histoire distincte qui reflète les vies, les luttes et les contributions des lesbiennes, souvent absentes des récits historiques traditionnels.

Joan Nestlé, avec d'autres militantes lesbiennes, a par exemple créé en 1974 les *Lesbian Herstory Archives* (LHA), présentées dans la section précédente, au sein de son propre appartement à New-York⁴⁸. Elle devenait ainsi archonte d'un pan de l'histoire lesbienne. Dès le premier point de ses « Notes sur l'archivage radical du point de vue des lesbiennes féministes », elle pose d'ailleurs que « les archives doivent répondre aux besoins des lesbiennes. » Ces archives sont ouvertes, vivent et évoluent avec la communauté lesbienne de New York, qui devient actrice de son histoire. Joan Nestlé précise : « Les archives devraient être impliquées dans les luttes politiques des lesbiennes, un lieu où les idées et les expériences du passé interagissent avec les questions vivantes de la communauté lesbienne. »⁴⁹ Avant Derrida, les lesbiennes ont donc déjà fait des archives une question politique.

En France également, des militantes lesbiennes défendent cette idée de réappropriation de pouvoir: « Il s'agit de se séparer d'un mouvement féministe hétérosexué peu à l'écoute des questions lesbiennes : choisir une autonomie pour élaborer et affirmer une identité *lesbienne politique* »⁵⁰. En 1981, elles créent les *Archives, recherches cultures lesbiennes* de Paris (ARCL). Comme pour les LHA, les archives des ARCL vivent d'abord dans un appartement privé, dans le

⁴⁷ « Le plus souvent l'État, et même un État patriarcal ou fratriarcal », souligne Derrida (*op.cit.*, Prière d'insérer).

⁴⁸ Voir annexe 3.2.

⁴⁹ Joan Nestle, « Voice 2: Radical Archiving: A Lesbian Feminist Perspective », *OutHistory.org*, 1978 [en ligne : <http://outhistory.org/exhibits/show/an-early-conversation-about-ga/voice-2-joan-nestle>]. [Ma traduction]

⁵⁰ Carole Vidal, *op. cit.*, p. 142.

lieu de vie de leurs archontes⁵¹. Elles déménagent en 1992 à la Maison des femmes de Paris, et restent aujourd'hui un lieu de recherche et d'archivage du mouvement lesbien français⁵².

À la lecture de ces deux exemples, nous pourrions croire que les centres d'archives queer et féministes n'ont, depuis, cessé de fleurir les deux berges de l'Atlantique. Pourtant, de cette période à aujourd'hui, les LHA et les ARCL ont été des exceptions⁵³, et restent de rares exemples d'archives vivantes. Dans la plupart des autres cas, ce sont les archives mortes qui prévalent...

MAL D'ARCHIVE : UNE VIOLENCE ARCHIVALE

Dans son essai, Derrida pense une nouvelle théorie de l'archive en invoquant la théorie de la psychanalyse de Freud, *l'impression freudienne*. Selon le philosophe, les archives sont une matérialisation de la mémoire collective, qu'il compare au système psychique humain et à la mémoire personnelle. Pour ce faire, il emprunte à Freud son concept de *Wunderblock*, (« Bloc magique », en français) selon lequel il existe deux types de mémoire : consciente, où les impressions peuvent être temporaires et effacées ; inconsciente, où les impressions persistent même après leur effacement de la conscience, et continuent d'influencer notre comportement. Cette distinction renvoie directement au mal d'archive qui renferme un paradoxe, une double pulsion contradictoire :

Le modèle de ce singulier Bloc magique incorpore aussi ce qui aura semblé, sous la forme d'une pulsion de destruction, contredire la fonction même de la pulsion de conservation, ce qu'on pourrait nommer aussi *pulsion d'archive*⁵⁴.

Le mal d'archive enferme en effet deux forces qui s'opposent et se nourrissent l'une l'autre : une pulsion de vie, de conservation, et une pulsion de mort, de destruction. La coexistence de ces deux pulsions crée une tension permanente au sein des pratiques archivistiques, qui fonctionnent telle une mémoire sélective. La question de *qui* sélectionne, et comment, devient, ici aussi, centrale pour les acteur·ices des archives queer. Car, si *sélection* il y a, le concept de mal d'archive montre que des archives inconscientes, invisibles, existent également.

Leur donner corps et une nouvelle légitimité s'imposent dès lors comme un enjeu vital pour les archivistes queers ; véritable pulsion de vie transformatrice⁵⁵. Pour elleux, ces archives

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Voir annexe 3.3

⁵³ J'ai choisi de privilégier la présentation de deux centres qui existent encore aujourd'hui. Un autre exemple qui aurait pu être étudié est le cas belge des Lesbiannaires, un collectif lesbien radical constitué autour d'un Centre de documentation et de recherches sur le lesbianisme radical, actif de 1980 au début des années 2000 à Bruxelles. Voir à ce sujet Mathilde Messina, *Des Biches Sauvages aux Lesbianaires : le lesbianisme politique à Bruxelles (1972-1982)*, mémoire de master en histoire, ULB, 2011.

⁵⁴ Jacques Derrida, *op. cit.*, p. 38.

⁵⁵ Cette pulsion d'archivage est, selon Derrida, un symptôme des « archives du mal : dissimulées ou détruites, interdites, détournées, "refoulées" » (*ibid.*, Prière d'insérer).

inconscientes continuent de nous hanter, de laisser une « impression » sur la mémoire collective. Les traces de l'histoire queer existent, mais ses archives sont invisibilisées – sans corps – si ses archontes ne sont pas acteur·ices de cette histoire.

Ainsi, le mal de l'archive, c'est qu'elle dépend toujours d'une sélection *violente*, c'est-à-dire d'une violence archivale. Violence qui désigne cette dynamique de pouvoir et d'invisibilisation. Avec ce concept, c'est en réalité un procès de l'invisibilisation des communautés marginalisées que Derrida pose aux archives, et plus précisément aux archontes, coupables de « violences archivales ». Il met en lumière comment les choix faits dans les archives sont loin d'être neutres ; ils servent souvent à renforcer des normes et des pouvoirs établis, invisibilisant ainsi davantage des groupes déjà en mal de *représentation*. Ce phénomène est particulièrement palpable dans les communautés queer, où l'archivage est un acte de résistance. Se pose alors une question centrale pour Derrida : « Pourquoi ne pas prendre en compte les archives *inconscientes* également ? ».

Cet enjeu fait écho à Judith Butler et son ouvrage *Trouble dans le genre* (1990), où iel décrit comment les normes de genre sont performativement reproduites par les discours. Son concept de performativité de genre – l'idée que le genre n'est pas une identité fixe, mais plutôt un ensemble d'actes répétitifs et stylisés qui construisent et maintiennent l'apparente stabilité du genre – est applicable à l'analyse des archives qui perpétuent par leurs silences des structures patriarcales et excluantes. Les archives font partie des discours qui répètent les normes de genre et sont, en ce sens, une des institutions fondatrices des discours patriarcaux. C'est le lieu d'autorité de l'énonciation des discours du passé et du présent. Partant, nous comprenons mieux comment les archives ne sont pas simplement des réceptacles de mémoire mais des champs de lutte pour la reconnaissance et la visibilité.

LES QUATRE MODÈLES D'ARCHIVES SELON SAM BOURCIER

La visibilité de l'histoire queer, absente des archives classiques, est d'ailleurs l'enjeu majeur des militant·es. Selon Bourcier, pour elleux, une seule question prévaut : celle de quel modèle de visibilité choisir pour ne pas reproduire, de nouveau, des violences archivales :

Tout dépend aussi de la forme de présence envisagée. Parce que l'archive n'est pas forcément synonyme de mémoire, de se tourner vers le passé ou d'épuisement à vouloir représenter, excaver et restaurer. Parce que la visibilité dit aussi sélection, interprétation et autorité. Parce que tout dépend du modèle d'archive que l'on se choisit.⁵⁶

La solution semble être d'imaginer de nouveaux possibles. À cet égard, Sam Bourcier distingue quatre modèles pour faire archive, eux-mêmes divisés en deux catégories. Les deux

⁵⁶ Sam Bourcier, *op. cit.*

premiers modèles sont les archives de la mort ou des morts, « disciplinaire » et les troisième et quatrième modèles sont les archives vivantes ou des vivants, « incontrôlées ».

Le premier modèle est le plus classique, c'est le modèle archéologique. Il est tourné vers les morts et le passé, qui dictent une morale aux vivants, et correspond concrètement aux archives nationales. C'est « l'archive de papa », liée à la discipline historique, et dont le but, la fonction première, est administrative. Effectivement, créées au même moment que les états-nations, en France, ce sont les révolutionnaires qui établirent les archives nationales en 1794. En Belgique, les archives de Bruxelles furent créées en 1830.

Le second modèle, complémentaire au premier, est administratif. Il est toujours tourné vers le passé et les morts, avec une logique « (pa)patrimoniale » de glorification de notre passé commun. Il représente l'archive institutionnelle, avec ses archontes qui décident de ce qui vaut la peine d'être gardé ou non. De façon administrative, avec ses formulaires, son système de don comme une obligation et son pouvoir de sélection, c'est le deuxième modèle qui ôte tout pouvoir au sujet de l'archive.

Lorsque Joan Nestlé indique que le but premier de la constitution de ses archives lesbiennes à New York est d'en finir avec le silence patriarcal qui pèse sur l'histoire, c'est l'invisibilisation créée par ces archives du premier et second modèle qu'elle combat. En opposition à ces deux modèles administratifs, toujours d'actualité pour les archives classiques, deux autres ont été imaginés par les militant·es et théoricien·nes queer : ce sont les troisièmes et quatrièmes modèles pensés par Sam Bourcier. Ceux-ci concernent le présent et le futur, plutôt que le passé. Comme chez Judith Butler, le troisième modèle est performatif. L'archive y devient un discours productif de sens et promet de s'intéresser aux besoins des vivants. Activement, les archivistes résistent à leur invisibilisation :

Les archives lesbiennes et queer, souvent créées en réponse à l'effacement des vies queer des archives et de l'histoire traditionnelles, sont devenues cruciales dans les années 1980 et 1990. Ces archives n'étaient pas seulement des dépôts d'histoire, mais aussi des actes de résistance contre la marginalisation culturelle et politique des communautés queer.⁵⁷

Les LHA et les ARCL en sont de bons exemples, de par la position centrale des militantes lesbiennes au sein de leur propre *arkhêion* notamment. Mais Sam Bourcier rappelle que ce modèle désigne aussi l'histoire de la violence plutôt qu'une histoire de la sexualité : l'attention portée à l'histoire queer s'est longtemps résolue à ne chercher que des traces de la marginalisation, qu'elles soient juridique, policières ou médicales. Celles-ci sont intéressantes mais douloureuses à excaver.

⁵⁷ Anne Cvetkovich, *An archive of feelings, Trauma, Sexuality, and Lesbian Public Cultures*, Durham, Duke University Press, 2003.

Ces archives de la mort et de la violence produisent un discours également. Le théoricien queer rappelle en début de son analyse que toute forme de visibilisation va toujours de pair, comme nous l'avons vu plus haut, avec sélection, interprétation et autorité. Une autre invisibilisation en découle.

À côté de ce troisième modèle, il en existe un dernier : matérialiste et vitaliste. Ce dernier se base sur l'affect, comme théorisé par le matérialisme féministe, et « met au centre le pouvoir des choses et des objets à être affectés et à affecter »⁵⁸. Anne Cvetkovitch, elle aussi, place les sentiments au centre de la question des archives queer. La capacité des archives à produire des émotions est valorisée et devient un pouvoir. Avec ce quatrième modèle, le *corps* et l'*objet* sont enfin compris dans l'archivage. Derrida, lui aussi, imaginait l'archive au-delà du document et de l'écrit : il y incorpore la question de l'archivage du corps, des traces corporelles comme autant d'archives laissant des *impressions*. Il propose d'étudier la circoncision comme une archive, en ce sens qu'elle porte la mémoire d'une tradition, d'une histoire et d'une identité culturelle et religieuse. Il en fait une forme de transmission de génération en génération, inscrite dans la chair. Ainsi, cette inscription corporelle illustre comment le corps lui-même peut devenir un support de mémoire, une archive vivante qui raconte une histoire. L'archive vit et prend corps, pour de bon cette fois. Le passé, inscrit dans le corps au présent, annonce aussi le futur. Les corps deviennent des « foyers d'archives », l'histoire individuelle se mêle à l'histoire collective. Les récits oraux, les enregistrements deviennent un outil pour combler, compléter les archives lesbiennes. Aux LHA, la numérisation de centaines de cassettes audio est un projet de longue haleine, porté par des bénévoles militantes archivistes⁵⁹. Des enregistrements de conférences féministes, par exemple. Les projets d'archives audio fleurissent depuis longtemps dans les archives lesbiennes. Plus récemment, en Belgique le projet Archi'Lesbiennes* a vu le jour. Initié par des historiennes et chercheuses de l'ULB, il vise à recueillir le récit des lesbiennes belge, âgées de cinquante ans et plus. Nous reviendrons plus en détail sur cette recherche dans la troisième partie de ce mémoire. Avant de s'y consacrer, un dernier point reste à explorer, celui des différences et « malentendus » entre archivistes traditionnels et féministes et/ou queer, un sujet étudié par l'historienne féministe Bénédicte Grailles.

LES ARCHIVES QUEER ET LEUR FONCTIONNEMENT SPÉCIFIQUES

Bénédicte Grailles distingue plusieurs caractéristiques de fonctionnement des archives queer. Dans son article « “Mes archives sont-elles queer ?” : des demandes d'archivage et de

⁵⁸ Sam Bourcier, *op. cit.*

⁵⁹ Cait MCKinney, *op. cit.*

communication spécifique aux militantes et militants féministes et queer », elle identifie plusieurs « malentendus » entre les archivistes de métier et les militants archivistes queer. Pour ces derniers, les archives sont un enjeu de pouvoir, un outil de réparation des invisibilisations. « Ces lectures queer se placent sous le signe de la réappropriation et de la découverte des vies queer du passé dont il s’agit de faire entendre la réalité-vérité, pour nourrir nos propres aspirations présentes et futures. »⁶⁰ Ces archives queers placent donc les premiers concernés par les violences au centre de leur mission de réparation. En prenant en main le processus archivistique, et en réinventant ses codes. En les utilisant autrement, leur donnant un autre but.

Partant, l’archive devient un outil de performativité, au sens butlérien du terme, qui prendrait vie par l’archive orale. Ce serait « la cinquième fonction des archives »⁶¹, propose Bénédicte Grailles. Les archivistes fonctionnent avec quatre concepts pour gérer leurs fonds : collecte, classement, conservation, communication. Pour les archives queer, la cinquième fonction serait « la capacité des archives, pour ceux qui sont directement concernés, à faire advenir une réalité à partir de traces, à “présentifier”, à “performer” »⁶². C’est leur performativité qui les distingue. Cette performativité, pour prendre vie, nécessite certains ajustements. Pour les archivistes queers, la logique de l’archive change. Elle devient une « logique de construction identitaire »⁶³. L’utilité de l’archive change de sens, impactant inévitablement son fonctionnement.

Concrètement, un des « malentendu » entre archivistes et archivistes queer, est l’étendue que le mot archive recouvre. Les archivistes queer ont une conception plus large de l’archive : « ce sont toutes les traces, celles laissées par sédimentation des activités, mais aussi celles créées ou patiemment collectionnées. Il n’y a donc pas de distinction entre le fonds organique et la documentation »⁶⁴. La collection est le format le plus souvent utilisé, basé autour d’une personne. Dans ces collections, on évite d’éparpiller, de saucissonner les différents papiers et objets. Car le sens de l’archive est attaché à l’histoire des individus, dans cette logique identitaire. Cette acceptation plus large recouvre aussi le format de l’archive : les corps, les objets et les entretiens oraux font leur entrée. Le privé et le public se mélangent, se brouillent. Selon Bénédicte Grailles, en brouillant cette frontière, en montrant que le privé est politique, les féministes de la seconde vague ont redéfini l’archive aussi. Cette frontière devenue floue entre privé et public a induit la présence de corps dans les nouvelles archives queer et féministes.

⁶⁰ Ruby Faure, « Tordre les archives (queering archives) : oui, mais dans quel sens ? », *GLAD!* 2021/11 [mis en ligne le 20 décembre 2021, consulté le 29 janvier 2022].

⁶¹ Bénédicte Grailles, « “Mes archives sont-elles queer ?” : des demandes d’archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *La Gazette des archives* 2019/3 (vol. 255), p. 119.

⁶² *Ibid.*, p. 120.

⁶³ *Id.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 116.

Une autre caractéristique du fonctionnement des archives queer est sa volonté d'indépendance face aux institutions archivistiques d'État. Ces institutions administratives ne représentent pas ou peu les archivistes queer et leur vision de l'histoire de cette communauté. Certains remettent en question la légitimité des archives étatiques de conserver dans ses locaux des archives personnelles aux côtés d'archives administratives, publiques. Certains de ces militants archivistes voient ces archives étatiques comme le « réservoir des traces de la violence exercée à leur encontre, violence policière, judiciaire ou médicale »⁶⁵. D'autres voient en l'institutionnalisation des archives queer un pas vers une plus grande représentativité dans la « grande histoire ». De cette tension naît une double posture, entre désir d'institutionnalisation et désir d'indépendance. Cette tension se ressent aussi dans l'agencement de l'espace dans lequel les archives demeurent. La maison des archives change d'ambiance. Les émotions que provoquent les archives se vivent à son contact, et l'accès à celle-ci se fait dans des conditions moins rigides, moins institutionnelles. La consultation se fait dans une maison, un foyer d'archives, un espace communautaire construit et géré par les militant·es concerné·es. Un espace entre le privé et le public, à l'image de ses archives. Pour décrire ce phénomène d'équilibre cherché entre institutionnalisation et indépendance, Jen Jack Giesecking parle d'*in/stabilité utile* (« Useful In/stability »). Elle prend l'exemple des *Lesbian Herstory Archives*, qu'elle décrit comme un « site social et spatial de production de savoir queer, à la fois stable dans sa forme physique et instable dans sa sociabilité »⁶⁶. Ces archives prennent place dans une grande maison à New York, que les archivistes possèdent. Le contenu de cette maison est en constante évolution, les archives vivent et évoluent avec les personnes qui passent par cette maison, que ce soit des donatrices, des chercheuses, des lesbiennes en quête d'un pan de leur histoire commune.

Ainsi, il devient assez clair que l'usage des archives est différent pour les communautés queer. Le temps militant et le temps de mémoire se confondent. En archivant l'événement militant, on l'inscrit dans la mémoire collective. On pourra l'utiliser à différents usages : pour élaborer les prochaines manifestations, pour construire son identité ou sentir une appartenance, un lien avec une communauté, à travers le temps et l'histoire. L'usage dans un cadre militant des archives devient sa nouvelle fonction, elle ressort plus facilement du placard ; à travers des expositions, des œuvres d'art ou des livres. Sa visibilité et sa performativité deviennent cruciales. Bien que pas toujours évidentes...

⁶⁵ *Ibid.*, pp. 115-127. Elle cite Sam Bourcier (collectif Archivacteurs queer et transféministes), conférence donnée à l'École supérieure d'art et de design d'Angers le 11 mars 2019.

⁶⁶ Jen Jack Giesecking, « Useful In/stability, The Dialectical Production of the Social and Spatial Lesbian herstory Archives », *Radical History Review* 2015 (vol. 122), pp. 25-35.

Deuxième partie

Les différents centres belges et leur modèle pour les archives lesbiennes

Où trouver les archives lesbiennes en Belgique ? Dans le paysage belge, il n'existe pas encore de centre qui rassemble ces sources, ni d'index qui permettent de retrouver leur trace. Mais ces souvenirs existent bien, dans un paysage un peu éparé. Pour trouver ces documents, photos, cassettes audios et autres objets, il faut savoir où les chercher. Le troisième chapitre propose, à cet égard, un état des lieux des archives lesbiennes en Belgique, divisées dans quatre principaux centres. Leur choix n'a pas été simple. Même si rassembler une liste des centres d'archives renfermant des traces de vies lesbiennes est utile en soi, et participe à une forme de visibilité, toutes les visibilisations comme le rappelle Sam Bourcier – ne se valent pas, et certaines continuent de produire une forme de violence archivale, d'invisibilisation. Cet état des lieux rassemble les principales structures institutionnelles et/ou associatives, en termes de volumes d'archives. Mais les archives lesbiennes se cachent encore ailleurs. Les fonds et collections privées renferment sans doute d'autres trésors. Plusieurs associations LGBTQIA+ conservent en effet leurs propres archives, bien que ce ne soit pas leur but premier. De plus, nous avons fait le choix de nous concentrer sur les centres d'archives, mais des bibliothèques féministes et queer existent en parallèle et s'avèrent intéressantes à connaître dans le cadre de recherches sur l'histoire lesbienne. À Bruxelles par exemple, le *RoSa vzw: Kenniscentrum voor Gender en Feminisme*, est une bibliothèque et un centre de documentation sur le féminisme, la condition féminine et les questions de genre, comprenant une collection sur l'histoire lesbienne. Par ailleurs, bien que le Centre d'Archives de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH) ne soit pas étudié dans cet état des lieux et son analyse, il mérite également d'être mentionné dans la mesure où il possède des archives qui concernent l'histoire de l'avancée des droits LGBT en Belgique. Nous nous concentrerons donc ici seulement sur quatre centres d'archives afin de délimiter la recherche. Le quatrième chapitre laissera, quant à lui, place à l'analyse de leur modèle, leur structure ou philosophie d'archivage, selon les quatre modèles de Sam Bourcier étudiés dans le deuxième chapitre. Notons que ces quatre centres d'archives ont déjà été rassemblés autour d'une table ronde, organisée dans le cadre du colloque Archi'Lesbiennes*, le 15 février 2024, à l'Université Libre de Bruxelles. Intitulée « “Les lesbiennes en boîtes”, Réflexion sur les archives lesbiennes », un des objectifs de cette table ronde était d'établir un état des lieux des archives lesbiennes en Belgique. Le transcription de cette conférence, réalisée par nos soins, est disponible en deuxième annexe de ce mémoire. Quatre archivistes sont réunies, représentant chacune un centre d'archive belge : Bart Hellinck pour le Fonds Suzan Daniel, Els Flour pour le Centre d'Archives et de Recherches pour l'histoire des femmes (Carhif), Laurence Boudart pour les Archives et Musée de la Littérature et Frédéric Boquet pour les Archives de la ville de Bruxelles. La discussion est modérée par Bénédicte Grailles, historienne et maître de conférence à l'Université d'Angers.

États des lieux des archives lesbiennes en Belgique

Sans transition, je propose d'entrer directement dans la présentation de ces quatre centres d'archive belges.

LES ARCHIVES DE BRUXELLES

ADRESSE : RUE DES TANNEURS 65, 1000 BRUXELLES

CONTACT : 02 279 53 20, ARCHIVES@BRUCITY.BE

Le premier centre – les archives de Bruxelles – est un lieu d'archives publiques, d'État, qui emploie actuellement vingt-neuf personnes, dont huit archivistes. Dans ses murs, on retrouve tout type de documents ayant trait à la ville de Bruxelles, qui découlent de son administration : des documents administratifs, judiciaires, des cartes et des journaux, mais également des collections de personnes privées. Sa logique d'acquisition est active et passive (certaines acquisitions se font par don, parfois par achat). Ses murs renferment trente kilomètres linéaires de documents, dont quelques mètres concernent la vie des personnes LGBT. Plutôt, seulement quelques mètres sont identifiés en tant que tels et sont associés à cette communauté.

Car parmi ces collections gigantesques que la Ville de Bruxelles possède (c'est le plus gros centre d'archive en termes de volume de cet état de lieux) certaines traces concernent inévitablement des personnes LGBT. Mais il est presque impossible de les identifier, à moins de se lancer dans un long travail de recherche. Dans le catalogue d'archives, les mots homosexuel ou lesbiennes ne donneront aucun résultat, même si certaines collections privées concernent des personnes LGBT par exemple.

Les quelques mètres d'archives LGBT acquis sont récents, ils sont le fruit d'une collecte lancée en 2019, sous l'impulsion des Archives de Bruxelles⁶⁷. Fin 2021, après la période Covid, un second appel au don a été lancé. Des fruits de cette collecte, en 2022, une exposition « Parenthèse » du Musée de la Ville a été consacrée aux archives récoltées. Comme son nom l'indique, l'exposition ne fut que temporaire. Mais en 2023, l'appel a été une fois encore renouvelé, pour fêter les 20 ans du mariage homosexuel. Et une autre exposition majeure fut soutenue par les archives de Bruxelles la même année. Intitulée Brussels Queer Graphics, elle était organisée par le Design Museum Brussels. Cette exposition fut temporaire également, mais un livre a été édité en parallèle à cette-ci, *Queer Graphics, Création graphique et culture queer à Bruxelles*. Le

⁶⁷ Gonzague Pluvinaud, « LGBTQIA+ BXL, Collecter et exposer les mémoires queer bruxelloises », *Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers* 2023/1 (LIV), pp. 333-346.

principal centre contributeur de cette exposition et publication est le Fonds Suzan Daniel, sur lequel nous reviendrons ensuite.

Les archives rassemblées lors de cette collecte ont l'avantage d'avoir été inventoriées numériquement. On retrouve dans le catalogue numérique des archives de Bruxelles un bref descriptif de ces archives, répertoriées selon cinq grands thèmes : vie culturelle, vie amoureuse/sexuelle, vie nocturne, militantisme et presse.

Ces archives récoltées concernent principalement les homosexuels, moins les lesbiennes. Mais l'appel a surtout touché une figure du lesbianisme radical, la sociologue Marian Lens. Ses archives sont conservées en tant que Fonds Marian Lens, séparément des cinq thèmes LGBT. Elle a fondé et géré la première librairie lesbienne de Belgique, Artemys, en 1982. Cette librairie a fermé en 2005, et elle a accumulé des livres, revues, lettres, et autres cartes postales chez elle. Pour éviter de perdre quarante années d'archives lesbiennes, Marian Lens a fait le choix de se séparer de ses archives : « Je voulais créer un fonds pour que, s'il m'arrivait quelque chose, elles ne disparaissent pas. Je voulais les protéger de ma famille. Mais soudain, le miracle s'est produit : une autorité qui veut les conserver et qui veut allouer de l'argent et des personnes pour y travailler. Ma famille aurait simplement effacé les documents et les aurait mis à la poubelle »⁶⁸. Comme la militante l'explique, si elle fait le choix des archives de Bruxelles, c'est parce que c'était le seul centre possédant assez de moyens et de place pour conserver et valoriser un apport aussi important au matrimoine lesbien.

On peut se réjouir de l'arrivée d'un large fonds lesbien dans un centre y allouant des moyens financiers, ainsi qu'une valorisation importante par des expositions et autres initiatives, offrant ainsi un large accès au public à ces archives. Mais, comme Bénédicte Grailles le relève lors de la table ronde qui rassemble ces archives, cette arrivée témoigne aussi de l'éparpillement des archives lesbiennes.

FONDS SUZAN DANIEL

ADRESSE : HUBERT FRÈRE-ORBANLAAN 510, GAND

CONTACT : INFO@FONDSSUZANDANIEL.BE

En termes de volume d'archives et d'ancienneté, le deuxième centre – le Fonds Suzan Daniel – est le centre d'archive le plus important de cet état des lieux. C'est la plus grande collection de ressources sur les vies de personnes LGBT depuis la Seconde Guerre mondiale en

⁶⁸ « Queer archives: How Brussels wants to immortalise LGBTQ+ history », *The Brussels Times* [en ligne: <https://www.brusselstimes.com/529474/queer-archives-brussels-gives-dedicated-space-to-lgbtq-history>].

Belgique. Créé en 1996, c'est une asbl indépendante, qui fonctionne uniquement grâce à des bénévoles, dont Bart Hellinck, un des cofondateurs et principal représentant. En près de trente années de collecte, le fonds a rassemblé environ quatre cent cinquante mètres linéaires d'archives LGBT. Cependant, une grande partie des archives du fonds Suzan Daniel n'a pas encore été inventoriées, et sont donc inaccessibles au public. Soixante fonds sont actuellement inventoriés, et soixante ne le sont pas encore. Des soixante collections inventoriées, une vingtaine concernent des associations ou personnes lesbiennes.

Pour survivre, l'asbl compte sur sa collaboration avec d'autres institutions. Plusieurs centres les conservent et les valorisent. Les vingt fonds lesbiens inventoriés se trouvent au Centre d'archives et de recherches pour l'histoire des femmes, le Carhif, qui fera l'objet du prochain point. L'Amsab, Institut d'histoire sociale, situé à Gand, est l'autre principal collaborateur du Fonds Suzan Daniel. Cette institution néerlandophone conserve notamment les objets, affiches, enregistrements d'émissions radios et tv, livres, brochures et revues du Fonds Suzan Daniel. On peut aussi y retrouver des traces d'histoire lesbienne. Dans une des collections conservée par l'Amsab, nous avons par exemple pu consulter plusieurs coupures de presse sur l'affaire Morissens, enseignante licenciée suite à sa parution dans une émission de rtbf sur l'homosexualité⁶⁹. Qu'elle soit conservée au Carhif ou à l'amsab, pour accéder à ces archives inventoriées par le Fonds Suzan Daniel, il faut préalablement contacter le centre en expliquant l'objet de la recherche, sa finalité, ainsi que la liste précise des documents que l'on souhaite consulter. L'inventaire est accessible en ligne, mais il est cependant impossible de faire une recherche par mot clé – donc impossible de rechercher le mot «lesbienne», par exemple. Enfin, la plupart des ressources sont répertoriées en néerlandais, car la plupart des archives lesbiennes proviennent du nord du pays. La mission principale du FSD est de « rassembler, ordonner et inventorier tous les témoignages possibles ressortant du passé homo/lesbien ou transgenre et mettre ceux-ci à la disposition des personnes intéressées. » Une grande partie des archives du Fonds Suzan Daniel – la moitié – est toujours dormante, car non inventoriée. Mais face à l'urgence de l'effacement des traces, une autre mission du FSD reste de sensibiliser les particuliers à l'importance de leurs archives personnelles, à « faire croître une *conscience d'archive* ». Pour ce faire, le centre compte sur le bouche à oreille, ou en étant présent sur certains événements liés aux communautés LGBT, comme la pride de Bruxelles ou le colloque Archi'Lesbiennes*. La protection de la vie privée est un point important pour le Fonds Suzan Daniel. C'est pourquoi des formulaires de donation, précisant le degré de confidentialité souhaitée, sont utilisés par ce centre.

⁶⁹ Voir annexe 3.4.

CARHIF

ADRESSE : RUE DU MÉRIDIEEN 10, 1210 BRUXELLES

CONTACT : +32 (0)2 229 38 31, INFO@AVG-CARHIF.BE

En troisième position, le Centre d'archives et de recherches pour l'histoire des femmes en Belgique (Carhif) est un centre d'archives féministe qui combine le niveau institutionnel (son financement vient principalement de l'état), universitaire (sa direction est confiée à des historiennes membres d'universités) et associatif (son bâtiment fait partie de la Maison Amazone, qui rassemble une vingtaine d'associations féministes). Trois personnes y travaillent actuellement. C'est un centre bilingue, qui œuvre depuis 1995 à la conservation et la prospection de l'histoire des femmes en Belgique. Certaines archives relatives à l'histoire lesbienne font partie de l'importante collection de fonds d'archives préservés par le Carhif, comme celui de l'asbl Goudou, créée à Bruges en 1991, comportant entre autres des documents sur la vie de cette association et des procès-verbaux de réunions. Cependant, les archives relatives à l'histoire lesbienne en particulier ne sont pas répertoriées et cataloguées de façon efficace : dans le catalogue en ligne, filtrer par thème apporte peu de résultats, et il n'existe pas de catégorie propre à l'orientation sexuelle. Filtrer par mot-clé apporte plus de résultats, 255 pour le mot « Lesbienne ». Mais pour accéder aux archives lesbiennes conservées par le Carhif, mieux vaut passer par l'inventaire du Fonds Suzan Daniel, vu au point précédent. Conscient de l'éparpillement des ressources lesbiennes, le Carhif travaille actuellement à la création d'un index rassemblant ces sources, afin d'y faciliter l'accès. La prospection en matière d'archives lesbiennes est assurée par le Fonds Suzan Daniel, du côté néerlandophone. Le Carhif, suite à son déménagement en 2018, a gagné en espace de stockage, ce qui lui a permis de se relancer récemment dans la prospection active. « Le Carhif devrait davantage s'ouvrir aux associations de femmes migrantes et LGTBQ. Ces associations ont en effet jusqu'à présent échappé à sa prospection », relèvent Catherine Jacques et Claudine Marissal, tout en tirant un bilan très positif du travail du centre d'archives⁷⁰.

ARCHIVES ET MUSÉE DE LA LITTÉRATURE

ADRESSE : BOULEVARD DE L'EMPEREUR 4. CONSULTATION À LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

CONTACT : INFO@AML-CFWB.BE

Le dernier centre abordé, les Archives et Musées de la littérature, ne figuraient pas dans la première ébauche de cet état des lieux, car son lien avec l'histoire lesbienne est moins évident.

⁷⁰ Catherine Jacques et Claudine Marissal, « Quand les archives viennent en appui au féminisme, Le Centre d'archive et de recherche pour l'histoire des femmes en Belgique », dans *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Archives du féminisme », 2023.

C'est lors de la table ronde « Les lesbiennes en Boîtes », où la directrice des AML était présente, que l'importance de cette institution pour les archives lesbiennes belge fut mise en lumière. Comme pour les Archives de Bruxelles, la conservation et la valorisation des archives queer n'est pas la mission principale du centre. Ce centre d'archive conserve les archives matérielles de l'activité littéraire et théâtrale en Belgique. Lors de cette conférence, Laurence Boudart explique que pour conserver et classer ses archives, les AML fonctionnent majoritairement par collection, par fonds articulés autour d'artistes. Sur les trois cent cinquante collections environ conservées par cette institution, Laurence Boudart a identifié une dizaine d'artistes lesbiennes. Elle cite les noms de Marguerite Coppin, Françoise Mallet Joris, Marguerite Yourcenar... Mais les fonds de ces artistes ne sont pas répertoriés en tant que fonds lesbiens. Une recherche dans le catalogue des AML avec le mot clé « lesbienne » ne mènera à aucune archives.

C'est ainsi que se termine ce bref état des lieux.

Analyse de l'état des lieux selon les quatre modèles de Sam Bourcier

Il est temps à présent de réexaminer un à un ces quatre centres d'archive et de les relier à l'un des quatre modèles d'archives de Sam Bourcier présentés dans le deuxième chapitre – pensés ici comme quatre façons de sélectionner, conserver et valoriser les archives, et plus précisément les archives lesbiennes⁷¹. L'enjeu de ce chapitre étant de permettre, par la suite, l'imagination de nouveaux possibles, de nouvelles façons de visibiliser les archives lesbiennes.

Cette analyse débute par le cas des archives de Bruxelles ; centre dont la gestion des archives LGBTQIA+ est la plus documentée. *A priori*, les archives de Bruxelles appartiennent plutôt à la première et deuxième catégorie, qui sont complémentaires. Depuis les récentes collectes d'archives initiées par l'institution, elles appartiennent également à la troisième catégorie. Pour rappel, le premier modèle est celui lié à l'État et tourné vers le passé. C'est celui qui « tomberait sous le sens. L'archive représente un accès au passé et elle va permettre de reconstituer l'histoire (factuellement, scientifiquement, objectivement). Avec ce modèle, le temps linéaire de l'existence, biologique, "naturel" déclenche l'archive, la rend possible et la légitime. »⁷² Les archives de Bruxelles étant des archives de l'administration de la ville, le second modèle, administratif, s'y applique également. La logique patrimoniale entre en jeu. Ce modèle « pose le don comme une obligation soudaine »⁷³. Les personnes faisant don de leurs archives sont « passives » : les dons sont encadrés par des formulaires de donation, leur « pouvoir archivistique » sont délégués à l'institution.

Avant les collectes actives d'archives LGBT, lancées en 2019, les seules archives lesbiennes étaient des « archives de la mort ». Dans les kilomètres de papier, en fouillant bien, on retrouve des archives policières, judiciaires et médicales, qui témoignent de traces de vies lesbiennes. Ces archives sont utiles à la recherche et à la visibilisation de l'histoire lesbienne, en manque de reconnaissance et de représentation, comme vu dans le premier chapitre de ce travail. En retraceant la chronologie et l'existence de bars lesbiens de Bruxelles, Mathilde Messina et Charline Herbin ont, par exemple, rétabli une pièce du puzzle de l'histoire de la ville de Bruxelles et de la

⁷¹ Ainsi, si le choix du modèle-type pourra parfois étonner le ou la lecteur·rice, il faudra se rappeler que l'analyse se concentre ici sur les archives lesbiennes de ces centres et non sur l'entièreté de leur collection. Les Archives de Bruxelles, ont, par exemple depuis longtemps remis en question leur approche pour répondre aux besoins des vivants, en « fabriquant » l'archive autrement. Voir à ce sujet la contribution de Frédéric Boquet et de Marie Van Eeckenrode, « Archiver un lieu, documenter un geste. Les mémoriaux éphémères des attentats de Bruxelles », à l'ouvrage de Véronique Fillieux, Aurore François, Françoise Hiraux, *op. cit.*, pp. 219-234.

⁷² Sam Bourcier, *op. cit.*, §6.

⁷³ *Ibid.*, §7.

communauté lesbienne qui y a vécu⁷⁴. Mais, comme le rappelle Sam Bourcier, la science et l'histoire ont longtemps catégorisé, classé les corps queers dans des cases. S'il est intéressant de se tourner vers ces sources institutionnelles, « il y a autre chose à faire que de traquer les traces de la violence et les histoires cachées dans les archives de la police, de la justice, de la psychiatrie, les archives de l'état qui avaient pour objectif de nous surveiller, de produire nos identités et les savoirs sur nous. »⁷⁵

Depuis 2021, les archives de Bruxelles sont entrées dans le troisième modèle, celui des archives vivantes. En lançant sa campagne de collecte d'archives LGBT, les Archives de Bruxelles ont montré leur volonté de compléter leurs archives « de la mort », qui retrace une histoire violente et peu accessible. Son objectif : « développer et compléter les collections pour conserver la mémoire collective de ces communautés. »⁷⁶ Selon Bourcier, « Avec ce modèle, quand on parle archive, on parle présent-futur parce que la promesse est d'intervenir sur la découpe de l'archive là maintenant, en fonction de nos besoins et de notre passé. »⁷⁷ La découpe des archives LGBT récoltées par la Ville a été réalisée avec l'accord des associations donatrices, qui ont d'abord émis certains doutes sur la façon dont leur archives seraient conservées par l'institution. Plutôt que d'opter pour un « saucissonnage de l'archive », c'est-à-dire une découpe par type d'archives plutôt que par collection, le choix s'est porté sur un découpage par thème, tout en conservant dans une collection l'ensemble des archives récoltées. Ces cinq thèmes - vie culturelle, vie amoureuse/sexuelle, vie nocturne, militantisme et presse - qui divisent cette collection sont pertinents par rapport au besoin de visibilité de certains sujets. Ils répondent au besoin des vivants, ceux qui cherchent des traces de leur communauté, dans leur ville.

Une faiblesse de cette récolte, à laquelle les archives de Bruxelles ont répondu de façon exceptionnelle, était l'absence d'archives lesbiennes. Les dons provenaient principalement d'associations LGBT, et l'invisibilisation des lesbiennes dans les associations et dans la société s'est ressentie au niveau de la collecte, qui concerne principalement des associations ou des personnes homosexuelles. Si le fruit de la collecte ne mesure que quelques mètres linéaires, les archives de Marian Lens, sociologue et militante lesbienne, sont assez conséquentes. Elles ne sont pas encore disponibles à la consultation, car Marian Lens travaille actuellement à l'indexation de ses archives, qui porteront son nom et seront conservées en tant que collection. Le troisième modèle a pour particularité de laisser aux donateurs une partie de leur pouvoir, en les incluant dans

⁷⁴ Emilie Martineau, *Le bar lesbien, un commerce militant en voie de réapparition à Bruxelles*. Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, 2018. Prom. : Paternotte, David.

⁷⁵ Sam Bourcier, *op. cit.*, §8.

⁷⁶ Site internet des Archives de Bruxelles : <https://www.bruxelles.be/exposition-lgbtqia-bxl-collecter-les-memoires>.

⁷⁷ Sam Bourcier, *op. cit.*, § 8.

le processus archivistique. La militante, au centre de ses archives lesbiennes, sait mieux que quiconque la valeur de ses documents et comment y naviguer. En l'indexant elle-même, elle conserve son pouvoir archivistique, dans une maison d'archontes.

Les Archives et Musées de la Littérature, le second centre institutionnel de cet état des lieux, éprouve plus de difficultés à se hisser hors des deux premiers modèles de Sam Bourcier. C'est avant tout un centre d'archives qui conserve les archives littéraires et théâtrales belges, incluant des artistes lesbiennes. Son approche est centrée sur la transmission historique littéraire. Le centre fonctionne par collections, articulées autour d'artistes avec des procédures de gestion et de classification précises. La difficulté à retrouver des archives lesbiennes spécifiques dans le catalogue illustre une gestion institutionnelle rigide. Cependant, on peut voir dans la participation de la directrice du centre au colloque « Archi'Lesbiennes* » comme une première réponse à l'invisibilisation des archives lesbiennes. En participant à un échange de savoirs, qui reste peu accessible hors du cadre académique, elle a mis en lumière l'existence de fonds ayant un lien avec l'histoire lesbienne. Engendrant peut-être de futures recherches sur ces fonds d'artistes lesbiennes.

Le Fonds Suzan Daniel, bien que gérant de la plus grande collection d'archives LGBT, fonctionne également selon les deux premiers modèles. Ces archives sont en fait conservées par d'autres centres, et le Fonds Suzan Daniel sert de lien entre ces institutions et le public. Le modèle archéologique met l'accent sur la préservation des traces du passé, souvent en lien avec les ruptures de transmission intergénérationnelles. Il cherche à préserver la mémoire historique et à garantir l'accès aux documents pour les générations futures. Un aspect clé du modèle archéologique est la prise en compte des archives dormantes. Environ la moitié des archives du Fonds Suzan Daniel n'est pas encore inventoriée, ce qui reflète une situation courante dans ce modèle : la présence de grandes quantités de documents encore inaccessibles au public. De plus, il est impossible de réaliser une recherche par mot clé dans le catalogue du fonds. Cette situation met en lumière les défis de l'archivage complet et de l'accessibilité des ressources historiques. Le Fonds Suzan Daniel sensibilise également les particuliers à l'importance de préserver leurs archives personnelles, contribuant à une conscience d'archive au sein de la communauté LGBT. Cette démarche participe à la protection des traces du passé face à l'oubli ou à la destruction. La protection de la vie privée est un autre aspect crucial. Les formulaires de donation permettant de préciser le degré de confidentialité des archives témoignent d'une approche respectueuse des individus et des contextes de leurs contributions.

Enfin, Le Carhif adopte largement le modèle de l'archive vive en combinant une approche institutionnelle, universitaire et associative pour conserver et valoriser l'histoire des femmes en

Belgique. Depuis sa création en 1995, le Carhif a œuvré non seulement à la conservation des documents historiques, mais aussi à leur utilisation active pour promouvoir l'histoire et les luttes féministes contemporaines. Si nous considérons le Carhif comme appartenant au modèle de l'archive vive, c'est entre autre parce que ses archivistes ont conscience du manque de visibilité des lesbiennes dans ses collections, et travaille activement à combler ses failles. L'une des initiatives majeures du Carhif est de rendre les archives accessibles et pertinentes pour les générations actuelles. La création en cours d'un index rassemblant les sources lesbiennes vise à faciliter l'accès à ces archives, répondant ainsi aux besoins contemporains de recherche et de visibilité lesbienne. Cette démarche montre une volonté d'utiliser les archives pour éclairer et soutenir les mouvements actuels des droits des femmes et des personnes queer. En élaborant cet index, dans la limite de ses moyens, le Carhif travaille à un meilleur réseau d'archives lesbiennes, et par conséquent à une meilleure visibilité de cette histoire.

La force du Carhif, en termes de conservation et de valorisation d'archives féministes, lui vient de sa structure reposant sur trois piliers : associatif (se situant dans la Maison Amazone, coupole d'associations féministes à Bruxelles), académique (de par ses publications et ses liens avec les chercheur·euses notamment) et institutionnel (de par son financement subsidié)⁷⁸. Mais cela pourrait également être sa faiblesse. Son financement dépendant de la politique fédérale d'égalité des genres, il pourrait se voir réduit par un gouvernement ne considérant pas les archives féministes comme une priorité budgétaire. En se trouvant à la croisée de ces trois mondes, le Carhif garde des liens forts avec chacun d'entre eux. Mais pour ce qui est des archives lesbiennes, le lien avec le milieu associatif est celui qui pêche le plus. Comme le relève Carol Vidal, la collaboration entre le Carhif et les associations de terrains n'est pas régulière, et la prospection active auprès d'association LGBT est une tâche laissée à l'abandon pour le moment, faute de moyens. Els Flour, archiviste néerlandophone du centre, explique lors de la table ronde « Les lesbiennes en boîtes », Réflexion sur les archives lesbiennes, que la prospection active du côté néerlandophone est déléguée au Fonds Suzan Daniel. Mais elle renvoie la balle à un centre dont les moyens sont encore plus limités, où la prospection active d'archives lesbiennes n'est pas la priorité. Enfin, pour ce qui est de la prospection en Wallonie et à Bruxelles, le Carhif peut se reposer sur un autre de ses piliers, celui académique. Un projet majeur en Belgique sur l'histoire lesbienne et du lesbianisme a été mis en place par plusieurs chercheuses, qui ont lancé une grande collecte de témoignages oraux. Ces interviews de lesbiennes nées avant 1973, une fois retranscrites, seront archivées au Carhif.

⁷⁸ Catherine Jacques et Claudine Marissal, *op. cit.*

Troisième partie

Des solutions queers

Il devient à présent évident que les traces (archivistiques) laissées par l'histoire lesbienne sont éparpillées. Leur accès est difficile. Et leur recension encore davantage. Toutefois, malgré l'approche assez traditionnelle des quatre centres étudiés dans la partie précédente – pour qui archiver l'histoire lesbienne est loin d'être une priorité –, de plus en plus de nouvelles initiatives archivistiques sont en train d'éclore. Ces initiatives participent activement au projet d'une meilleure collecte et visibilité des archives lesbiennes ; avec, cette fois, une approche féministe et queer. L'entrée des archives de Marian Lens aux Archives de Bruxelles et l'indexation en cours des sources lesbiennes au Carhif en sont de parfaits exemples. Ces projets récents montrent combien la fièvre d'archive commence à se répandre en Belgique. Mais cette fièvre d'archiver autrement, en comblant les invisibilisations, se concrétise aussi *en dehors* des centres d'archives déjà évoqués. Dans cette troisième partie, je propose donc de prolonger le travail entrepris dans la seconde partie à deux autres initiatives d'archives lesbiennes belges émanant cette fois du milieu académique et militant et non plus de centres d'archives institutionnalisés. Ce sera l'objet du cinquième et dernier chapitre de ce travail.

La première, le projet Archi'Lesbiennes*, est un projet académique, réalisé par des historiennes dont la vision est en accord avec le troisième modèle de Bourcier. Elles ont lancé une grande collecte d'archives orales, dans le but de conserver et de valoriser le matrimoine lesbien en Belgique. L'archive vive, vivante, a trouvé un moyen de s'inscrire dans l'histoire des femmes et du féminisme, et rentre dans les murs du Carhif. En même temps, ce projet audio sort des placards et sera valorisé hors de ces murs, avec un projet de podcast et de bande dessinée. Il permet également d'aborder le pouvoir de la collecte d'archives orales et de sa valorisation, comme une des solutions à l'invisibilisation de la parole lesbienne. La seconde initiative, projet militant cette fois, est l'évènement de sensibilisation à l'histoire lesbienne intitulé « Où sont les lesbiennes ? », organisé et animé par Sacha Kridelka (« Amicalement Gouine »), Séverine Lekeu (la MAC au féminin Liège) et Julie Ricard (« Lesbiches »). S'y ajoute l'exposition « Mémoires vivantes », réalisée par Sacha Kridelka, qui découle directement de cet évènement. Ici aussi, l'archive audio est utilisée ; illustrant parfaitement le quatrième modèle de Sam Bourcier, celui des archives performatives. La cinquième fonction des archives, pensée par Bénédicte Grailles, s'y applique également selon moi.

Avec l'analyse de ces deux nouveaux projets, l'enjeu de cette dernière partie est de faire sentir à quel point les initiatives d'archivage *par* et *pour* les militant·es queer – toujours en tension entre institutionnalisation et indépendance – participent à la reconstitution de récits. Et ce, avec ou sans l'aide des archontes de métier.

Des « témouines » racontent

La première partie de ce mémoire⁷⁹ a montré quelle philosophie guide la constitution et la valorisation des archivistes queer. Rappelons que pour ceux-ci, la mission principale de l'archive est de réparer une invisibilisation violente, induite par le modèle archivistique classique, institutionnel. En résulte de nouvelles pratiques, qui placent l'archivé comme acteur. Pour établir ces différents modes de fonctionnement des archives queer, Bénédicte Grailles part des « malentendus » entre ceux-ci et les archivistes de métier. Elle ne s'arrête pas là et propose des pistes de solution pour réconcilier ces deux mondes, et co-construire les archives queer. Réconcilier archives publiques et privées, voilà un des grands points d'interrogation. Comment faire pour intégrer des récits de vie personnels à la grande histoire collective ? Comment concrètement intégrer des émotions, des corps, des traumas et des joies dans le domaine rigide de l'archive ?

Bénédicte Grailles propose d'abord de revoir le mode d'évaluation des documents. Transformer la façon de sélectionner, vue comme violente par les militant·es. Car il s'agit ici d'archiver un mouvement, un ensemble de valeurs portées par une communauté, qui a ses propres codes, ses propres marqueurs. L'historienne recommande aux archivistes de travailler avec les associations de terrain, de les inclure à ce processus d'évaluation, mais aussi de procéder à une prospection active, à une récolte suivant une stratégie documentaire : « En complément, une collecte élargie impliquant des objets non archivistiques et des politiques d'enregistrement de récits de vie et intégrant aussi les résistances de la société – antiféminisme, masculinisme, lesbophobie, homophobie en général – s'impose. »⁸⁰

ARCHI'LESBIENNES*

Le projet Archi'Lesbiennes* s'inscrit selon moi dans cette démarche : il vient compléter et renforcer l'histoire lesbienne belge. C'est la première initiative de cette envergure en Belgique, menée par des chercheuses, visant à documenter et préserver la mémoire des communautés lesbiennes. Cette recherche, coordonnée par l'ULB, a été financée par le Secrétariat d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité. Les historiennes Valérie Piette, Cécile Vanderpelen-Diagre et Mathilde Messina ont présenté les premiers résultats de cette collecte lors de la conférence « Archi' Lesbiennes* : les premiers émois d'une mémoire en construction »⁸¹.

⁷⁹ En particulier au point 2 du chapitre 2 : « Les archives queer et leur fonctionnement spécifiques ».

⁸⁰ Bénédicte Grailles, *op. cit.*, p. 124.

⁸¹ J'ai effectué la transcription de cette conférence pour établir cette analyse. Voir annexe 2.

Comme les trois oratrices l'ont expliqué, en tant qu'historiennes du genre, elles sont parties du constat que si de nombreuses sources sur l'histoire lesbiennes existent, le sentiment qu'il en manque persiste lors de leurs recherches. Pourquoi ce manque, ce sentiment persiste-t-il ? « Pourquoi est-ce qu'on a l'impression qu'il manque encore tant de choses, alors qu'il y en a déjà ? Il me semble que c'est en raison des sources dont disposent les historiens et les historiennes sur ce sujet », explique Cécile Vanderpelen-Diagre en introduction de la première journée de conférence. Nous l'avons vu dans les deux premières parties de ce mémoire, les archives lesbiennes dont nous disposons actuellement sont souvent violentes, ou en tout cas sont des traces de violences. Les chercheuses doivent se plonger dans les archives policières, médicales, judiciaires pour exhumer l'histoire d'une communauté. Et se confronter aux biais que portent ces archives. C'est ce qui a guidé leur recherche *Archi'Lesbiennes** : la reconstitution du récit lesbien, par les lesbiennes. À travers leur vécu, leurs émotions, leurs joies et leurs peines. Une « archive des sentiments »⁸², qui nécessite une adaptation du modèle de collecte. Pour sortir des archives violentes, mortes, elles ont décidé de collecter des archives vivantes.

L'exposé présenté par les trois historiennes s'inscrit dans un événement plus large, le colloque intitulé : « “I'm a lesbian” et j'ai une histoire. Une histoire de luttes et de désirs (Belgique et ailleurs, XX-XXIème siècles) »⁸³. Ce colloque, organisé du 14 au 16 février 2024, rassemble les grands noms francophones des historiennes et archivistes féministes contemporaines. Le but de ce colloque international était d'établir un grand état des lieux des archives lesbiennes, en rassemblant différentes disciplines et nationalités. La chercheuse canadienne Line Chamberland, figure de proue dans le domaine des archives lesbiennes, a également participé au colloque, apportant une dimension interdisciplinaire cruciale grâce à ses recherches influentes qui croisent histoire, sociologie et études de genre. Trois jours d'échanges, découpés en cinq sessions thématiques, ont rythmé le campus Solbosch. Cet événement, bouillonnement de savoir lesbien, était ouvert à tous·tes, sur inscription. Le milieu associatif était inclus à l'événement notamment lors de la table ronde intitulée « Mémoire(s) du monde associatif », avec The Crazy Circle, Mothers & Daughters, le Brussels Gay Sports, RainbowHouse et Prisme. Comme souligné plusieurs fois par les participantes du colloque, ce moment d'échange de connaissance, de co-construction du savoir, est essentiel pour l'avancée de la visibilité lesbienne.

⁸² Anne Cvetkovich, *op. cit.*

⁸³ Ce colloque a été organisé par la Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre, l'égalité et la sexualité (STRIGES) de la Maison des sciences humaines de l'ULB, l'Atelier genre(s) et sexualité(s) (ULB) et Mondes modernes et contemporains MMC, avec le soutien du Vice rectorat de la politique de diversité et de genre de l'ULB et du Secrétariat d'État à l'égalité de genre, à l'égalité des chances et à la diversité.

Mathilde Messina a d'abord exposé la méthodologie employée pour leur recherche historique. Un premier appel à témoignage a été lancé via les réseaux sociaux en août 2023, puis réitéré à l'automne de la même année. La méthode boule de neige a ensuite été employée. Quarante-sept entretiens ont été menés entre septembre 2023 et janvier 2024. Les répondantes pouvaient choisir de témoigner depuis chez elles ou dans les locaux de l'université. Comme l'appel le spécifiait, les femmes interviewées sont nées en 1973, ou avant. Un questionnaire d'une quarantaine de questions a servi de guide d'entretien. Celui-ci aborde des thèmes variés, couvrant toute la période de vie et une palette de thèmes et de contextes : leur coming-out, leurs relations familiales, amicales et amoureuses, leur vie scolaire puis professionnelle, parfois militante. La première question posée aux « témouines »⁸⁴ est celle des termes utilisés par celle-ci pour se nommer. L'appel spécifiait que le témoignage était ouvert à toute femme aimant les femmes, donc les personnes bisexuelles également. Sur les 47 témoignages récoltés au moments du colloque, toutes se considèrent lesbiennes et sont cis-genre. La majorité sont issues de la classe moyenne et de la petite bourgeoisie, d'un milieu urbain, et seulement trois sont issues de l'immigrations. Mathilde Messina le relève, ces biais sont à prendre en compte pour l'analyse ainsi que pour les futures collectes⁸⁵.

Avec leur quarante-sept « témouines », les chercheuses vont établir quarante-sept égo-histoires, des récits oraux de parcours de vie. Elles vont ensuite relier les fils entre ces récits, et remarquer plusieurs phénomènes. Des phénomènes liés aux marginalisations qu'elles ont subies : elles remarquent par exemple que beaucoup des témouines ont vécu une période de rupture familiale plus ou moins brutale suite à leur coming-out. Mais aussi des phénomènes liés aux bonheurs et aux joies d'être lesbienne. Les lesbiennes ne sont plus des victimes de l'histoire mais des actrices. C'est d'ailleurs une des choses qui a le plus étonné Valérie Piette : « On a parfois une vision violente du passé, et je ne nie pas ces violences. Mais il y a aussi ce droit au bonheur, revendiqué toute la vie. [...] Elles ont été bien plus heureuses que la vision qu'on ramène toujours de la difficulté d'être lesbienne. Il y a ce côté de libération »⁸⁶. On voit ici comment, en plaçant les archivées au cœur du processus d'archivage, une autre histoire s'écrit. Ce procédé de récolte d'archives orales n'est pas nouveau pour les historiennes du genre, c'est un outil de recherche fréquemment utilisé. Justine Zeller l'a par exemple employé pour retracer la mémoire des féministes de la seconde vague en région toulousaine. Selon elle, ces témoignages oraux sont une

⁸⁴ Terme utilisé par Valérie Piette lors de la conférence, comme le féminin de "témoin". Mathilde Messina utilise le terme « témoin », légèrement différent. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mettre en lumière les expériences féminines invisibilisées dans les récits historiques traditionnels.

⁸⁵ Le projet continue : les chercheuses ont encouragé le public à en parler autour d'elles et à témoigner à leur tour.

⁸⁶ Annexe 2, p. 63.

source indispensable et précieuse pour ce pan de l'histoire des femmes et du féminisme. « La méthode orale approfondit le sens à donner au fait, la façon dont ils ont été ressentis par les différents groupes et individus intéressés [et] fournissent une analyse du dedans »⁸⁷. L'oral donne une nouvelle dimension à l'archive. Le grain de la voix, l'intonation, l'accent, les silences : autant de marqueurs qui donnent une autre teinte au témoignage écrit. La personne qui consulte l'archive entre en lien avec la personne qui témoigne. En entendant une voix, l'archive passe par le corps.

Si on peut rapprocher ce projet Archi'Lesbiennes* comme appartenant au modèle queer d'archives vives, c'est aussi par ce que les chercheuses à l'origine de celui-ci ont pour projet de valoriser ces entretiens hors des cartons. L'accessibilité pour la communauté historienne et la communauté lesbienne est un des enjeux de cette recherche, explique Valérie Piette à la fin de la conférence. Deux projets devraient naître de ces entretiens : une bande dessinée et une série de podcasts, accessibles en ligne. Ainsi, « dans l'archive orale, l'archive vivante, c'est l'interviewé.e qui contrôle. On ne décorporalise pas. On ne textualise pas. On va prendre en compte la nature corporelle, communicationnelle et performative du récit, de l'histoire. »⁸⁸ Ici, la première étape d'archivage après la collecte reste le dépôt de transcriptions écrites au Carhif. Mais l'accès ne sera pas réservé aux chercheurs et chercheuses. Le podcast amène la fonction performative, et permet de conserver la corporalité de l'archive, que les futur·es auditeur·ices pourront ressentir à leur tour. Des auto-narrations éclairant d'une nouvelle teinte l'histoire d'une communauté.

« OÙ SONT LES LESBIENNES ? »

On l'a vu tout au long de ce mémoire, archiver la mémoire queer est un acte militant. Il est donc logique que l'on retrouve des initiatives d'archivage queer au sein du milieu associatif. Et s'il n'existe pas d'association lesbienne spécifiquement dédiée à l'archivage en Belgique, l'archivage s'invite de plus en plus dans les associations lesbiennes et queer. Une évolution soulevée par l'archiviste Els Flour notamment, qui a remarqué l'enthousiasme de certaines militant·es pour l'archivage de leurs actions. Entrer en contact avec ces associations de terrain reste difficile pour les centres institutionnels, comme vu dans la deuxième partie de ce mémoire. Mais les militants archivistes se mobilisent et n'ont pas toujours pour objectif de faire rentrer leur histoire dans ces murs. Lors de la table ronde intitulée « Mémoire(s) du monde associatif »⁸⁹, les représentantes de l'association lesbienne et trans *Mother and Daughters* ont par exemple expliqué

⁸⁷ Geneviève Dermanjian et Dominique Loiseau, «Vingt années d'histoire orale, "mi-académique, mi-militante" », in Geneviève Dermanjian et Françoise Thébaud (dir.), *Quand les femmes témoignent, Histoire orale, histoire de femmes, mémoire de femmes*, Paris, Editions Publisud, 2009, pp. 66-67, cité par Justine Zeller, « Constitution et enjeux de conservation des fonds d'archives de la deuxième vague toulousaine », dans *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2023, p. 68.

⁸⁸ Sam Bourcier, *op. cit.*

⁸⁹ Conférence donnée dans le cadre du colloque « Archi'Lesbiennes* ».

avoir accumulé beaucoup d'archives au cours de ces dernières années. Entre 2018 et 2022, l'asbl a construit un bar lesbien et trans éphémère, à Bruxelles. Depuis 2022, l'association est moins active sur les bars que sur ses activités d'archivage de sa mémoire⁹⁰.

Mais pour élargir ce panorama des archives lesbiennes hors du colloque Archi'Lesbiennes* et terminer de développer l'analyse du quatrième modèle de Sam Bourcier, une autre initiative d'archivage lesbien militante se doit d'être étudiée. J'ai participé à l'atelier-conférence « Où sont les lesbiennes ? », un événement qui s'adressait à toute personne s'identifiant comme lesbienne ou bisexuelle. Organisé et animé par Sacha Kridelka (*Amicalement Gouine*), Séverine Lekeu (la MAC au féminin Liège) et Julie Ricard (*Lesbiches*), la rencontre se déroulait en trois temps. Une visite guidée de l'exposition « Constellation Brisées », qui met en lumière la vie de femmes lesbiennes résistantes ou militantes, débutait cette rencontre. Le documentaire « The Archivettes », réalisé par Megan Rossman, sur l'histoire des *Lesbian Herstory Archives*, était ensuite projeté au sein des locaux de l'association MAC Liège. Enfin, un atelier collectif d'archivage personnel sur la question de l'invisibilisation lesbienne était proposé aux participantes : chacune était invitée à présenter un objet, une photo, une archive au sens large du terme, de façon écrite puis orale, en trois groupes de cinq ou six personnes. Ce premier atelier donna suite à un second événement de sensibilisation à l'histoire lesbienne, plus large encore que cet atelier. L'influenceuse militante lesbienne derrière le compte Instagram « Amicalement Gouine », Sacha Kridelka, a réalisé une exposition photo rassemblant une dizaine de portraits de femmes lesbiennes ou bisexuelles, accompagnés d'une photo de l'archive qu'elles ont choisie. Cette exposition a été organisée par les membres du collectif « Lesbiches »⁹¹, un projet de visibilité et de défense des droits des lesbiennes porté par le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE) et le Centre de Planning Familial de Herstal (CPFH)⁹².

Lors de l'exposition, un QR code renvoie vers un podcast sonore, enregistré au même moment que le portrait. Les femmes photographiées racontent et contextualisent l'archive : c'est l'histoire qui y est attachée qui donne tout son sens à la photo de l'objet⁹³. Des moments intimes se créent au milieu d'une salle remplie : certain·es visiteur·euses sont venu·es avec des écouteurs et regardent le portrait tout en comprenant pourquoi une photo de doudou, de tatouage ou d'une

⁹⁰ Le dernier post Facebook partagé par l'association en décembre 2023 explique son absence sur le terrain pour se concentrer d'abord sur la préservation de ses archives : « For now, we are swimming in the archives of Mothers & Daughters and building some plans for our futures. We're sticking to our current slowness as a strategie and hoping to be back in touch with you in good time. »

⁹¹ Suite à cet événement et à d'autres ateliers organisés en 2022 et 2023, le collectif liégeois « Lesbiches » a publié un manifeste intitulé *Visibles ! Un manifeste lesbien*. Au dernier chapitre, *Mémoires vivantes*, on y retrouve plusieurs revendications, notamment un meilleur accès (physique et numérique) aux archives lesbiennes, et une meilleure inclusion de celles-ci dans les fonds LGBTQIA+. Disponible en ligne : <https://www.calameo.com/books/0069852169df31f85262c>.

⁹² Il a été mené en collaboration avec les Territoires de la Mémoire asbl et avec le soutien de la MAC au Féminin de Liège.

⁹³ Voir annexe 3.5.

lettre sont accolées à ces portrait de femmes lesbiennes ou bissexuelles. Des fragments de vies lesbiennes, teintés d'émotions, prennent vie le temps de cette exposition. Comme pour les témoignages d'Archi'Lesbiennes*, les récits sont joyeux, parlent d'une libération, de communauté, de victoires et d'amour. La photo d'un doudou témoigne par exemple d'une PMA réussie après de nombreuses tentatives. Les participantes sont de tous âges, mais la plupart sont assez jeunes (moins de 35 ans). La plus âgée, Magguy, a choisi une affiche de son bar lesbien⁹⁴, « La Jungle », qui a rythmé les nuits lesbiennes à Liège de 1971 à 2003 :

J'ai choisi comme archive mon établissement, le club « La Jungle ». J'y ai passé 33 ans de ma vie. J'y allais déjà bien auparavant quand j'avais une vingtaine d'années. À l'époque c'était un café tenu par deux femmes, j'avais des amies qui y allaient. En 1971, j'ai décidé de le reprendre et d'en faire un club pour femmes. On y a fait des transformations puis on a commencé les spectacles entre femmes. Par la suite, j'ai engagé aussi des gens de l'extérieur et on faisait des activités, on faisait la fête toute la nuit jusqu'à sept heures du matin ! Aujourd'hui, je revois encore souvent des anciennes. Elles me disent « Magguy, on ne s'amusera plus jamais comme on s'est amusées chez toi ! » Je serrais la vis mais c'était vraiment un endroit familial. Il y a toujours eu des clubs d'hommes, mais très peu de clubs de femmes. J'ai toujours cru qu'après moi, quelqu'un reprendrait un club du même genre, mais non.⁹⁵

Avec cette exposition, on voit comment l'archive queer prend un nouveau sens : elle est utilisée en ce qu'elle produit une réalité. Ici, l'archive n'est pas tant l'affiche du bar « La Jungle », que le dispositif mettant en scène cette archive. Le corps de Magguy, représenté, figé dans le temps avec ce portrait pris chez elle, est l'archive. Ses souvenirs, ce qu'elle associe à cette affiche, également prise en photo, sont la nouvelle archive, celle qui performe, qui sort des murs et des cartons pour réparer une réalité où les vécus lesbiens sont invisibilisés. La voix de Magguy et des autres femmes photographiées, leurs archives sonores, restent audibles au-delà de l'exposition « Mémoires vivantes ». Celles-ci sont numérisées et disponibles sous la forme de podcasts sur différentes plateformes d'écoute, sur le compte d'« Amicalement Gouine ». La numérisation des archives est une des revendications et pratiques des archivistes queer, la visibilisation étant au centre de leur revendication. Les « archives incontrôlées », termes que Sam Bourcier emploie pour désigner les archives de ses troisième et quatrième modèles, « mettent l'accent sur la connectivité, l'information, la transmission, la viralité plutôt que la chasse à la vérité que construit l'histoire. »⁹⁶ Avec cette mise à disposition d'archives lesbiennes et queer directement en ligne, l'archive lesbienne s'inscrit ainsi dans cette nouvelle ère. La voix et le récit de Magguy – son accent liégeois rocaillieux, sa personnalité à la fois sévère et drôle, sa fierté de patronne d'un bar lesbien – s'inscrivent dans une histoire queer qui continue de se construire. Cette mémoire lesbienne vivante passe par la voix, qui se partage, s'écoute et se ressent.

⁹⁴ Voir annexe 3.6.

⁹⁵ Texte issu de l'exposition « Où sont les lesbiennes », Magguy.

⁹⁶ Sam Bourcier, *op. cit.*, p.12.

Conclusion

Ce mémoire avait pour objectif d'explorer les besoins spécifiques des archives lesbiennes en Belgique, un sujet encore assez peu étudié dans ce pays (en dehors de l'exemple de recherches Archi'Lesbiennes*). Il s'agissait aussi d'essayer de comprendre comment ces archives subissent une forme d'invisibilisation particulière. En partant des différents besoins de reconnaissance dont les lesbiennes ont besoin et auxquels les archives peuvent répondre, l'analyse a débuté par quelques statistiques permettant d'un peu mieux évaluer le niveau de lesbophobie encore ambiant en Belgique. Le deuxième chapitre, complémentaire au premier, explorait comment les archives lesbiennes se distinguent des archives classiques, justement car leur but premier est de répondre à ces besoins de reconnaissances, exposés succinctement. En passant par l'histoire des archivistes féministes et lesbiennes en France et aux États-Unis, puis par l'exposition de modèles théoriques s'inscrivant dans un courant post-moderniste, j'ai tenté d'amener avec cette première partie un cadre théorique pour analyser ensuite plus concrètement la situation belge. La deuxième partie de ce mémoire a montré que si concrètement il existe beaucoup d'archives lesbiennes en Belgique, celles-ci sont éparpillées entre plusieurs centres, jonglant chacun avec certaines difficultés, et certaines forces. Leur modèle d'archivage en ce qui concerne le vécu lesbien est souvent ancré dans une volonté de visibilisation. Mais dans les faits, les projets d'archivages lesbiens dans cette perspective féministe ou queer sont tous assez récents et encore dans les cartons. Partant, le modèle vitaliste de Sam Bourcier prends peu à peu vie, notamment au sein du centre féministe Carhif, mais aussi dans les archives administratives de Bruxelles. Enfin, la dernière partie de ce travail présente deux exemples récents d'initiatives d'archivage lesbiens en Belgique, qui travaillent à réparer la grande toile de l'histoire lesbienne belge, cette peinture en mouvement, vivante, dont certains visages ont été effacés ou cachés. Deux exemples encourageants d'archivage d'une histoire fragmentée, deux projets de femmes lesbiennes reprenant la main sur leur histoire et la façon de la raconter.

En exposant les mécanismes qui invisibilisent les lesbiennes et des initiatives actuelles pour construire une archive vivante, j'ai essayé de montrer avec ce mémoire comment les archives lesbiennes belges, bien qu'imparfaites, sont en reconstruction ici aussi. Bien sûr, le chantier reste titanesque et de nombreuses recherches sur cette histoire sont encore à réaliser. Les historiennes féministes à l'origine du colloques Archi'Lesbiennes* sont revenues plusieurs fois sur la nécessité

d'étudier cette histoire, en encourageant les personnes présentes dans la salle à réaliser des mémoires de recherche à ce sujet, en communiquant leur désir d'archive, leur « rêve d'historienne ». Ce travail s'inscrit dans cette même volonté de visibilité d'une communauté invisibilisée par divers mécanismes. L'archive ne se limite pas à la conservation du passé, elle est aussi un outil de reconnaissance et de résistance politique. Les archives lesbiennes belges, encore dispersées, sont le témoignage d'une mémoire vivante qui se construit dans l'action militante et la prise de parole des femmes concernées. Elle est à la fois une œuvre de mémoire et un acte de résistance, un moyen de dire : nous avons été là, et nous continuerons d'être présentes.

Annexes

ANNEXE 1 : TRANSCRIPTION DE LA TABLE RONDE « LES LESBIENNES EN BOÎTES », RÉFLEXION SUR LES ARCHIVES LESBIENNES, DANS LE CADRE DU COLLOQUE ARCHI'LESBIENNES*

Table ronde organisée dans le cadre du colloque Archi'Lesbiennes*, le 15 février 2024, à l'Université Libre de Bruxelles. Quatre archivistes sont réunies, représentant chacune un centre d'archive belge : Bart Hellinck pour le Fonds Suzan Daniel, Els Flour pour le Centre d'Archives et de Recherches pour l'histoire des femmes (Carhif), Laurence Boudart pour les Archives et Musée de la Littérature et Frédéric Boquet pour les Archives de la ville de Bruxelles. La discussion est modérée par Christine Bard, historienne du genre et maître de conférence à l'Université d'Angers, Présidente de l'association Archives du féminisme.

Christine Bard : Pour faire le lien avec la partie précédente, on fait face à un problème d'invisibilisation des lesbiennes, un problème historique, un problème structurel auquel on s'efforce de remédier. On vient d'entendre aussi à quel point il est difficile pour les lesbiennes de se nommer en tant que lesbienne, ce qui peut poser des problèmes pour les centres d'archives. C'est une identité stratégique, on ne le dit pas à tout le monde. Il y a le refus d'être catégorisée, parce que l'étiquette est stigmatisante, voire dangereuse. Pour certaines, « lesbienne », c'est un terme uniquement militant. Donc, c'est une des difficultés que vous pouvez avoir à appréhender. En même temps, il y a une situation qui semble s'être largement améliorée. Certaines ont l'impression d'être passées de l'ombre à la lumière, se nomment plus facilement, et ce, d'autant plus qu'il a été édité des droits dans notre société. Il y a aussi, fréquemment, des lesbiennes ouvertement lesbiennes, militantes, politiques, engagées. En tout cas, ces archives, quand elles existent, témoignent d'un changement historique majeur, elles témoignent de l'existence d'un groupe social qui a des caractéristiques particulières. Elles témoignent d'une façon assez particulière, parce que ce sont des fonds qui peuvent être chargés d'émotion, ça peut être de la souffrance, des traces de stigmatisation, de honte sociale qu'il a fallu surmonter, et d'une quête de la liberté. Je synthétise ce que vous avez dit tout à l'heure, conquête d'une liberté d'aimer et d'être⁹⁷. Des archives particulièrement importantes. Alors, est-ce qu'on les retrouve chez vous ? On a un très beau panel, avec des centres diversifiés. Je vais vous demander dans un premier temps de vous présenter et de présenter la structure que vous représentez, que vous animez, en nous disant quelques mots sur son histoire, la date de création de la structure, la force qu'elle représente en termes de personnel, savoir si c'est un centre qui repose sur des professionnels ou des bénévoles, qui peuvent être professionnels aussi par ailleurs. Ce sera un premier tour pour vous présenter. On va commencer par Els Flour.

Els Flour : Bonjour, je m'appelle Els Flour et je travaille dans le centre d'Archives et de Recherches des Femmes, qui a été créé en 1995, suite à une recherche. C'était mon tout premier boulot après avoir terminé mes études en histoire. C'était des recherches pour aller identifier les fonds d'archives existants en Belgique, des associations de femmes. À la suite de cette recherche, qui était aussi financée par la politique d'égalité des chances, la conclusion était qu'il y a énormément de pertes pour la période jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, parce qu'en Belgique, il n'existait pas de centre spécifique pour sauvegarder ce patrimoine. Ça, ça a été la mission qui nous a été confiée en 1995. Depuis ce temps-là – vous l'entendez peut-être – je suis l'archiviste néerlandophone du centre. Nous sommes un centre bilingue, et dans le fonds, il y a pas mal d'archives d'associations lesbiennes ou de personnes qui

⁹⁷ Christine Bard fait référence à la conférence en annexe 2.

étaient actives là-dedans, côté néerlandophone, grâce en grande partie au partenariat avec le Fonds Suzan Daniel, mais Bart va présenter ce centre. Nous sommes plutôt petits comme centre d'archives, nous sommes trois personnes qui y travaillent à temps plein.

Laurence Boudart : Je m'appelle Laurence Boudart et je dirige un autre centre d'archives qui s'appelle les Archives et Musée de la Littérature. Nous, on s'occupe, comme le nom l'indique, de récolter, conserver, de mettre en valeur et de mettre à disposition des personnes que ça intéresse, chercheur ou autre, toutes les traces matérielles de l'activité littéraire, théâtrale et dans une moindre mesure éditoriale, l'édition littéraire en particulier. Ce sont des archives organisées autour de fonds liés à une personnalité qui a été ou qui est toujours active en littérature ou le théâtre, ou dans une moindre mesure d'institution, mais là aussi des institutions dont l'identité est marquée par la littérature. On est une structure d'ASBL reconnue et financée par Bruxelles, qui nous octroie une subvention en échange d'un certain nombre de missions de conservation de toutes ces traces et de cette mémoire. On est une équipe actuellement de dix-huit personnes, et pour faire simple, on se partage entre archivistes et personnel scientifique, qui se charge de mettre en valeur et de faire vivre ces archives et de les partager au plus large public possible.

C.B. : Et vous existez depuis ?

L.B. : Pardon, on existe depuis 1958, et je vous le dis déjà si vous voulez venir : on est situés à l'intérieur de la bibliothèque royale, au deuxième étage, donc n'hésitez pas à passer la porte.

Bart Hellinck : Bonjour, je m'appelle Bart Hellink, je suis historien et archiviste, je suis un des fondateurs du Fonds Suzan Daniel, Archives et Centre de documentation LGBT, créé en 1996, et qui est la plus grande collection de ressources sur les vies de personnes LGBT depuis la Seconde Guerre mondiale en Belgique. Nous gérons environ 450 mètres courants d'archives et de documentations, et un nombre croissant de documents électroniques. Nous sommes une équipe de bénévoles, et nous pouvons gérer cette collection grâce à l'aide de plusieurs centres d'archives professionnels, entre autres le Carhif.

Frédéric Boquet : Bonjour, Frédéric Boquet. Moi, je suis le responsable des Archives de la Ville de Bruxelles. Notre différence avec les autres est que nous avons des archives publiques. Notre mission première est de collecter les archives qui sont produites par les services communaux, c'est vraiment la production documentaire des services de la ville et à côté de ça on a une politique d'acquisition par achat, par don, etc. Et c'est dans ce cadre-là, avec les Musée de la Ville, que nous avons lancé, en 2021, la collecte des archives d'associations ou de communautés LGBTQIA+. Ce n'est pas spécifiquement une collecte d'archives des personnes lesbiennes, c'était plus large. On a quand même reçu quelques documents à ce moment-là. On est une équipe de 29 personnes dont 8 archivistes-bibliothécaires-documentalistes. Pour répondre à la question pour savoir depuis quand on existe, c'est assez compliqué : on a des traces du service d'archives sous l'ancien régime, donc en 1795, et donc il y a des débats autour de la création du service, 1830 ou avant... mais le premier archiviste officiel arrive en 1830.

C.B. : Parfait, vous avez bien répondu. On va faire un deuxième tour, cette fois pour parler de fonds existants. Avez-vous des fonds d'archives lesbiennes ou des lesbiennes dans vos fonds ? Si oui, quels sont leurs profils, il y a des associations, il peut y avoir des artistes, des autrices ? Quels sont les profils, et l'identification d'un fonds comme lesbien vous pose-t-elle un problème ?

E.F. : Nous conservons plusieurs fonds d'archives lesbiennes. Chez nous, toute notre collection est basée sur le mouvement des femmes, le mouvement lesbien, même dans les archives de personnes. Souvent les fonds d'archives sont des fonds de femmes engagées, d'une manière ou d'une autre, dans

un mouvement de femmes, le féminisme, les mouvements lesbiens... On a peu de fonds d'archives tout à fait privés, comme une correspondance par exemple, mais il y en a quelques-uns, notamment deux de personnes lesbiennes qui parlent de leur vie privée. En plus de ces fonds spécifiques, le mouvement lesbien va aussi apparaître dans d'autres fonds. Les couples lesbiens qui étaient présents dans les Maisons de femmes, par exemple, dont on retrouve la trace dans les archives des Maisons de femmes. On a parlé des tensions entre féministes hétéros et féministes lesbiennes, et là aussi, on retrouve des traces dans les articles parus dans les revues de Maisons de Femmes par exemple, ou des photos d'actions des lesbiennes lors d'événements féministes pour protester contre leur invisibilité dans le mouvement, ce genre de choses. Notamment quelques associations qui ont été mentionnées ce matin par Mathilde Messina : il y a les archives du Centre de Documentation et de Recherche sur le Lesbianisme Radical qui depuis quelques années sont chez nous, le centre qui est géré par Isabelle D'Argent. Mais aussi la cassette de l'émission radio Club Mariette, avec cette lecture de textes lesbiens. On a, dans un autre fonds d'archives, trouvé les cassettes du Club Mariette. Et on espère trouver, là aussi, plus d'informations lors de cette retranscription. Pour terminer, comme je disais, beaucoup d'archives d'ASBL lesbiennes néerlandophones. Nous servons de dépôt pour ces archives-là, pour le fonds Suzan Daniel qui fait la prospection, qui est le lien avec les personnes derrière, et notre centre qui est un des dépôts qui gère les collections du Fonds.

C.B. : Pour compléter la question, ça représente combien de fonds, combien de mètres linéaires ? Est-ce qu'il y a un document un peu synthétique, un inventaire ?

E.F. : Je n'ai peut-être pas assez bien préparé, mais je n'ai pas la liste en tête, mais en tout cas, je pense qu'il y a une vingtaine de fonds d'archives chez nous qui sont liés au mouvement lesbien, mais en termes de mètres, je ne saurais pas dire comme ça. Dans le cadre d'un projet, qui est toujours en cours, le but est d'aboutir à un document qui rassemble les différents fonds avec une petite description. Il y en a pas mal qui sont décrites dans notre catalogue en ligne, donc il y a un inventaire qui existe, vous pouvez aussi le trouver là avec le détail de la collection. Et en plus, toutes les affiches, des pins, des autocollants, des t-shirts, des objets textiles qui arrivent dans nos fonds, et sont encodés séparément dans ce catalogue. Sur carhif.lescollection.be, vous pouvez lancer des recherches spécifiquement sur le lesbianisme, le mouvement lesbien, pour retrouver des traces de cette histoire.

L.B. : Aux AML, la situation est bien différente puisqu'on est un centre d'archives consacré à la littérature et au théâtre. Nos fonds d'archives sont basés sur des personnes, en raison de leur activité en tant qu'écrivaine, écrivain de littérature ou personnalité liée à la vie théâtrale. Cela n'empêche que nous conservons certains fonds d'écrivaines lesbiennes. Je pense par exemple à Françoise Mallet Joris, je sais que Cécile en parlera demain et en a sûrement déjà évoqué les questions avec vous. Je pense à Jean-Dominique, qui est le pseudonyme de Marie Closset, ou Marguerite Coppin. Il y a toute une série d'autrices qui, soit, se sont revendiquées lesbiennes, soit... on a évoqué tous les processus de catégorisation, tous les processus d'occultation, qu'ils soient volontaires ou subis. Nous, nos plus vieux fonds d'archives remontent au 19^e siècle. Quand je cite Marguerite Coppin, par exemple — j'ai souris quand on évoquait les histoires entre leur professeure et leur étudiante - c'est une dame qui a écrit en 1889 un roman qui s'appelle *Ressort cassé*, et qui racontait justement une histoire amoureuse entre une lycéenne et sa professeure. Vous voyez que ce sont déjà des problématiques ou des expériences évoquées dans la littérature, mais avec toute une difficulté liée à l'époque, à la pression sociale, au manque de reconnaissance sociale de ce genre d'expérience. Marguerite Coppin d'ailleurs, pour la petite histoire, mais qui a été assez lourde pour elle, a subi un procès, etc. Donc ce sont aussi des archives littéraires qui, a priori, ne sont pas catégorisées comme étant lesbiennes, qui peuvent permettre d'ouvrir à une approche peut-être plus diachronique, et à travers le prisme de la littérature et le prisme

de la création littéraire qui peut être un prisme intéressant aussi. Il y a chez certaines autrices des thématiques lesbiennes qui surgissent dans les œuvres. Autre élément qu'il est aussi intéressant de souligner par rapport aux fonds d'archives que l'on conserve, c'est que contrairement aux archives de Bruxelles, ce sont des archives dites privées, c'est-à-dire que, contrairement à ce que Els vient de dire aussi, nous conservons des correspondances, des journaux intimes, c'est-à-dire une palette de matériaux qui viennent de l'intime et dans lesquels les chercheurs et chercheuses peuvent puiser pour aller découvrir un pan de la vie qui a été occulté par toutes les considérations sociales et historiques qui ont déjà été évoquées.

C.B. : Question complémentaire : vous avez combien de fonds en tout ? Et combien de lesbiennes ? Vous en avez cité quatre ?

L.B. : On a aussi les archives de Marguerite Yourcenar, Chantelle Luthers, Carmen(?),... Ça, ce sont ceux que j'ai identifiés comme étant des fonds lesbiens. En tout, ça représente une dizaine sur 350. C'est pas mal, c'est ce dont je peux vous faire part.

B.H. : Il y a pour l'instant soixante fonds d'archives inventoriés. Nous avons au moins un nombre égal de fonds d'archives qui ne sont pas encore inventoriés, pas consultés. De ces 60 inventaires, environ vingt de ces fonds d'archives viennent d'associations ou d'individus lesbiennes. Disons, un exemple : nous avons les archives, pas très volumineuses, de May Dale, première chanteuse belge de jazz, et nous possédons quelques-uns de ces journaux intimes qui sont conservés au Carhif. Pour parler d'invisibilisation lesbienne, il n'y a dans ses journaux, rien sur sa vie émotionnelle, affective. Par contre, il y a aussi des parties encodées, et qu'on n'a pas encore réussi à décoder. On imagine, j'espère, que dans ces parties-là, elle parle quand même de sa vie personnelle. J'ai dit soixante fonds d'archives, dont une vingtaine lesbiennes, mais il faut dire aussi que pas mal de lesbiennes ou bi ont été actives dans des groupes mixtes, qu'on a aussi dans notre collection. Donc dans ces fonds d'archives, on peut trouver beaucoup d'informations sur la vie de femmes lesbiennes, bisexuelles, trans. Ce ne sont pas seulement nos fonds d'archives, nous avons aussi du matériel d'au moins une centaine de groupes lesbiens, de je ne sais combien d'initiatives de bars. C'est une autre catégorie où l'on peut retrouver des informations.

C.B. : Ça a l'air considérable, dans ces vingt fonds de lesbiennes, quels sont les profils, ce sont toutes des militantes ?

B.H. : Non, par forcément. La plupart, mais May Dale, par exemple, n'a jamais été active dans ce mouvement. La plupart sont des fonds d'archives d'association et de militantes, mais pas uniquement. Même des personnes qui ont été militantes, on peut trouver des journaux ou lettres intimes qui ne parlent que de cette vie militante.

F.B. : Désolé, je vais vous décevoir. On conserve aux archives de Bruxelles environ trente kilomètres d'archives, et pour les archives qui concernent plus largement les communautés LGBTQIA+, on doit avoir quelques mètres. C'est vraiment une très petite portion, après, on estime qu'il n'y a pas de concurrence entre les archives, et les associations — qui sont l'endroit où spontanément les gens se tournent pour déposer leurs archives. Après, on met en place pour le moment un gros fonds d'archives lesbien, celui de Marian Lens, sociologue, qui a ouvert la bibliothèque Artémis dans les années 80, qui nous donne ses archives. Pour le moment, elle est occupée dans nos locaux à réaliser un inventaire avant de nous les laisser définitivement. Ça va nous permettre d'accroître nos archives. C'est sous forme de collection, souvent des archives d'associations. Au niveau du métrage, ce n'est pas énorme. C'est plus une tendance actuelle, de dire si les personnes sont homosexuelles. On a des fonds plus anciens, des archives privées, mais pour ça on n'a aucune information sur l'orientation des personnes.

Ce n'était pas des préoccupations il y a cinquante, septante ans, on a même des archives privées qui remontent à cent ans, mais ce n'était pas une préoccupation de savoir si la personne était lesbienne, homosexuelle, quand les archives d'une personne arrivaient chez nous. On a par exemple les archives de Guillaume Des Marez, un archiviste bruxellois, une personne dont on savait qu'il était homosexuel. Mais si vous faites une recherche dans notre catalogue en ligne en introduisant le mot clé « homosexuel », vous ne tomberez jamais sur les archives de cette personne. Par contre, toutes les archives qui ont été collectées depuis 2021 sont toutes encodées dans notre catalogue en ligne, elles sont accessibles. C'était une volonté des associations. Il y avait parfois des associations qui étaient réticentes, qui voulaient savoir ce qu'on allait en faire, comment on allait les valoriser et pour eux c'était important que ces archives soient accessibles et le plus rapidement possible. Donc il y a toute une série d'archives qui sont numérisées et accessibles directement en ligne.

C.B. : Je voudrais comprendre pourquoi cette collecte a été lancée en 2021, quel a été son accueil, quels ont été les résultats plus précisément, en nombre de fonds et en nombre de fonds concernant les lesbiennes ? Pouvez-vous apporter ces précisions ?

F.B. : Oui, certaines, mais pas toutes. En question de nombre de fonds, on les a regroupés avec l'autorisation des associations, et on a créé des thématiques : vie culturelle, vie sexuelle, vie nocturne, militantisme, presse. Mais en mentionnant toujours la provenance. Si on fait une recherche sur une association ou une personne, on va retrouver l'ensemble de ses documents. Mais avec l'accord des associations, ça a été réparti plutôt par catégories. Ce ne sont pas des archives privées de personnes, plutôt des documents de la vie culturelle, donc des affiches, des choses comme ça. Pour reprendre l'exemple de Marian Lens, là, on a une collection « Marian Lens », avec ses archives. Le fonds sera identifié comme tel. Quand vous recevez cinq ou six documents d'une association –

C.B. : Quand même, c'est une grande première, qui a pris la décision ? Comment ça s'est lancé, c'était une demande des associations ?

F.B. : Au sein des Archives de Bruxelles, on a une politique de collecte depuis les années 1960. C'est Martens qui à l'époque a lancé des collectes, notamment des archives politiques, en recueillant les tracts électoraux, les affiches politiques, etc. Elle se situait dans la lignée de ses prédécesseurs, notamment de Max Fauconnier, qui était archiviste au sein du service, qui a été à l'origine d'une collecte de documents épars. Les collectes existent depuis longtemps et ici la collecte lancée en 2021 a été faite en collaboration avec les Musées de la Ville, qui sont en train de retravailler leur scénographie et qui voulaient inclure une facette LGBTQIA+ dans leur vitrine. Nous, on est conscients aussi qu'en tant qu'archives publiques, communes, on a des documents qui sont essentiellement administratifs et on voulait compléter un peu ces collections parce qu'on est bien conscients que nos archives ne permettent pas de voir toutes les facettes d'une ville et de ses habitants.

C.B. : Au passage, on note que des archives importantes, celles de Marian Lens, arrivent dans vos archives. Il y a donc une dispersion et ce n'est pas un phénomène spécifique à la Belgique. Renaud Chantraine, anthropologue des archives LGBT, parle de « mémoire fragmentée », d'où la nécessité d'avoir des sources ou des échanges comme aujourd'hui pour bien comprendre où trouver des ressources. Je recommence un tour de table, vous n'avez pas encore répondu sur la question des collectes passives ou actives. Est-ce que vous allez au-devant des personnes ou associations qui sont prêtes à donner leurs archives, auquel cas, on est dans la collecte active, ou est-ce que votre structure doit se contenter — le mot n'est pas péjoratif — d'une collecte passive ?

E.F. : Au Carhif, nous avons connu plusieurs périodes. Au tout début, on a fait une collecte active, contacté les associations, les personnes. On s'est rendu compte que les archives étaient encore dans les

locaux des associations, chez les personnes privées. Maintenant, il y a un espace où vous pouvez déposer vos archives. J'aimerais d'ailleurs exprimer ma reconnaissance aux premières associations qui l'ont fait parce qu'en 1995, ce n'était pas sûr que ça allait aboutir. On avait des subsides, mais même subventionné ça coûte un centre d'archives, ça demande des locaux. On ne peut pas prendre des archives qui représentent véritablement l'histoire, ou la vie privée d'une personne, et après quelques années dire « Désolé, notre centre ne fonctionne pas ». Donc, une première période de prospection active, puis, on était là pour des personnes d'associations qui venaient vers nous avec des demandes urgentes. Mais on avait plus la marge de faire de la prospection active, parce qu'on ne peut pas accumuler les boîtes dans les couloirs au point de ne plus pouvoir bouger. Heureusement, on a pu louer un deuxième dépôt. Donc, depuis 2017, après une restructuration de nos dépôts, on a pu de nouveau aller dans une prospection active et on a lancé en 2019 la préparation d'une exposition sur le féminisme des années 70. Donc un appel aux archives de nouveau actif, mais avec la crise sanitaire, c'est devenu un peu moins actif. Mais entre-temps, nous avons aussi analysé dans notre collection quelles associations ne sont pas représentées, sous-représentées. Pour la recherche active, du côté néerlandophone, on laisse Suzan Daniel qui a un plus large réseau. Pour les associations lesbiennes et queer, il reste encore beaucoup à faire. Il y a aussi les femmes issues de l'immigration qui sont trop peu représentées dans nos collections. Il y a aussi un grand défi, c'est tous ces jeunes collectifs féministes, queers, intersectionnels, qui existent et nous pensons que c'est très important de déjà les sensibiliser au fait que ce sont des actrices d'histoire. C'est important de capter ce qu'elles sont en train de faire, parce que si on veut écrire dans le futur ce qu'elles sont en train de faire aujourd'hui, la manière dont on a essayé de changer la société belge, tout ce mouvement actuel, il faut qu'on aille là aussi pour éviter qu'il n'y ait pas de traces d'archives.

C.B. : Au Carhif ça a du sens de viser la collecte de fonds lesbiens, au Musée et Archives de la Littérature, ce n'est pas le but ?

L.B. : C'est un critère parmi d'autres, ce n'est pas le prisme, l'objet premier du centre puisque c'est la vie littéraire et théâtrale. Mais pour répondre à la question, c'est collecte active et passive dans notre cas puisqu'on collecte régulièrement ou des fonds, ou des petits bouts d'archives. Là, j'en profite, si vous avez des traces littéraires, théâtrales liées au mouvement lesbien, n'hésitez pas à nous les confier, on les accueillera avec grand plaisir, dès le moment où elles concernent directement la littérature ou le théâtre. Et d'ailleurs, je pense à autre chose, puisque indépendamment des fonds constitués en tant que tels, quand on parle d'archive, ce sont des fonds, grands ensemble où on a une représentation d'un maximum de traces concernant une personne, une institution. Si, par exemple, vous organisez ou vous avez des traces de manifestation poétique lesbienne, ça aussi, c'est le bienvenu. J'espère ne pas faire concurrence à mes voisins de tables, mais la dimension de l'oral, puisque la poésie peut être aussi et d'abord récitée, on collecte aussi des archives sonores. Si vous avez organisé un récital de poésie lesbienne ou ce genre de choses, dont vous avez des traces sonores ou si vous comptez le faire et que vous pouvez l'enregistrer, c'est le bienvenu aussi, pour continuer justement à compléter nos collections et garder une trace de ce qui se fait aujourd'hui, à ce croisement du mouvement lesbien et de la littérature.

C.B. : Mais donc il faut venir vers vous, vous n'avez pas les moyens d'aller vers ?

L.B. : Ça pourrait se faire, mais on ne peut pas se tenir au courant de tout ce qui se fait. C'est pour ça que c'est intéressant de sensibiliser à l'importance de la trace. Il y a plusieurs personnes autour de la table qui... Non, on n'a pas les moyens de le faire. Par contre, il nous arrive de faire des captations vidéos ou des captations photographiques d'événements, donc pourquoi pas garder une trace aussi de cette rencontre.

C.B. : Bart, à vous de nous expliquer, collecte passive ou collecte active ?

B.H. : Les deux. Mais je veux surtout parler d'un défi qu'on a. Cette formation parle d'archives privées, d'archives personnelles. On a entendu très souvent comme réplique : « Mais ma vie ce n'est pas l'histoire, elle n'est pas importante. » C'est ce qu'on essaye toujours de faire, de sensibiliser, de faire un événement comme celui-ci nous aide aussi. La vie de chacune d'entre vous, c'est de l'histoire. Votre vie, vos témoignages sont importants. Et nous, nous sommes là pour accueillir ces archives, pour les chérir. Bien évidemment, je dois aussi souligner de faire très attention à la vie privée. Parce qu'une personne qui nous donne ses lettres d'amour ne veut pas forcément que le lendemain tout le monde puisse lire ça. Donc, on fonctionne toujours par contrat, mais on est très conscients de notre responsabilité sur ce plan-là. Mais vos vies sont importantes, vos témoignages sont importants.

C.B. : On voulait parler de valorisation et de recherche, ainsi que des dangers identifiés pour l'avenir, qui n'est pas forcément tout rose. Il y a des enjeux... Madame, vous voulez intervenir depuis longtemps ?

Personne dans le public : Pour les archives de Bruxelles, c'est quel territoire en fait ?

F.B. : Au niveau de la politique d'acquisition, c'est d'abord essentiellement la ville, mais on élargit à la région Bruxelloise. Si une association bruxelloise vient nous trouver, on ne va évidemment pas la refuser. Par contre, si vous venez de Charleroi ou d'Anvers, là on vous renverra soit vers les archives municipales ou communales de la ville en question, soit vers un des autres centres.

C.B. : Est-ce qu'il y a un événement de visibilisation d'archives lesbiennes qui est prévu dans vos structures ? Est-ce que cet événement aujourd'hui vous donne envie de le faire ?

B.H. : Pour répondre à la question de la collecte active ou passive, vous mettez en avant la grande ??? des archives : on est quand même dans un monde où les ressources financières et donc humaines sont quand même manquantes, donc la collecte active, c'est parfois un peu compliqué. On est plutôt en attente de recevoir des documents. Et donc la valorisation... Par contre, on prête nos documents à des expositions, il y a eu une à la Maison miroir, ou l'expo *Queer Graphics* où on a prêté des documents. Mais on n'a pas les ressources pour organiser la valorisation, sauf, nous, on essaye que la première valorisation, c'est l'inventariage et la mise à disposition des documents, notamment en les numérisant.

C.B. : À propos de mise en ligne, est-ce qu'il y a de la numérisation de fonds qui est prévue ? (Silence autour de la table). Donc plein de projets à mettre en vie, en collaboration avec tous ces centres. Et comme l'a dit aussi Mathilde, des mémoires d'étudiants et d'étudiantes ! Si vous n'avez jamais franchi les portes d'archives, vous n'imaginez pas les surprises que vous pourriez rencontrer. Je pense que les historiennes qui ont organisé cette rencontre ne me contrediront pas en vous disant de pousser les portes de ces centres d'archives pour découvrir les mines de ressources que nous conservons les uns les autres. Et merci pour votre engagement, qu'on sent passionné, bravo.

ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION DE LA CONFÉRENCE « ARCHI'LESBIENNES* : LES PREMIERS ÉMOIS D'UNE MÉMOIRE EN CONSTRUCTION »

Conférence donnée dans le cadre du colloque Archi'Lesbiennes*, le 15 février 2024, à l'Université Libre de Bruxelles. Les intervenantes sont Valérie Piette, Cécile Vanderpelen-Diagre et Mathilde Messina. Cette discussion débute la troisième session du colloque, intitulée « À la recherche des archives lesbiennes », présidé par Christine Bard.

Christine Bard : On va enfin découvrir de plus près l'enquête présentée par Valérie, Mathilde et Cécile. Nous avons trente minutes et je serai inflexible, j'espère que vous avez un PowerPoint bien rangé et que vous ne déborderez pas. Vous avez la parole.

Mathilde Messina : Bonjour à toutes, vous m'entendez bien ? On va vous présenter brièvement les premiers résultats de l'enquête qu'on a menée à l'ULB, sur l'histoire des lesbiennes. Comme on l'a confirmé ce matin, sans des lesbiennes et des féministes comme Irène Kaufer, l'histoire de cette communauté n'est pas nécessairement étudiée en Belgique, et plus particulièrement en Belgique francophone. Il y a bien sûr des avancées complètes, qui prennent la forme de mémoire de fin d'études, qui peu à peu en sont venus à former les premières ficelles d'une mosaïque qui peine encore néanmoins à voir le jour. Faire rentrer les lesbiennes dans le champ académique n'est pas une sinécure, et l'audace et les efforts fournis par les autrices de ces mémoires méritent aussi d'être mentionnés. L'histoire lesbienne reste par ailleurs une histoire codée, faite de silence, de non-dits et de traces – selon les mots de Florence Tamagne – résultant de multiples mécanismes qui oppriment, marginalisent et invisibilisent les lesbiennes, sexisme, homophobie, racisme, classisme, et d'autres. Ce déficit de l'information complique, voire entrave le travail des historiennes, un travail pourtant nécessaire et urgent, on l'a déjà mentionné, tant la menace de l'oubli pèse sur la mémoire, qu'elle soit individuelle ou collective. Le projet Archi'Lesbiennes* vise en premier lieu à donner sa place à un travail de grande amplitude de collecte, de conservation et de valorisation du patrimoine lesbien en Belgique. Pour ce faire, il a été question notamment de recueillir les témoignages oraux de lesbiennes afin de décrire leur expérience de vie, leur parcours et leur mode de vie notamment et conserver la mémoire de leur vécu. Ainsi, dans le cadre d'une première phase de travail préparatoire, 47 entretiens ont été menés entre septembre 2023 et janvier 2024. Un premier appel à témoignage a été publié à la mi-août, sur les réseaux sociaux, pour ensuite être répété à la mi-septembre et être relayé durant l'automne sur ces mêmes réseaux. À cela s'est ajouté ensuite la méthode dite boule de neige, les personnes ayant pris part à l'entretien étant susceptibles de connaître d'autres personnes susceptibles de participer également. Quarante-sept personnes ont ainsi pris part d'abord à un entretien semi-directif. Tous les entretiens ont été menés sur la base d'un même questionnaire, faisant office de guide d'entretien et composé d'une quarantaine de questions ouvertes. L'expérience de vie de chacune des témoins a pu ainsi être abordée selon plusieurs angles (prise de conscience de leur orientation sexuelle, lien avec leur famille, engagement militant ou autre), à travers les âges (enfance, adolescence, âge adulte, âge plus avancé) et les contextes (milieu familial, militant ou autre). Les participantes ont été interviewées à l'ULB, ou ailleurs. Ou chez elle plutôt, selon leur souhait. La durée des entretiens était d'environ une heure à deux heures trente. Tous les entretiens ont fait l'objet d'une retranscription par ordinateurs et ont été ensuite relus. Les enregistrements seront conservés au Carhif, Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes. Anonymisées, ces retranscriptions sont aujourd'hui un matériel qui nous permet de décrire les trajectoires culturelles et politiques des lesbiennes en Belgique, du 20^e siècle à nos jours. À ce stade de notre étude, nous avons effectué les parcours biographiques de 47 personnes, toutes ont été assignées femmes à la naissance et se retrouvent dans cette identité de

genre, elles sont donc cisgenre. L'appel à témoins mentionnait le fait qu'elles devaient être nées avant 1973. Ainsi, leur âge varie de 52 à 84 ans, la majorité des témoins ayant entre 58 et 68 ans. La grande majorité d'entre elles vit en milieu urbain, la capitale Bruxelles étant pour presque toutes sur leur chemin, elles y ont vécu à l'un ou l'autre moment, pour faire des études supérieures, débiter leur vie professionnelle ou encore pour se distancier de leur famille d'origine et vivre plus librement leur lesbianisme, en fréquentant notamment... (rires et applaudissements du public)... des bars lesbiens. Il n'y a que trois lesbiennes racisées, [...] sont d'origine étrangère. À l'issue de cette première phase de collecte de témoignages, l'origine nationale et ethnique est sous représentée. Il en est de même pour l'origine sociale des 47 témoins, la majorité est issue de la classe moyenne et de la petite bourgeoisie. Une part nettement moindre est issue du milieu rural et d'une classe populaire. [...] par conséquent de la diversification sociale pour éviter un biais d'origine ethnique et sociale.

Se dire lesbienne. De notre appel à témoignage. L'appel à témoignage mentionnait « à toute personne aimant les femmes ». Ainsi, la première question posée aux témoins était celle de savoir quels termes elles employaient pour se nommer. Tant l'importance que la complexité de se dire lesbienne a été analysée par les historiennes et les sociologues comme Florence Tamagne et Natacha Chetcuti et donne à voir comment chaque personne interviewée aborde la question de l'autodéfinition. On peut toutefois appréhender trois approches, ou en tout cas trois définitions. La première – je vous mets ici quelques exemples – le terme lesbiennes est connoté négativement, le terme homosexuelle est préféré au premier, pour son caractère neutre. Vous avez différents témoignages de cette tendance. D'autres de la même approche. Grosso modo, elles disent toutes la même chose (rires dans la salle). L'idée, par exemple, la première : « je suis homosexuelle, je n'ai pas » montre notamment une certaine peur de la catégorisation ou en tout cas une tendance de fuir les catégories qui peuvent être posées sur les personnes. Il y a d'autres témoignages comme la suivante ou elle met l'avantage entre les termes qui sont plus connotés ou plus neutres. Le terme gay par exemple. La deuxième tendance est celle des femmes qui préfèrent utiliser le terme lesbienne et celui-ci semble venir après un processus plus ou moins long de réflexion quant à leur sexualité et elle également par militantisme. Et donc je vous ai mis d'autres extraits (extrait) voilà qui montre le point de vue personnel qui est plus politique et militant. Ici d'autres témoignages de cette dernière tendance, « Je vais dire de moi que je suis lesbienne... ». L'idée n'est pas de commenter évidemment ce genre de position sur l'une ou l'autre relation mais...

Et la troisième catégorie qu'on a pu déceler jusqu'à présent est celle d'autres personnes qui utilisent un terme plutôt qu'un autre et qui expriment parfois une sorte d'indécision quant à l'usage du terme lesbienne ou un autre terme pour parler de leur sexualité. Donc comme je le disais, l'injonction d'une notion de coming-out est vécue avec distance et méfiance par nos témoins, car comme le récit de coming-out le montre, si presque toutes les femmes interviewées ont fait leur coming-out familial, un grand nombre d'entre elles n'auront jamais fait leur coming-out dans le monde professionnel, craignant des discriminations et des violences.

Cécile Vanderpelen-Diagre : Sans surprise, quand on lit tous ces témoignages, ce qui apparaît évidemment, c'est que toutes ces femmes sont très différentes. Vous allez dire qu'on n'a pas besoin d'étudier ça, passer des semaines ou des mois là-dessus. Elles sont toutes différentes, mais il y a quand même quelques convergences que je voudrais un peu souligner ici, et notamment la question du temps raconté, et je suis très heureuse qu'hier, ici, Line ait évoqué cette question. Parce que là, on est vraiment au cœur du sujet, comment faire le lien entre la question de l'histoire, du temps qui passe, et le temps raconté par soi-même. C'est-à-dire que quand on demande aux gens de raconter leur histoire, leur propre histoire, c'est vraiment ce qui les a marqués qu'ils vont raconter, et en l'occurrence les grands

engagements, les grandes histoires d'amour, les grandes rencontres. Et c'est parfois un peu artificiel quand on essaye de coller l'histoire à ça, à ces vécus-là. Donc là, on a quelque chose d'assez particulier qui est la question de la différence du temps raconté et l'histoire avec ces révolutions. Une histoire qui revient assez souvent, il y a quand même, quel que soit les expériences racontées, il y en a une qui revient souvent, celle de l'acceptation progressive par la famille. Ça, c'est un moment qui revient tout le temps, quelle que soit l'histoire. La plupart des femmes que nous avons interviewées ont vécu un rejet, parfois très violent, de la part de leur famille en raison de leur sexualité, de leur lesbianisme. Vous avez compris que c'est compliqué de choisir le mot. Mais au fil des années les relations ont fini par s'améliorer, les tensions à s'apaiser. Cependant, quand on creuse un peu ces récits, on voit que ce récit de type évolutionnisme « c'était très dur, j'ai été rejetée » ça finit par s'arranger, mais ce *happy end* est plus nuancé. Dans beaucoup de cas, le choix des femmes est davantage toléré qu'activement accepté et respecté par les familles. Elles sont souvent des sortes *d'outsider*. En revanche, je voulais citer une des interviewées, elle a 65 ans. Et là, on a vraiment... tu reconnais qu'il y a plus d'évolutions, il y a eu une évolution, les femmes lesbiennes seraient plus acceptées : « dans mon entourage proche, dans ma famille, oui. Grâce à moi. Je n'aurais pas été là, mes parents, ils penseraient toujours la même chose qu'il y a cinquante ans. J'en suis sûre parce que ma mère n'a pas arrêté de me dire "tu m'as bien fait évoluer". Ma mère, ça ne la concerne pas, point. C'est parce que je suis comme ça qu'elle a fait un petit effort. » Donc, vous voyez que c'est quand même très fort à nuancer. En revanche, les personnes interrogées ont fait un gros travail de résilience, d'acceptation de soi, qui leur permet d'envisager leur situation avec plus de sérénité, c'est peut être ça qui a changé. Elles témoignent aussi, et ça, c'est vraiment semble-t-il, on approche quelque chose qui ressemblerait à une évolution ou un progrès, d'une vraie acceptation par les jeunes générations. On peut lire « Maintenant je n'ai plus ces problèmes avec mes neveux, mes nièces, etc, les amis de mes amis ». Du côté des jeunes, ça a l'air de mieux se passer. Deuxième point dont je voulais vous parler, deuxième résultat de l'enquête, c'est ce que j'ai appris, que j'ai appelé pardon, et je l'ai appris d'ailleurs aussi, la catégorie de l'ombre à la lumière. Avec tous les témoignages, on découvre que les femmes interrogées sont souvent prises dans une forme de tension. D'une part, elles estiment que la situation des lesbiennes s'est globalement améliorée. Deux moments importants de l'histoire semblent déterminants. Les années 1970 et les mouvements féministes et homosexuels et le mariage homosexuel, donc deux moments importants pour la Belgique, on est dans les années 70 et début des années 2000. D'autre part, elles ressentent encore très fort le poids de la société. La religion est souvent évoquée comme la cause première de l'homophobie et de la discrimination. Certaines témoignent du fait que même si elles se marient et sont très heureuses, ça ne compense pas la peur de l'homophobie latente, ça revient souvent, et la question de la religion aussi, comme effet qui semble stagner, déterminant. Le temps du féminisme, les années 1970, semblent avoir été plus déterminantes que le mariage homosexuel qui n'est pas souvent évoqué. Le féminisme et l'explosion de la parole et de la solidarité féministe sont souvent évoqués comme un moment fondateur de prise de conscience de soi, qui a permis de se relier aux autres femmes et lesbiennes en particulier, c'est Bruxelles, sans doute les grandes villes. D'une manière fort intéressante, plusieurs femmes disent avoir fait le choix de l'homosexualité pour des raisons politiques. Je vous cite l'une d'elle, et j'en profite, j'ai peur qu'on ne l'ait pas dit assez : merci à toutes celles qui ont témoigné, c'est vraiment très précieux. « C'est-à-dire que dans les groupes de conscience féministe, par exemple, j'ai toujours dit que j'étais en tout cas bisexuelle, et quand j'avais une relation avec une femme, je disais que j'étais lesbienne, et surtout je disais toujours que j'étais lesbienne politique. Parce que je trouve que dans le féminisme, il n'y a pas d'autre théorie politique, vraiment, qui me soit inspirée par les penseuses lesbiennes. » Lesbienne parce que féministe, lesbienne parce que politique, en quelque sorte. Cette position concerne surtout les femmes les plus âgées, marquées par les discours du tout au politique des années 1960-1970. Cela concerne aussi essentiellement les plus militantes. Nous avons interrogé des

femmes très peu concernées par le militantisme ou toute forme de rassemblement communautaire, plusieurs... de ce qu'on pourrait appeler du communautarisme, en fonction d'un point commun. Ça revient très souvent, « je n'ai jamais voulu être seulement avec des lesbiennes, je veux rencontrer d'autres mondes, je ne veux pas être sur une île, comme disait... tout à l'heure. Ces femmes-là, qui rejettent toute étiquette, ont été beaucoup moins portées par le mouvement féministe et les lieux de solidarité. Elles sont loin d'être une minorité. Dernier point sur lequel je n'ai pas énormément de choses à dire, mais une très belle photo à vous montrer. Le temps de l'amour. Je l'ai déjà dit, mais je voudrais insister là-dessus. Le temps raconté par nos témoins est très personnel, les premiers amours, les engagements, de se faire lier à l'histoire avec un grand H. Le fait que certaines expériences de vie ont été vécues dans la clandestinité, coupée du monde et de l'histoire avec un H c'est pour les historiennes une difficulté méthodologique bien connue. Comment inscrire dans le parcours de vie singulier dans l'histoire globale et collective. C'est d'autant plus difficile pour les questions liées à l'amour, les émotions, qui sont à la fois vécues et vaincues comme intimes et réputées universelles. Certains pensent qu'effectivement l'amour, c'est universel et ça ne varie pas en fonction des lieux et du temps.

Valérie Piette : Être lesbienne, ça veut dire quoi ? On l'a dit, ce sont des non-dits, ce sont des silences, c'est la fuite, cette fois pas la fuite de l'histoire, mais la fuite de la maison, et ce sont des violences, aussi. C'est clair qu'il y a ce discours assez classique qu'on entend systématiquement dans les discours de lesbienne, et c'est clair aussi que les lesbiennes ont eu des marges de manœuvres, ont pu être de vrais warriors à certains moments, ont pu vivre peut-être quelques fois cachées en vivant heureuses d'ailleurs. Mais l'aspect victimaire, de victime même, est quand même relativement présent dans tous les récits, ou dans beaucoup de récits que nous avons entendus. Beaucoup où certaines ont dû fuir, relativement tôt, le domicile familial, où le père était violent avec la mère ou violent avec sa fille. Avec ce témoignage : « Mon père, sur son lit de mort, il voulait que je lui présente mon mec. Il était persuadé que j'avais un mec et que c'était un marocain, c'était peut-être moins pire que d'être lesbienne, mais quand même, et que c'était pour ça que je ne le montrais pas ». Et du coup, il a exigé de voir son marocain, alors qu'il s'agissait d'une marocaine... Non, je rigole. Certaines vont pousser ce moment de coming-out violent. Une de nos témoins — penguin, pinguine, témoin, témoin — est passée à une émission de télévision sur les lesbiennes, mais dit-elle, « mon père, qui se doutait de quelque chose, avait regardé la télévision, donc, ça a été le drame total et c'est là où la fuite a été essentielle. » Donc dans les histoires qu'on a jusqu'à présent, c'est souvent le père le plus violent. La mère dit quelques fois à sa fille de revenir et de mentir, de dire que c'est passé, et que, pour sauver la famille, pour sauver la maison, elles pouvaient rentrer. Et donc certaines disent aussi « Je ne me suis jamais octroyé la liberté d'être », ça voulait dire vivre, et vivre sa vie, son lesbianisme. Si ces violences sont présentes, il y a aussi – et je crois que c'est aussi cette histoire-là, quelques fois, qu'il faut souligner – le bonheur d'être, le bonheur d'être lesbienne. Le mot liberté revient quasi systématiquement dans les témoignages, et souvent, fréquemment, le bonheur de pouvoir vivre sa vie, ses amitiés, ses relations et d'avoir fait ses propres choix et de les avoir assumés est quelque chose d'extrêmement présent dans nos témoignages (applaudissements dans la salle).

M.M. : Alors, on l'a dit, les lesbiennes vivent des moments [...] à leur famille. Ce qui arrive de manière récurrente à travers leurs discours, c'est leur parcours itinérant. Un parcours qui va de la campagne à la ville, puis d'une ville à une autre, qui est marqué par des moments de rupture assez brutaux comme on vient de le dire. Cette rupture, elle est nécessaire aux yeux de nos témoins. Elles témoignent de cette nécessité, après leur coming-out, de déménager, d'aller ailleurs pour pouvoir trouver une forme d'épanouissement et vivre plus librement leur préférence sexuelle. Et donc que la rupture familiale ait été plus ou moins brutale, plus ou moins excluante, elles sont nombreuses à être sorties de cet isolement et ont rencontré d'autres lesbiennes, ce qu'elles vont pouvoir faire – comme nous l'avons vu ce matin

– dans le milieu associatif ou militant, comme les Biches Sauvages ou Homo-L, dans le milieu sportif aussi pour certaines, et pour d'autres ce sont dans les lieux de sorties, bar et boîtes de nuit, qui vont constituer un véritable espace de socialisation où elles vont pouvoir découvrir de nouvelles formes de comportement, de pratique, de codes vestimentaires, avec toutes les variations qu'elles vont pouvoir constater elle-même et dont elles vont témoigner dans leur récit. Et, ce qui est intéressant, c'est la liste des lieux qu'elles ont pu dresser, du Capricorne en passant par le Cercle, le Gate, le Féminin et d'autres encore, elles ont dressé une liste de lieux lesbiens à peu près tous disparus aujourd'hui. Et ils sont forcément [...] par les témoins, le rôle rassembleur que pouvaient avoir ces lieux de rencontre ou de festivité, où elles pouvaient se fréquenter et peut-être fricoter (rires du public).

V.P. : Où elles fricotaient, mais aussi, c'est intéressant, et Line le disait hier, si on parle beaucoup de criminalisation de l'homosexualité, elle a peu existé en Belgique, on pourra en rediscuter. Néanmoins, l'histoire orale nous apprend beaucoup de choses, notamment le nombre de descentes de flics dans les bars. Beaucoup des témoins en ont parlé, de quelques fois avoir passé la nuit au poste, ou de devoir répondre de son identité, y compris des flics en civil. Alors, je n'ai jamais vraiment compris lesquels, on devrait faire une série sur l'histoire de la police féminine qui est entrée dans les bars. Je trouvais ça très intéressant, et là, on n'a rien dans les sources écrites, les sources orales sont extrêmement intéressantes. Et à ce propos, je sais qu'il y a des affiches, mais le Crazy revit, bientôt, tout bientôt. Donc, il y a un appel au fond, et il nous faut des bars lesbiens, il faut des bars lesbiens. Ce sont des lieux de rencontre tout à fait fondamentaux, ils ont quand même été relativement nombreux à Bruxelles, ils le sont moins aujourd'hui. Alors évidemment, je finis par la sexualité. C'est quand même une question que l'on peut se poser, il y a la difficulté de parler de sa propre sexualité. Parler de celle des autres, c'est toujours plus facile, et parler de la sienne et de soi, c'est toujours plus complexe. Alors les premiers émois, les premiers papillons... Souvent une amie, souvent une amie et quelquefois très tôt, quelquefois à l'école maternelle ou primaire. Le premier émoi, il se passe là, il se passe quelque chose, il y a une fulgurance. Et puis, surtout la prof, ça, c'est évidemment tout à fait... Je ne vous apprend rien. Et si possible, une prof de gymnastique, j'ai raté ma vocation. Quand elles le racontent, elles racontent des souvenirs précis. Cette fameuse fulgurance, elles sont parfois très âgées aujourd'hui mais à cinq ans, il s'est passé quelque chose où l'émoi est présent. Et on le voit ici : « je me souviens des genoux d'Hélène, l'image de ce genou et du haut de sa cuisse est encore intacte dans mon esprit ». Et il y en a évidemment d'autres. Entre parenthèses, c'est l'âge de naissance des témoins. Celle qui est née en 1970, à l'âge de 11 ans : « C'est la première fois que je ressentais du désir physique et c'était pour une fille. J'en rêvais, je le voulais et puis ma mère est rentrée dans la chambre et évidemment, elle a pu voir cette amie. Les émois sont aussi causés par des modèles, on en a parlé ce matin. J'étais impressionnée, la figure de Navratilova est revenue je ne sais combien de fois dans les témoignages. Soi-disant, en disant « Je ne savais pas qu'elle était lesbienne mais... » mais Navratilova était vraiment une figure lesbienne emblématique et le fait de la voir jouer à résonner et a fait naître – j'allais dire des candidatures lesbiennes – mais a fait naître en tout cas quelque chose de très fort : « En pâmoison devant Navratilova devant la télé. Et Evert, je n'en avais rien à faire. C'était Navratilova que je trouvais trop belle ». Alors ces premiers émois, on a parlé de l'enseignante, c'est clair qu'il y a l'institutrice, puis il y a la prof de gym, ça revient extrêmement souvent, j'ai aussi été étonnée quelquefois – enfin non, étonnée même pas – il faut peut-être souligner, il y a beaucoup d'émoi de l'élève vers l'enseignante, mais il y a aussi le contraire. Il y a eu dans les témoignages quelques relations de profs avec des élèves ou des étudiantes. Ou des émois, ici « La personne avec qui je vis aujourd'hui était une élève à moi, et cette élève-là m'a draguée, donc j'ai été fort surprise de cette affaire et elle se dit tout à fait homosexuelle, j'étais même un peu embêtée. Et voilà. Donc c'est la première personne qui m'a éveillée et je n'ai jamais eu que cette personne-là et je n'en ai parlé qu'à elle. J'en ai parlé avec mon

mari aussi et voilà. Mais comme mon mari était aussi homosexuel, ça n'a pas posé de problème » (rire et applaudissement dans la salle). Elles vivent ensemble aujourd'hui, elle a quitté le mari homosexuel et j'espère qu'il vit sa vie. Alors la toute première fois, l'acte, on va dire, la relation sexuelle, est pour presque toute, avec quelques exceptions, c'est plus qu'une fulgurance, c'est une révélation. C'est l'impensable, Wittig l'a décrit, c'est vraiment ce moment, là où tu ne sais plus comment tu t'appelles, cette révélation. « Moi, la vraie jouissance, je l'ai connue avec une femme. Avant ce n'était pas une vraie jouissance ». Et donc la citation qui suit, c'est peut-être ma pré – enfin non, ce n'est pas ma préférée, mais je l'aime vraiment beaucoup : c'est une enseignante, et vous savez, elles notent souvent, et si elle ne vous l'a peut-être pas dit, mais beaucoup d'entre toutes les témouines que nous avons rencontrées, même si elles savent qu'elles sont lesbiennes depuis longtemps, même si elles n'ont pas les mots, même si elles ne savent pas le décrire, elles ont plus ou moins toutes eu des rapports hétérosexuels, et celles-ci, elle a noté la différence. Je vais donc terminer par ceci parce que je trouve que c'est une belle conclusion : « J'ai une évaluation simple, je dis toujours qu'avec un gars avec qui c'était bien, c'est 7/10. — C'est l'évaluation d'une prof, je le rappelle – Alors qu'une fille avec qui ce n'est pas bien, c'est 7/10 » (rires et applaudissements).

C.B. : Grâce à vous, l'histoire des lesbiennes devient franchement comique, merci. Est-ce qu'on pose quelques questions ?

V.P. : Peut-être juste avant : l'étude progresse évidemment. Il y a énormément de témoignages, il y a des heures et des heures d'écoute, c'est fascinant et on continue donc si vous voulez témoigner, si vous connaissez des personnes qui souhaiteraient témoigner, c'est fondamental. On essaye pendant ces trois jours de montrer l'importance de l'histoire des lesbiennes et aussi du lesbianisme, mais si vous avez des archives, si vous avez des photos, il ne faut pas perdre tout ça.

C.B. : Merci en tout cas, ça doit être difficile autant d'entretien et autant en une demi-heure, bravo. Une question ?

Personne dans le public : Qu'est-ce qui vous a guidées par rapport à la chronologie, l'âge ?

V.P. : Mathilde le soulignait ce matin, c'est assez... 73, c'est la naissance du lesbianisme en Belgique, il fallait bien choisir une date. Et donc on a marqué les cinquante ans du lesbianisme politique. Il fallait bien dater et on a mis 73, donc 73 et avant, mais 74 on accepte aussi hein, ce n'est pas la question.

Personne dans le public : Et vous allez étudier d'autres générations plus jeunes, peut-être le moyen de faire un contrepoids ?

V.P. : Si on a les moyens de le faire, on aimerait bien, oui.

C.V.D. : Mais on est historiennes aussi, on n'est pas sociologues. Nous, ce qui nous intéresse, c'est cette période qui concerne l'histoire.

Personne dans le public : Merci pour ces témoignages. Je voulais juste témoigner et je ne vais probablement rien vous apprendre. Mais personnellement, j'ai eu moins de problème à être lesbiennes. Mais j'ai plus de problème à être féministe qu'à être lesbienne. Je veux dire au boulot, en famille...

C.V.D. : Il faut voir si c'était le cas dans les années cinquante, quarante...

Personne dans le public : On voit beaucoup apparaître les violences familiales, etc. Mais on ne parle pas beaucoup des institutions, vous avez des témoignages là-dessus ?

V.P. : Oui évidemment, mais il a fallu résumer. Les institutions, on en parlera demain avec l'affaire Morissens qui est emblématique, mais il y en a d'autres. Mais c'est vrai que ça dépend d'une personne à l'autre, il y en a qui disent « Moi je n'ai jamais vécu le moindre problème dans... voilà ». L'école est

plutôt le berceau des amours, c'est certain. Professionnellement pour certaines, ça a été extrêmement difficile, quitte à devoir quitter volontairement son emploi pour aller travailler ailleurs tellement c'était difficile. On a des cas très différents.

C.V.D. : Et des cas aussi, le contraire, qui expliquent « en fait je suis bien vue comme lesbienne, j'ai été bien vue comme lesbienne parce que comme je n'avais pas d'enfant, pas vraiment de famille visible, j'étais un peu corvéable à merci ». C'est la célibataire idéale en quelque sorte, la travailleuse idéale, il y a quelques témoignages qui partent plus là-dessus.

V.P. : Oui, et beaucoup dans ces générations-là n'ont pas eu d'enfant. Ça faisait partie des questions dans le questionnaire. Et c'est vrai qu'étonnamment, le mariage n'apparaît pas du tout comme quelque chose d'important. Globalement, ce n'est pas un moment clé dans l'histoire des lesbiennes. Peut-être, à la différence de la France, il n'y a pas de combat qui ait été mené, les contre-manifestations et autres. Par contre, quelques années plus tard, l'homoparentalité est perçue comme une victoire et revient beaucoup plus souvent dans les témoignages. Ça a été un moment clé, alors que ça revient trois ans plus tard. En Belgique, c'est 2003 puis 2006. 2006 paraît beaucoup plus important que 2003. Certaines se sont mariées, mais pas toutes, loin de là, elles n'en voient pas l'intérêt et ont plutôt été opposées au mariage.

Personne dans le public : Il y avait combien de profs parmi les 47 ?

V.P. : Je ne l'ai pas comme ça en tête, mais y en a pas mal.

C.V.D. : Entre cinq et dix.

Personne dans le public : Est-ce que, à titre personnel, certaines choses vous ont étonnées ?

V.P. : Ce qui m'a étonné le plus, même si ce n'est peut-être pas étonnant, c'est qu'elles ont été heureuses aussi. On a parfois une vision du passé violent et je ne nie pas ces violences. Mais aussi ce droit au bonheur revendiqué toute la vie. Le droit au désir aussi, parce que pour revenir sur la sexualité, il y avait des questions sur les sextoys, bref, il y avait quand même des questions très intimes. Certaines n'ont pas voulu y répondre, d'autres y ont répondu. Aussi, cette idée de faire l'amour avec vos amies, ou pas. Et en fait, on se rend compte de la toile, L word ce n'est pas que... et on sent ça très fort. Elles maintiennent d'ailleurs souvent des bonnes relations avec leurs ex, elles sont amies. Voilà, à quelques exceptions près aussi, mais, ce que je voulais dire, c'est que ce droit au plaisir et ce droit au bonheur ça va aussi ensemble. Elles ont été bien plus heureuses que la vision qu'on ramène toujours de la difficulté d'être lesbienne. Il y a ce côté de libération.

Personne dans le public : Bravo les lesbiennes !

[Applaudissements]

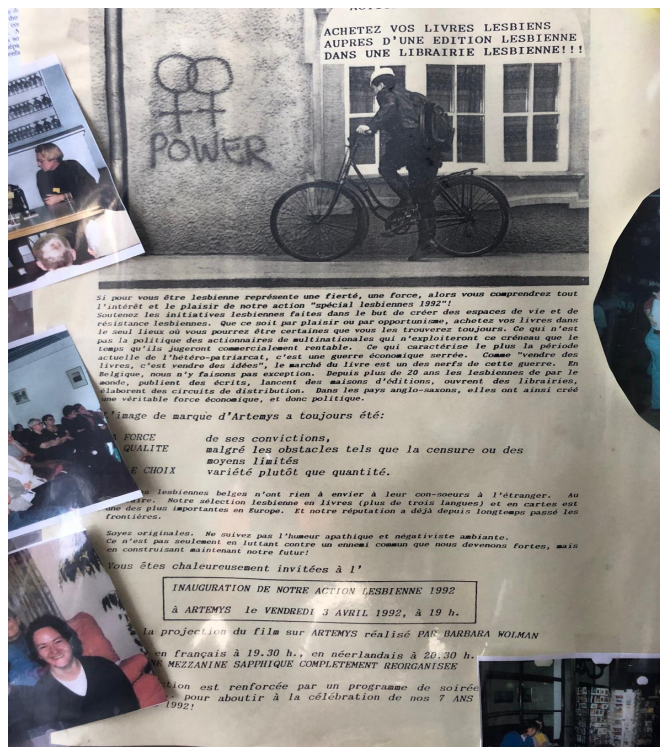
C.B. : Peut-être pour conclure, quelle est la suite ? Le recueil de témoignages est-il en pause, en attente d'être financé ? Et avec ces entretiens, vous les avez faits pour archivage et pour ce colloque, ou est-ce que vous envisagez une publication, un documentaire ?

C.V.D. : Alors certainement, on va les déposer au Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes. On va aussi, et ça, c'est un gros travail, soigner la retranscription de chaque témoignage, à peu près deux heures chacun, pour que ce soit vraiment... C'est déjà pas mal parce qu'on a utilisé un logiciel qui retranscrit, mais ce n'est pas propre. Et surtout ça ne rend pas hommage à la beauté des témoignages. C'est toute la différence entre l'oral et l'écrit, c'est bien connu. Ça, déjà, si on parvient à faire ça pour que ça aille au Carhif, on sera très contentes. Puis aussi, j'espère que vous en ferez un beau texte de l'histoire orale. La bande dessinée, le podcast, parce qu'il y a des témoignages qu'on peut reprendre tel quel hein.

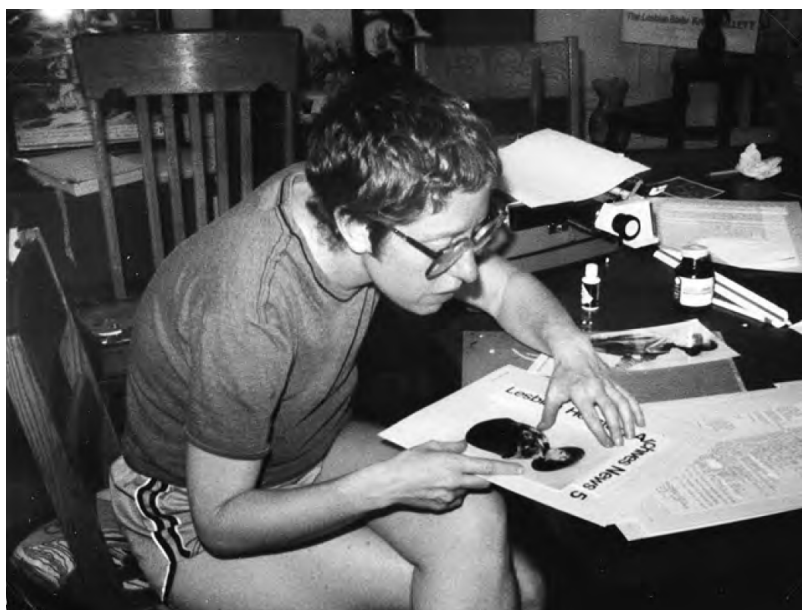
V.P : L'idée, c'est de les rendre sexy... euh, accessibles (rire dans la salle). Accessibles à la communauté historienne et à la communauté lesbienne, c'est aussi important d'avoir cette histoire en tête.

ANNEXE 3 : PHOTOS D'ILLUSTRATION

Annexe 3.1 (Couverture) : Archive personnelle de la sociologue et militante Marian Lens, à l'origine de la bibliothèque lesbienne et féministe *Artemys*, à Bruxelles, active de 1982 à 2005. Ses archives sont aujourd'hui en cours d'indexation et seront disponibles aux Archives de Bruxelles.



Annexe 3.2 : Deborah Edel, la compagne de Joan Nestle et co-fondatrice des LHA, en train de créer la couverture d'un numéro de leur newsletter, au sein de leur appartement. 1979. Source : Cait MCKinney, *Information Activism, A Queer History of Lesbian Media Technologies*, Duke University Press, 2020.



Annexe 3.3 : Photo issue du compte Instagram des ARCL, publiée en novembre 2021, avec pour légende : « Les archives conservées aux ARCL sont vivantes, elles sont une source d'inspiration et de documentation précieuse pour les travaux académiques et militants des lesbiennes qui cherchent à découvrir notre histoire. Permanence les mercredis sur rendez-vous. »



Annexe 3.4 : Ensemble de coupures de presse provenant d'un inventaire du Fond Suzan Daniel et consulté dans les locaux de l'Amsab - Institut d'histoire sociale, en juillet 2022 dans le cadre de recherches pour le projet de podcast audio que j'ai entamé à cette époque. Ces quatre articles amènent de nombreuses informations sur cette affaire emblématique, notamment sur les réactions qui ont suivi le licenciement de la professeure. Il est aussi intéressant de remarquer que les journalistes utilisent les mots « l'homosexuel » et « homosexualité », qui reflètent un certain malaise et tabou autour du mot « lesbienne » dans la société.



Protéger l'homosexuel : un professeur licencié fait la grève de la faim

Etre enseignant et homosexuel semble être incompatible. Tout au moins aux yeux de la Députation permanente (socialiste) du Hainaut, qui, en octobre 1980, a mis en disponibilité un professeur de l'Institut provincial de Saint-Ghislain qui avait eu le « tort » de participer à visage découvert, à une émission sur l'homosexualité de la R.T.B.F. Quinze jours plus tard, cette enseignante, Eliane Morissens, a introduit un recours en annulation, n'est toujours pas fixée sur son sort. Elle vient d'entamer une grève de la faim.

Ainsi donc, le 28 octobre 1980, M^{me} Eliane Morissens, enseignante depuis 23 ans, participe à l'émission T.V.F. Magazine sur notre chaîne nationale. A cette émission consacrée à l'homosexualité, elle explique pourquoi notre société, empreinte de mythes religieux, condamne l'homosexualité. Et le professeur de citer les déclarations très nettes du Pape à New York ou les prises de position de l'Ayatollah Khomeini.

Deux jours plus tard, M^{me} Morissens est « mise en disponibilité par mesure d'ordre, avec suspension de traitement » sur décision de la Députation permanente du Hainaut. Un recours en annulation de cette décision est introduit devant le Conseil d'Etat quelques jours plus tard.

Le 6 novembre, le professeur comparait devant la Commission administrative de l'école : on lui reproche d'avoir participé à l'émission télévisée tout en occupant un emploi à responsabilité dans l'enseignement provincial. On lui reproche aussi d'avoir mis en cause le pouvoir provincial et d'avoir fait des déclarations inacceptables. Elle est révoquée.

A la mi-décembre, elle comparait devant la Députation permanente qui confirme la suspension de ses fonctions d'enseignante, lui permettant toutefois de recevoir son traitement pendant deux ans avant de toucher une pension de retraite anticipée.

Selon les statuts du Hainaut, la Commission d'Appel, nommée par la Députation permanente elle-même, ne statue que pour avis qu'elle transmet à la Députation permanente... qui se juge elle-même en appel. Réunie le 5 juin 1981, la Commission renvoie l'audience pour se donner la possibilité de visualiser l'émission. Un autre renvoi a lieu le 12 septembre. Finalement ce n'est que le 27 novembre dernier que M^{me} Morissens comparait devant la Commission d'Appel. Depuis lors, aucune nouvelle. M^{me} Morissens attend toujours qu'on statue sur son sort.

Pendant ce temps, s'est constitué un comité de soutien à Eliane Morissens (1). Une pétition circule dans tous les milieux qui fait référence au droit à l'expression, garanti notamment par la Convention européenne des droits de l'homme. Elle demande explicitement que M^{me} Morissens soit fixée sur son sort et réintègre les fonctions qu'elle occupait avant l'émission. Et dans la même école...

Quant à Eliane Morissens, depuis lundi, elle poursuit une grève de la faim pour obtenir non seulement sa réintégration, mais aussi l'adoption par la Belgique, des mesures législatives de protection des homosexuels demandées par le Conseil d'Europe.

C. S.

(1) Comité de soutien Morissens, 25 rue Prince Royal à 1080 Bruxelles (tel. 02-512.44.04) ou 2 rue du Petit Moulin à 8530 Feys (tel. 067-87.72.21)

La province de Hainaut : Morissens n'a pas été punie pour homosexualité

La députation permanente du Hainaut a publié une mise au point pour protester énergiquement contre les fausses informations relatives à la situation de M^{me} Eliane Morissens, diffusées dans la presse écrite et dans les journaux parlés de la R.T.B.F.

Le collège provincial informe notamment le public que la situation réelle de M^{me} Morissens est la suivante :

1. Quant aux griefs retenus à charge de M^{me} Morissens et qui ont justifié la procédure disciplinaire.

Il n'a jamais été reproché à M^{me} Morissens d'être homosexuelle. Ce droit à la différence, qu'elle n'a jamais d'ailleurs cachée, ne lui a jamais été contesté. La preuve en est formelle lorsqu'on considère que ce fait connu n'a pas empêché sa promotion au grade de chef des travaux d'atelier des Ecoles techniques du Hainaut à Saint-Ghislain, promotion qui la plaçait au troisième poste dans la hiérarchie de l'école et en seconde position au niveau des rémunérations allouées au personnel de l'établissement.

Les seuls reproches, mais combien justifiés, faits à l'intéressée sont :

1. La mise en cause du pouvoir provincial pour sa non-nomination au poste de directrice, alors que cette nomination n'aurait pu se faire étant donné que M^{me} Morissens ne réunissait pas les conditions de diplôme exigées des candidates par la députation permanente, d'après une procédure approuvée par l'autorité de tutelle.

2. Les propos diffamatoires tenus à l'égard du directeur et du sous-directeur de l'école.

3. Quant aux conséquences du point de vue pécuniaire.

En infligeant à M^{me} Morissens la peine de mise en disponibilité par mesure disciplinaire, la députation permanente a-t-elle agi en tant que juge ? Non, car elle n'a pas agi en tant que juge, mais en tant que pouvoir disciplinaire à l'égard d'une fonctionnaire.

La mise en disponibilité par mesure disciplinaire n'a aucune conséquence pécuniaire pour le maintien du département d'activité pendant deux ans, période du 29 octobre 1980 au 29 octobre 1982, mon-

tant variable suivant les fluctuations de l'indice des prix (37.373 F, montant mensuel net, indice de janvier 1982). A partir du 1^{er} septembre 1982, date à laquelle l'intéressée peut faire valoir ses droits à la pension dans le régime provincial, le montant du traitement d'attente peut varier de 27.500 F à 43.500 F (montants mensuels nets à l'indice de janvier 1982) selon la position qu'adopte la province de Brabant, qui sera à ce moment appelée à liquider éventuellement une partie de la pension de retraite à M^{me} Morissens, pour les services qu'elle a et prêtes avant d'entrer au service de la province de Hainaut.

3. Quant au respect des droits de la défense.

Après son éloignement du service décidé par son directeur (mesure prévue au règlement statutaire), confirmée par sa mise en disponibilité par mesure d'ordre (mesure d'attente) décidée par la députation permanente, M^{me} Morissens a été entendue par la commission administrative de l'établissement où elle était occupée, en l'occurrence les Ecoles techniques du Hainaut, à Saint-Ghislain. Elle y a comparu accompagnée de son défenseur, M^{me} De Kock, avocat à Bruxelles. A l'issue de son audition, la commission administrative, unanime, a proposé à la députation permanente d'infliger à M^{me} Morissens la peine disciplinaire de la révocation (soit le licenciement immédiat, avec suppression de tout traitement).

La députation permanente, au vu de la proposition de la commission administrative, a, selon les règles prévues aux statuts, convoqué M^{me} Morissens, accompagnée de son avocat, afin de l'entendre dans ses moyens de défense. Après cette audition, la députation permanente, consciente de l'aspect humain du problème de M^{me} Morissens, n'a pas retenu la proposition de révocation mais est descendue dans l'échelle des peines disciplinaires pour infliger à l'intéressée la peine de mise en disponibilité par mesure disciplinaire (il ne s'agit donc pas d'interdiction professionnelle).

Informée de cette décision, M^{me} Morissens a, comme le statut le lui permet, introduit un recours auprès du comité consultatif

d'appel. Ce comité, présidé par un magistrat, a entendu M^{me} Morissens accompagnée de son avocat, a visionné les émissions de T.V. au cours desquelles elle, à l'instar des autres qui lui ont été reprochées, a déclaré, à la majorité de ses membres, que la décision de la députation permanente plaçant M^{me} Morissens en disponibilité par mesure disciplinaire était justifiée.

Cet avis a été communiqué officiellement à la députation permanente au cours de sa séance du 21 janvier 1982. La députation permanente, au cours de la même séance, a confirmé sa décision première.

Il est donc fallacieux de prétendre que les droits de la défense ont été méconnus, conclut la députation permanente du Hainaut.

W (M.)

Escroquerie

« Mon avenir est assuré », disait M. Delcourt en recevant une S.P.R.L. qui semblait l'ignorer. Mais il ignorait que la comptabilité ne passe pas à la réalité. Après le départ de M. Delcourt, le harceleur M. Delcourt a disparu.

Un... tout... pour... de... nation... four... la sit... ces v... l'ans... gistr... nati... l'O... de la... inter... tion... C... au Chr... nas... N... te... xell

Affaire Morissens : les Jeunes socialistes critiquent le P.S.

Trois autres personnes ont entamé une grève de la faim en solidarité avec Eliane Morissens, cette enseignante suspendue de ses fonctions pour avoir exprimé son homosexualité au cours d'une émission de télévision. L'enseignante - qui ne s'alimente plus depuis vingt-trois jours - a vu la sanction confirmée par le comité consultatif d'appel dont quatre des cinq membres sont nommés par la députation permanente du Hainaut, soit l'instance qui l'a mise en disponibilité par mesure disciplinaire.

Dans la mesure où la députation permanente est à majorité socialiste, l'affaire Morissens finit par concerner surtout le P.S. Le bureau du parti a déjà évoqué le problème sans prendre de décision toutefois. De son côté, le Mouvement des jeunes socialistes regrette le manque de tolérance et d'ouverture d'esprit dont ont fait preuve les députés permanents du Hainaut. « Femmes contre la crise » s'étonne pour sa part que des socialistes aient mis une enseignante homosexuelle en

disponibilité « alors que le P.S. se déclare solidaire des luttes pour les droits des femmes et les droits des homosexuels.

L'appui d'un ministre hollandais

A l'étranger aussi, l'affaire continue à faire du bruit. En Grande-Bretagne une vingtaine de parlementaires travaillistes ont demandé aux socialistes belges de mettre tout en œuvre pour rétablir E. Morissens dans ses fonctions.

Le ministre hollandais des Affaires étrangères a déclaré mardi qu'il mettrait le gouvernement belge au courant, « de la manière adéquate » du point de vue néerlandais sur l'affaire. Le ministre estime que toute discrimination sexuelle est contraire aux droits de l'homme.

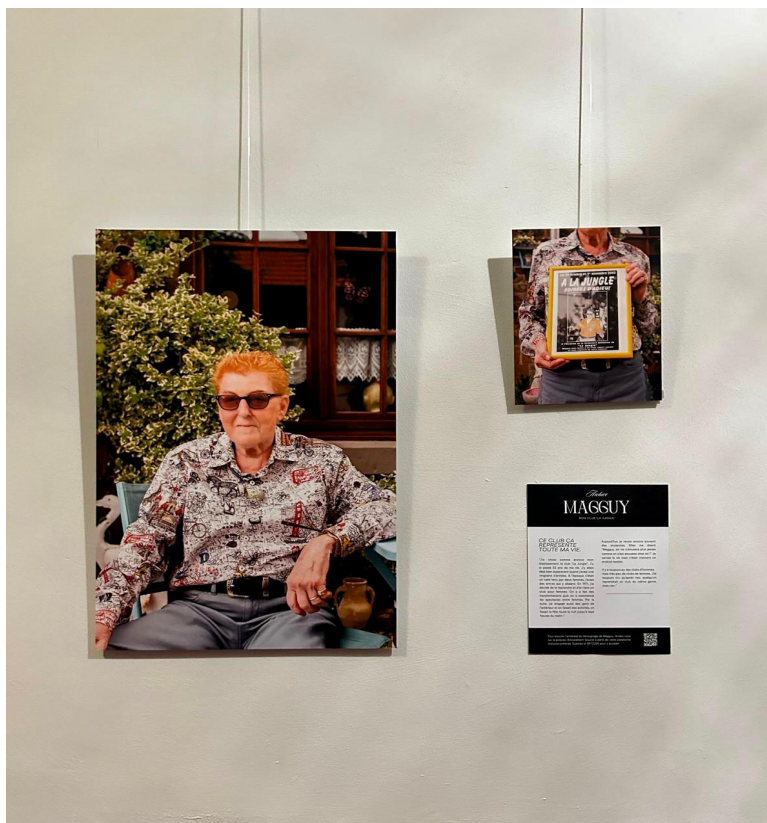
Dans sa réponse à la question écrite du député Van Es (P.S.P., Parti socialiste pacifiste), M. Van der Stoep estime que le licenciement doit être considéré comme discriminatoire.

M. Vd.

Ga
5.9
nel
Ni

Un
lip
15.
ce
xel

Annexe 3.5 : Photo de l'exposition *Mémoires Vivantes*, lors de l'inauguration aux sein du CVFE, le 19/10/23. Source : photo réalisée par Aude Gaspard.



Annexe 3.6 : L'archive choisie par Magguy et prise en photo par Sacha Kridelka pour l'exposition *Mémoires Vivantes*. Source : Spotify



Bibliographie

OUVRAGES ET CHAPITRES D'OUVRAGES

- BARD, Christine, Bénédicte GRAILLES *et al.* (dir.), *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2023.
- BUTLER, Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. fr. Cynthia KRAUS, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 2005.
- COFFIN, Alice, *Le génie Lesbien*, Paris, Grasset, 2020.
- CVETKOVICH, Anne, *An archive of feelings, Trauma, Sexuality, and Lesbian Public Cultures*, Duke University Press, 2003.
- DERMANJIAN, Geneviève et Dominique LOISEAU, «Vingt années d'histoire orale, "mi-académique, mi-militante" », dans Geneviève Dermanjian et Françoise Thébaud (dir.), *Quand les femmes témoignent, Histoire orale, histoire de femmes, mémoire de femmes*, Paris, Editions Publisud, 2009, pp. 66-67.
- DERRIDA, Jacques, *Mal d'archive, une impression freudienne*, Paris, Galilée, 1995.
- FOUCAULT, Michel, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- FILLIEUX, Véronique, Aurore FRANÇOIS et Françoise HIRAUX, *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, coll. « Cap - 1 », 2020.
- FRASER, Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, 2011.
- HARTSOCK, Nancy « The Feminist Standpoint: Developing the Ground For a Specifically Feminist Historical Materialism », in Sandra HARDING and Merrill B. HINTIKKA (eds.), *Discovering Reality*, Boston, D. Reidel Publishing Company, 1983, pp. 283-310.
- HONNETH, Axel, *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard, coll. « essais folio », 1995.
- JACQUES, Catherine et Claudine MARISSAL, « Quand les archives viennent en appui au féminisme, Le Centre d'archive et de recherche pour l'histoire des femmes en Belgique », dans *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Archives du féminisme », 2023, pp. 133-140.
- MCKINNEY, Cait, *Information Activism, A Queer History of Lesbian Media Technologies*, Durham, Duke University Press, 2020.
- MARTINEAU, Émilie, *Le bar lesbien, un commerce militant en voie de réapparition à Bruxelles*, mémoire de la faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, 2018.
- MESSINA, Mathilde, *Des Biches Sauvages aux Lesbianaires : le lesbianisme politique à Bruxelles (1972-1982)*, mémoire de master en histoire, ULB, 2011.
- MEYNARD, Cécile et Florence ALIBERT, « Faire participer le public à la valorisation des archives, Numérisation et édition contributive du fonds Benoîte Groulte », dans *Les féministes et leurs archives*, Presses universitaires de Rennes, Collection « Archives du féminisme », 2023.
- NORA, Pierre, *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, 1987.
- PRECIADO, Paul B., *Je suis un monstre qui vous parle: Rapport pour une académie de psychanalystes*, Grasset, 2020.

- RAMDANI, Fatma, « La valorisation des archives de Margaret Sanger, Un nouveau regard sur le mouvement du contrôle des naissances », dans *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Archives du féminisme », 2023.
- VIDAL, Carole, « Archives, recherches, cultures lesbiennes de Paris (ARCL) : des archives par et pour des militantes (1983-2018) », dans *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Archives du féminisme », 2023.
- ZELLER, Justine, « Constitution et enjeux de conservation des fonds d'archives de la deuxième vague toulousaine », dans *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2023, pp. 61-70.

ARTICLES

- ARC, Stéphanie et Philippe VELLOZO, « Rendre visible la lesbophobie », *Nouvelles Questions Féministes* 2012/1 (vol. 31), pp. 12-26.
- BOURCIER, Sam, « Les archontes ont du souci à se faire », *Sociocriticism* [En ligne], XXXV-1, 2020.
- BUTLER, Judith, « Simplement culturel ? », traduit de l'anglais par Brigitte MARREC, *Actuel Marx* 2001/2 (vol. 30), Éditions Presses Universitaires de France, pp. 201-216.
- FAURE, Ruby, « Tordre les archives (queering archives) : oui, mais dans quel sens ? », GLAD! 2021/11, [mis en ligne le 20 décembre 2021 : <http://journals.openedition.org/glad/3255>].
- GIESEKING, Jen Jack, « Useful In/stability, The Dialectical Production of the Social and Spatial Lesbian herstory Archives », *Radical History Review* 2015 (vol. 122), pp. 25-35.
- GRAILLES, Bénédicte, « “Mes archives sont-elles queer ?” : des demandes d’archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *La Gazette des archives* 2019/3 (vol. 255), pp. 115-127.
- HARDING, Sandra, « "Strong Objectivity": A Response to the New Objectivity Question », *Synthese* 1995/3 (Vol. 104), pp. 331-349.
- NESTLE, Joan, « Voice 2: Radical Archiving: A Lesbian Feminist Perspective », *OutHistory.org*, 1978 [en ligne : <http://outhistory.org/exhibits/show/an-early-conversation-about-ga/voice-2-joan-nestle>].
- « The Will to Remember, The Lesbian Archives of New York », *Feminist Review* 1990 (vol. 34), pp. 86-94.
- PLUVINAGE, Gonzague, « LGBTQIA+ BXL, Collecter et exposer les mémoires queer bruxelloises », *Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers* 2023/1 (LIV), pp. 333-346.
- RICH, Adrienne, « Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence » [1980], *Journal of Women's History* 2003/3 (vol. 15), pp. 11-48.
- SCHENK, Dietmar, « Pouvoir de l’archive et vérité historique », *Écrire l'histoire* 2014/13-14, pp. 35-53.
- TAMAGNE, Florence, « L’identité lesbienne : une construction différée et différenciée ? Quelques pistes de recherche à partir des exemples français, allemands et britanniques dans l’entre-deux-guerres », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 2001 (vol. 84), pp. 45-57.
- ZEILINGER, Irène, « Entre visibilité et invisibilité : les lesbiennes face à la violence dans l’espace public », dans *Femmes et villes*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2004, pp. 195-205.

SOURCES EN LIGNE

Denis Cosnard, « A la recherche de Conchita Lopez, l'inconnue des lettres du métro parisien », *Le Monde*, janvier 2024 : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2024/01/14/a-la-recherche-de-conchita-lopez-l-inconnue-des-lettres-du-metro-parisien_6210700_4500055.html

Collectif « Lesbiches », *Manifeste* : <https://www.calameo.com/books/0069852169df31f85262c>

« Queer archives: How Brussels wants to immortalise LGBTQ+ history », *The Brussels Times* : <https://www.brusselstimes.com/529474/queer-archives-brussels-gives-dedicated-space-to-lgbtq-history>

Site internet de la Coordination Lesbienne en France, « Histoire d'un concept : la Lesbophobie » : <https://www.coordinationlesbienne.org/spip.php?article17>

Site internet des Archives de Bruxelles : <https://www.bruxelles.be/exposition-lgbtqia-bxl-collecter-les-memoires>

SOS Homophobie, « Rapport annuel LGBTIphobies » : <https://www.sos-homophobie.org/informer/rapport-annuel-lgbtiphobies>

Unia, « Sondage perception homosexualité » : https://www.unia.be/files/Documenten/Artikels/Sondage_FR_perception_homosexualit%C3%A9_-_iVOX_.pdf.

DOCUMENTAIRES

The Archivettes, réalisé par Megan Rossman, produit par Caroline Que, 2019.

A Secret Love, réalisé par Chris Bolan, produit par Netflix, 2020.

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	4
PREMIÈRE PARTIE : LE BESOIN DE FAIRE ARCHIVE AUTREMENT, POUR LES VIVANT·ES	8
• 1 • DES BESOINS DE RECONNAISSANCE	9
UNE RECONNAISSANCE SOCIALE	11
UN BESOIN DE RECONNAISSANCE HISTORIQUE ET POLITIQUE	15
• 2 • QUELS MODÈLES D'ARCHIVES ?	19
ARCHIVES FÉMINISTES ET QUEERS : RAPIDE HISTOIRE	19
INVISIBILISATION DES ARCHIVES LESBIENNES : TROUVER DES MODÈLES POUR Y RÉPONDRE	21
MAL D'ARCHIVE : UNE VIOLENCE ARCHIVALE	23
LES QUATRE MODÈLES D'ARCHIVES SELON SAM BOURCIER	24
LES ARCHIVES QUEER ET LEUR FONCTIONNEMENT SPÉCIFIQUES	26
DEUXIÈME PARTIE : LES DIFFÉRENTS CENTRES BELGES ET LEUR MODÈLE POUR LES ARCHIVES LESBIENNES	29
• 3 • ÉTATS DES LIEUX DES ARCHIVES LESBIENNES EN BELGIQUE	31
LES ARCHIVES DE BRUXELLES	31
FONDS SUZAN DANIEL	32
CARHIF	34
ARCHIVES ET MUSÉES DE LA LITTÉRATURE	34
• 4 • ANALYSE DE L'ÉTAT DES LIEUX SELON LES QUATRE MODÈLES DE SAM BOURCIER	36
TROISIÈME PARTIE : DES SOLUTIONS QUEERS	40
• 5 • DES « TÉMOINES » RACONTENT	42
ARCHI'LESBIENNES*	42
« OÙ SONT LES LESBIENNES ? »	45
CONCLUSION	48
ANNEXES	50
ANNEXE 1 : TRANSCRIPTION DE LA TABLE RONDE « LES LESBIENNES EN BOÎTES », RÉFLEXION SUR LES ARCHIVES LESBIENNES, DANS LE CADRE DU COLLOQUE ARCHI'LESBIENNES*	50
ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION DE LA CONFÉRENCE « ARCHI'LESBIENNES* : LES PREMIERS ÉMOIS D'UNE MÉMOIRE EN CONSTRUCTION »	57
ANNEXE 3 : PHOTOS D'ILLUSTRATION	65
BIBLIOGRAPHIE	69

Résumé

Ce mémoire examine les besoins spécifiques et les défis des archives lesbiennes en Belgique, en commençant par une évaluation de la lesbophobie actuelle et de l'importance des archives pour répondre aux besoins de reconnaissance sociale, politique, et historique de la communauté lesbienne. Les archives lesbiennes se distinguent des archives traditionnelles par leur objectif de visibilité et de réparation, ancré dans des théories féministes et queer. En Belgique, bien que les archives lesbiennes existent, elles restent dispersées et confrontées à des défis notables. Cependant, des projets d'archivage et de visibilité des archives voient le jour, notamment au sein du Carhif et des Archives de Bruxelles. Ce mémoire expose aussi de nouvelles initiatives d'archivage en dehors de ces centres, qui cherchent à réparer une histoire fragmentée et occultée. Les archives lesbiennes belges, même si encore en développement, sont essentielles à la reconnaissance et à la résistance politique de la communauté. Elles ne se contentent pas de conserver le passé mais agissent comme un témoignage vivant, affirmant la présence et la résilience des lesbiennes dans l'histoire.

Mots clés

Archives - lesbiennes - féminisme - queer - représentation - histoire